

IN▼ERSER
la tendance

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018-2021

FGTB
Wallonne

CONGRÈS STATUTAIRE
19 MAI 2022
MARCHE-EN-FAMENNE



INDEX

INTRODUCTION	3
(RÉ)ACTIONS	5
2018	5
2019	11
2020	16
2021	31
LES LIEUX DE L'ACTION	43
Présence de la FGTB wallonne dans les institutions régionales et communautaires	43
PLACE PUBLIQUE	53
1. Émissions télévisées « Regards » et autres réalisations audiovisuelles	53
2. Les émissions radiophoniques « Opinions »	61
FONCTIONNEMENT	67
1. Les instances	67
2. Les Jeunes FGTB	85
3. Les Commissions de la FGTB wallonne	91
4. Les services de la FGTB wallonne	94





INTRODUCTION

*« Le vieux monde se meurt,
le nouveau monde tarde à apparaître
et dans ce clair-obscur surgissent les monstres. »*

La citation de l'intellectuel marxiste italien Antonio Gramsci est bien connue. Utilisée à tort et à travers, elle pourrait presque en perdre son sens. Pourtant, rien ne caractérise mieux les quatre années que nous venons de vivre.

Il y a, en effet, dans l'air du temps comme une manifestation d'un vieux monde qui se meurt. Ce vieux monde, c'est celui que nous connaissons depuis près de 40 ans : celui d'un capitalisme néolibéral obsédé par la course au profit et qui nous entraîne toutes et tous dans sa chute.

La crise économique de 2008 (provoquée par la financiarisation de l'économie) s'est transformée, à bien des égards, en crise sociale, démocratique et écologique. Et malgré leurs prétentions, le patronat, la droite et les forces politiques, converties depuis trop longtemps au marché, se sont montrés incapables de nous en sortir. Au contraire, ils s'entêtent à prescrire les vieux remèdes néolibéraux qui causent notre perte.

Le nouveau monde, l'alternative à ces politiques destructrices de nos vies et de la planète, tardent, il est vrai, à apparaître. Mais les mouvements pour le changement sont nombreux : les mobilisations de la jeunesse pour le climat, les luttes féministes, les actions antiracistes et les revendications syndicales de ces dernières années esquissent les traits de ce nouveau monde. De plus en plus de travailleurs et de travailleuses, de citoyennes et citoyens, jeunes et moins jeunes, réalisent que ce système nous mène droit dans le mur et se mobilisent pour inverser la tendance.

Les monstres sont bien connus. Ce sont les mouvements d'extrême droite qui profitent de l'incertitude et des peurs pour ressortir des poubelles de l'Histoire... Ce sont les tentations autoritaires et antidémocratiques des classes dominantes qui s'attaquent à nos libertés syndicales et politiques, qui criminalisent les exilé-e-s et les classes populaires, qui répriment les mouvements sociaux... Ce sont les pandémies ou les catastrophes naturelles provoquées par la destruction de l'environnement et les dérèglements climatiques... Ce sont les guerres dictées par les logiques impérialistes...

Le constat est sombre. Mais sur le pessimisme de la raison doit se fonder l'optimisme de la volonté... et notre résistance syndicale. Ce rapport d'activités en est la démonstration: il nous appartient de ne pas céder au fatalisme et de nous mobiliser, plus que jamais, pour impulser un changement de cap radical.

Gramsci haïssait les indifférents, celles et ceux qui abdiquent et regardent l'Histoire par la fenêtre. Lui qui fut emprisonné pendant 11 années par les fascistes n'a jamais cessé de rappeler que « vivre signifie être partisans ».

Le premier chapitre, **(Ré)actions**, revient sur les principaux événements qui ont marqué les années de 2018 à 2021. Ils sont illustrés par différentes expressions de la FGTB wallonne, que ce soit dans les médias ou sur les réseaux sociaux. Le second chapitre, intitulé **Lieux d'action**, dresse un aperçu des différentes structures et institutions dans lesquelles est présente notre organisation pour défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs wallons. **Place publique**, reprend l'ensemble des émissions télévisuelles (Regards) et radiophoniques (Opinions) produites par la FGTB wallonne. Enfin, le dernier chapitre dresse un bilan du **Fonctionnement** de la FGTB wallonne, de ses instances, commissions et services.

À l'occasion de son **11^e Congrès statutaire**, la FGTB wallonne met en pratique ses positionnements écologiques. Raison pour laquelle, ce rapport d'activités est exclusivement disponible dans un format numérique, au même titre que les autres documents de Congrès. Afin de le rendre le plus interactif possible, la partie (Ré)actions est donc agrémentée d'un important contenu digital servant à accompagner le propos et que nous vous invitons à consulter.

Sabine Libert,
Secrétaire générale adjointe.

Jean-François Tamellini,
Secrétaire général.

Thierry Bodson,
Président.





(RÉ)ACTIONS

2018

1. LICENCIEMENTS COLLECTIFS, FERMETURES : 4 ANNÉES NOIRES POUR LE SALARIAT

Un coup d'œil dans le rétroviseur nous montre le nombre important de travailleuses et travailleurs que le capitalisme a laissé sur le bord de la route, préférant le profit et la rétribution des actionnaires au maintien de l'emploi ou à son développement.

Carrefour Belgique (janvier 2018), Groupe Mestdagh (mai 2018), Proximus (janvier 2019), Match/Smatch (février 2019), NLMK (janvier 2019), Munters (février 2019), Durobor (septembre 2019), Orchestra-Prémaman et e5 Mode (janvier 2020), Fedex (janvier 2021), Domaine de Taintignies (mars 2021), Twin Disc (juillet 2021), Logistics Nivelles et Supertransport (septembre 2021)...

Toutes ces entreprises n'étaient pas dans une situation financière délicate. Certaines, pouvant se targuer de réaliser de plantureux bénéfices, ne se sont pas privées de « restructurer » ou délocaliser au nom de ce que certains appellent la modernité. Nous appelons ça la barbarie...

[...] *expression*

Tout au long des 4 années écoulées, la FGTB wallonne a exprimé sa solidarité à ces travailleuses et travailleurs en lutte dans leur entreprise. L'intégralité de ces motions sont à retrouver sur www.fgtb-wallonne.be et sur nos réseaux sociaux.



2. JUSTE UNE MISE AU POINT...

L'Union wallonne des entreprises s'inquiète des 31.329 emplois vacants en Wallonie, signe selon la fédération patronale d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Pour la FGTB wallonne, rien n'est moins sûr ! Elle rejoint l'analyse d'Eurostat qui estime que le fait d'avoir des emplois vacants est plutôt un indicateur de dynamisme économique.

[...] *expression*

Communiqué de presse du 5 janvier 2018: «Selon l'UWE, les entreprises wallonnes sont freinées par la pénurie de main-d'œuvre. Vraiment? La FGTB wallonne voudrait faire une juste mise au point!»

3. EN 2018, ON DIT TOUJOURS « MERCI LE MR ! »

Poursuite de la campagne « On dit merci qui ? Merci le MR ! », lancée en 2017, en collaboration avec Solidaris. L'objectif ? Dénoncer les mesures antisociales et austéritaires du gouvernement Michel et rappeler la responsabilité du seul parti francophone du gouvernement fédéral.

Des cartes thématiques (fins de carrière, égalité hommes-femmes, réforme APE, *tax shift*), accompagnées d'une fiche explicative, ont été diffusées et ont remporté un franc succès auprès des militantes et militants mais aussi d'un public plus large, en Régionales et sur les réseaux sociaux.

[...] *expression*

Les différentes fiches thématiques publiées sur le site de la FGTB wallonne
<https://www.fgtb-wallonne.be/on-dit-merci-qui-merci-mr>



4. #NOTINMYNAME

Alors que la politique migratoire du sinistre Francken ne cesse d'indigner l'opinion publique, un arrêté royal autorise à nouveau l'enfermement des enfants en centres fermés. Cette décision provoque alors une vague d'indignation et de mobilisation.

Le 14 septembre 2018, partout dans le pays, des rassemblements sont organisés pour dénoncer l'enfermement des enfants en centres fermés et, plus largement, la politique migratoire inhumaine du gouvernement de Charles Michel. Même le Comité des droits de l'enfant de l'ONU s'en mêle et demande à la Belgique de mettre fin à la détention de mineurs. Saisi en urgence, le Conseil d'État finit par suspendre l'arrêté royal en question.

Mais, si le conseil d'État confirme la suspension de certains articles de l'arrêté royal, l'article le plus important — celui qui permet effectivement l'enfermement des familles — ne fait pas, lui, l'objet d'une annulation. De plus, si le gouvernement De Croo s'engage à mettre fin à la détention des mineurs, l'insécurité juridique persiste.

Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts. Mais la politique de criminalisation des personnes migrantes n'a pas cessé, elle s'est même aggravée avec l'actuel Secrétaire d'État à l'Asile et aux Migrations, Sammy Mahdi...

[...] *expression*

Communiqué de presse du 29 juin 2018 : « On n'enferme pas un enfant. Point. »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/on-n-enferme-pas-enfant-point>

5. LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN CRIME !

En marge de l'ouverture du « procès de la solidarité » à Bruxelles où 11 personnes risquent la prison pour avoir aidé des personnes migrantes en détresse, la FGTB wallonne soutient l'initiative et la campagne « Solidarity is not a crime ».

[...] *expression*

Appel du 7 novembre 2018 : « La Solidarité n'est pas un crime »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/solidarite-n-est-pas-crime>

La campagne : <http://www.lasolidaritenestpasuncrime.be>

6. PENSIONS : QUAND LA MOBILISATION FAIT RECULER LA DROITE

Ce n'est pas un secret, le gouvernement Michel a multiplié les mesures contre la pension légale. Après avoir repoussé l'âge légal de départ à la pension à 67 ans (prévu pour 2030), cette coalition des droites a également compliqué l'accès à la pension anticipée et aux RCC (ex-prépensions) et détérioré les périodes assimilées.

Mais le gouvernement ultralibéral de Charles Michel ne comptait pas s'arrêter en si bon chemin. En 2018, le ministre Bacquelaine (MR) entend ainsi mettre sur la table deux dossiers bouillants : la « pénibilité » et les projets de « pension à points », ce dernier dossier devant constituer le point d'orgue de la réforme des pensions et dont l'objectif est, ni plus ni moins, que de privatiser une partie de la sécurité sociale en favorisant les pensions privées gérées par les fonds de pension et les banques.

Mais après quatre années de politiques antisociales du gouvernement Michel, la coupe est pleine pour les travailleurs et travailleuses qui se mobilisent contre ces nouvelles réformes.

Le 27 février 2018, la CGSP organise une grève dans les services publics contre le projet de loi relatif à la pénibilité. Et le 16 mai, ce sont quelque 70.000 manifestant-e-s qui battent le pavé bruxellois à l'appel du front commun syndical pour défendre des pensions dignes.

Face à la colère populaire et alors qu'approchent les échéances électorales d'octobre 2018 (élections communales) et de mai 2019 (fédérales et régionales), la majorité fait marche arrière et range ses réformes au frigo. Une victoire pour le mouvement syndical qui devra se concrétiser en conquêtes dans les prochaines années si l'on veut réparer la casse du gouvernement des droites.

7. APE : LA RÉFORME JEHOLET NE PASSERA PAS !

En juin 2018, la FGTB wallonne lance l'alerte. La réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE) du ministre wallon des Pensions, le libéral Pierre-Yves Jeholet, va faire disparaître des milliers d'emplois et, avec eux, autant de services à la population. Face à cette menace, un large mouvement syndical et citoyen voit le jour.

Pour la FGTB wallonne, il est évident que cette réforme va menacer directement des milliers d'emploi en Wallonie : dans les crèches, les maisons de repos, les associations culturelles, sportives et de jeunesse, les communes et provinces, les écoles, les missions régionales pour l'emploi...

Des structures essentielles à la population, déjà dans une situation budgétaire fragile et qui, avec cette réforme, risquent de se retrouver contraintes de licencier du personnel, de diminuer leur offre de services ou d'augmenter leurs tarifs.

« Nous sommes persuadés qu'il y a 5.000 emplois qui vont être perdus sur les 60.000 subsidiés par des points APE », explique Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne. « Ce sont des emplois dans des crèches, des

garderies scolaires, dans les maisons de repos et de soins, et une quantité de services de qualité qui vont diminuer en même temps que la perte des 5.000 emplois», ajoute-t-il.¹

► La FGTB wallonne se mobilise

Une première manifestation interprofessionnelle est organisée en front commun le 25 juin à Namur. 10.000 personnes, travailleuses et travailleurs concernés, mais également des citoyennes et citoyens solidaires, répondent à l'appel de la FGTB et de la CSC wallonnes. Malgré l'opposition unanime des secteurs concernés, le ministre Jeholet ne compte pas faire marche arrière. Le 20 septembre, une deuxième manifestation rassemblant 6.000 personnes est organisée, toujours à Namur, uniquement par la FGTB wallonne.

► Jeholet revoit sa copie

En octobre 2018, les premiers signes de fléchissement du ministre wallon de l'emploi commencent à se faire sentir. Sous la pression syndicale, il est en effet contraint de présenter une nouvelle mouture de sa réforme des APE.

Cette dernière prévoit alors une modification du calcul de l'enveloppe budgétaire APE. Mais, passé l'effet d'annonce, l'enthousiasme retombe vite... Les aspects négatifs de la réforme restent nombreux. Des menaces importantes continuent de peser sur l'emploi ainsi que sur la qualité et la diversité des services à la population.

► Ils n'ont pas voulu nous entendre. Ils seront obligés de nous voir !

Le ministre Jeholet a donc reculé sur certains points, mais en cette fin d'année 2018, de nombreux problèmes persistent (3.500 emplois sont toujours menacés). Alors que le gouvernement wallon entend passer la réforme en force, la FGTB wallonne rassemble 3.000 militantes et militants le 29 novembre à Namur pour une chaîne humaine.

Une action qui restera longtemps dans les mémoires: la chaîne humaine s'étire sur plus de 800 mètres, et enjambe la Meuse depuis le Grognon jusqu'à l'Élysette. À différentes étapes, elle s'est enflammée de rouge et une banderole est déployée sur le Pont de Jambes... «No pyro ? No party !» comme on dit chez les supporters de foot !

vidéos à découvrir



1 Namur : FGTB et CSC manifestent ensemble contre la réforme des APE, RTBF, 25 juin 2018.

Le 18 mars 2019, 9.000 manifestantes et manifestants battent à nouveau le pavé de la capitale wallonne à l'appel du front commun syndical pour défendre une Wallonie solidaire! Toujours dans le viseur, la réforme des APE, mais aussi d'autres politiques du gouvernement régional : marchandisation des services à la personne, asphyxie financière du tissu associatif, diminution des moyens des services publics, mépris de la concertation sociale...

Après 10 mois de combat et 4 grandes mobilisations à Namur, la réforme APE « Jeholet » est abandonnée grâce à la mobilisation du terrain...

Dans un contexte où l'austérité libérale fait des ravages, cette victoire est un signal clair et concret pour tous les travailleurs et travailleuses : la résignation n'est jamais une option, la mobilisation, ça paye !

► 2021 : une réforme APE qui sécurise les emplois et ouvre de nouvelles perspectives

Il faut attendre mars 2021 pour qu'une nouvelle réforme des APE voie le jour sous la houlette de la ministre Morreale.

Cette fois, c'est une réforme qui pérennise et sécurise l'emploi des quelque 65.000 travailleuses et travailleurs concernés. En effet, contrairement à la version Jeholet, cette nouvelle mouture tient compte des avis et demandes des travailleuses et travailleurs, des syndicats et des fédérations d'employeurs.

Un combat qui n'est pas totalement terminé : la FGTB wallonne reste particulièrement attentive à l'évolution budgétaire du dossier, en gardant comme préoccupations transversales, le maintien et le développement de l'emploi et des services à la population.



[...] expressions

Communiqué de presse du 24 juin 2018 : « 25 juin à Namur. Manifestation FGTB et CSC wallonnes pour l'emploi et des services de qualité »

Communiqué de presse du 4 octobre 2018 : « Réforme APE Jeholet : une avancée mais des milliers d'emplois toujours condamnés »

Dossier de presse du 18 février 2019 : « Non à la marchandisation des services en Wallonie »

Communiqué de presse du 14 mars 2019 : « Manifestation contre la politique du gouvernement wallon : acte IV »

Communiqué de presse du 21 mars 2019 : « Abandon de la réforme APE Jeholet : nous avons perdu deux ans. Et si on revenait enfin à la version concertée de la réforme ? »

Communiqué de presse du 26 mars 2021 : « Réforme APE approuvée par le gouvernement wallon : la mobilisation et la concertation, ça paye ! »

8. L'IVG N'EST (TOUJOURS PAS) DÉPÉNALISÉE !

Juillet 2018. Malgré un texte déposé par les membres de la majorité pour sortir l'IVG du code pénal, les sanctions pénales sont maintenues. Dans le cadre de l'accord sur ce texte, les partenaires de la majorité ont fait droit à l'exigence du CD&V de reconnaître juridiquement les fœtus mort-nés avant 180 jours de gestation. Ceci permettra donc aux opposant-e-s à l'avortement de mettre en balance les pseudo-droits du fœtus et le droit à l'IVG. Pour la FGTB wallonne, le débat sur la dépénalisation a finalement été confisqué et l'IVG n'est donc toujours pas un droit en Belgique. La FGTB wallonne dénonce à nouveau les mensonges du MR et de la coalition gouvernementale et appelle à la mobilisation.

En octobre 2018, une nouvelle loi relative à l'avortement est adoptée en Belgique.

Les sanctions pénales sont maintenues si l'interruption volontaire de grossesse est pratiquée hors des conditions prévues par la loi. Elle conserve également le délai de 12 semaines de grossesse au-delà duquel l'avortement est interdit même si l'état de détresse qui motive l'acte ne devra plus être prouvé et prévoit des aménagements pour le délai de réflexion de 6 jours.

Comme le rappelle, la FGTB wallonne et le Bureau wallon des Femmes, cette restriction est la preuve qu'il ne s'agit ni d'une réelle dépénalisation ni d'une reconnaissance du droit des femmes à disposer de leur corps.

[...] expressions

Réaction de juillet 2018 : « L'IVG doit être totalement dépénalisée »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/ivg-doit-etre-totalement-depenalisee>

Réaction d'octobre 2018 : « L'IVG n'est pas dépénalisée »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/ivg-n-est-pas-depenalisee>

Le combat pour le droit à l'avortement est de tous les instants et, en juillet 2020, la FGTB a appelé à signer la pétition lancée par des citoyen-ne-s et des travailleur-euse-s de la santé demandant l'extension du droit à l'avortement jusqu'à 18 semaines de gestation.

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/ivg-respectons-choix-femmes-leur-droit-sante>

9. LES PROVINCES NE SONT PAS UN JOUET ÉLECTORAL !

La ministre wallonne des pouvoirs locaux, Valérie De Bue (MR) a réitéré la volonté du gouvernement wallon MR-cdH de supprimer les Provinces. Une fois de plus, cette communication met le feu aux poudres. Elle surgit à une semaine du scrutin, sans réflexion de fond sur les conséquences d'une telle réforme. Le mépris des travailleuses et travailleurs mais aussi des citoyennes et citoyens qui recourent aux services provinciaux est manifeste.

[...] expression

Communiqué de presse du 10 octobre 2018 : « Les Provinces ne sont pas un jouet électoral »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/provinces-ne-sont-pas-jouet-electoral>

10. L'EXTRÊME DROITE SE SENT INVULNÉRABLE : À QUI LA FAUTE ?

Nauséabondes, ignobles, répugnantes... Les mots ne manquent pas pour qualifier les vociférations entendues hier dans les rues de Bruxelles lors de la manifestation « Stop Marrakech ». Seul mérite de cette dernière : avoir dévoilé le vrai visage de l'extrême droite et fait exploser sa stratégie de « normalisation ». La FGTB wallonne tient à rappeler que le racisme est un délit. Et que l'extrême droite et ses alliés objectifs doivent rester infréquentables.

[...] expression

Communiqué de presse du 17 décembre 2018 : « L'extrême droite se sent invulnérable : à qui la faute ? »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/extreme-droite-se-sent-invulnerable-qui-faute>

1. TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE : ON LÂCHE RIEN !

Janvier 2019. La FGTB wallonne poursuit la mobilisation contre les traités de libre-échange, entamée en 2011.

Elle appelle à signer deux nouvelles initiatives citoyennes : une pétition contre les tribunaux d'arbitrage et un appel aux citoyens et aux élus, qui concerne le CETA.

[...] *expression*

Appel de la FGTB wallonne

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/traites-libre-echange-on-lache-rien>

2. CHANGEONS LE SYSTÈME, PAS LE CLIMAT !

2019 fut sans conteste une année-charnière pour la lutte environnementale. Une véritable prise de conscience des enjeux climatiques, avec la jeunesse à l'avant-garde des mobilisations de masse.

En réalité, il faut remonter à la fin de l'année 2018 pour voir apparaître les prémices du « mouvement climat » alors que la COP24 doit se tenir à Katowice en Pologne. Le mouvement syndical y défendait l'adoption, par les représentants des parties à l'Accord de Paris (2015), d'une « Déclaration de Katowice pour la transition juste » et soutenait également le lancement d'un « Plan d'action pour la transition juste ». L'objectif était de s'assurer que la politique climatique prenne en compte les enjeux sociaux, promeuve le travail décent et intègre les intérêts des travailleurs.

Et alors que les attentes citoyennes sont énormes, le gouvernement Michel et la ministre de l'environnement Marie-Christine Marghem, déçoivent une fois de plus par leurs revirements...



► Youth for Climate

C'est précisément ce moment-là que choisit la jeunesse pour lancer un vaste mouvement de grèves scolaires pour le climat. Entre janvier et mai 2019, ils et elles sont des milliers à descendre dans la rue chaque jeudi. La jeunesse belge répond ainsi à l'appel de la militante écologiste suédoise Greta Thunberg. En Belgique, des figures comme Anuna De Wever, Kyra Gantois ou Adélaïde Charlier émergent également. Mais plus que quelques individualités, c'est une génération qui se mobilise alors que la classe politique semble sourde et aveugle face à l'urgence climatique.

Preuve que, contrairement à l'idée que certains tentent d'imposer, la grève n'est pas une pratique d'un autre temps, les jeunes se réapproprient ce mode d'action forgé par la classe travailleuse et les organisations syndicales. Ce que réclame la jeunesse, c'est un véritable changement de système, pas un « capitalisme vert » sans issue ! Que ce soit sur les banderoles, les pancartes ou dans les slogans, elle exige à la fois la justice climatique et la justice sociale.

► **Global strike for future**

Rapidement, la contestation s'étend à toute la société civile... Et la FGTB wallonne ne manque pas à l'appel. Ainsi, le 15 mars 2019, l'ensemble de ses composantes appellent à soutenir la grève mondiale pour le climat prévue dans plus de 40 pays et s'associent aux actions prévues. Plusieurs Centrales professionnelles participent également à cette mobilisation.

► **Le climat est aussi un combat syndical !**

La FGTB wallonne n'aura de cesse de mettre en évidence ses solutions pour résoudre la crise sociale et, dans le même temps, mener une politique climatique à la mesure des enjeux via, par exemple, une réforme radicale de la fiscalité qui permettrait de dégager des moyens afin de lutter radicalement contre le dérèglement climatique.

[...] expression

Communiqué de presse du 1^{er} mars 2019 : « Grève mondiale du 15 mars pour le climat : la FGTB wallonne assure son soutien franc et massif à la mobilisation »
<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/greve-mondiale-15-mars-pour-climat>

3. ALLOCATIONS D'INSERTION : DES VICTOIRES IMPORTANTES SUR LE FRONT JURIDIQUE

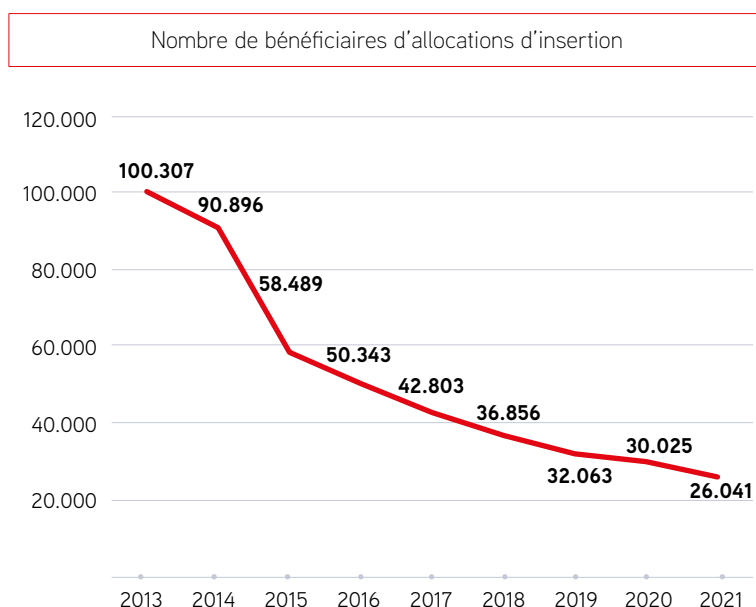
Au fil des années, le système des allocations d'insertion a subi de nombreuses attaques de la part des gouvernements successifs. La FGTB wallonne s'y est toujours radicalement opposée et ce, dès l'annonce des premières mesures il y a dix ans. Malgré quelques avancées obtenues, le résultat est aujourd'hui sans appel : les modifications répétées de ce système ont poussé une grande partie de la jeunesse vers la précarité.

Au nom des « économies budgétaires » et de la « mise à l'emploi », ce sont des milliers de jeunes qui n'ont plus de protection sociale et disparaissent des radars, privé-e-s de statut et d'accompagnement. En Wallonie, chaque année, près de 9.000 jeunes ne remplissent plus les conditions à cause de leur âge. Toutes ces non-admissions ont permis au gouvernement Michel de se vanter d'une baisse du chômage... sans préciser que, de son côté, le nombre de jeunes bénéficiaires du CPAS a explosé !

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2013-2021
Bruxelles	16.368	14.132	7.945	5.934	5.138	4.613	4.000	3.524	3.121	-81 %
Flandre	22.204	21.149	15.212	12.643	10.610	8.875	7.583	7.088	5.399	-76 %
Wallonie	61.736	55.615	35.332	31.767	27.056	23.369	20.481	19.413	17.521	-72 %
Total	100.307	90.896	58.489	50.343	42.803	36.856	32.063	30.025	26.041	-74 %

Source : www.reconversions.be





Source : www.reconversions.be

En 2015, parallèlement à ses actions syndicales, la FGTB avait décidé de porter le combat sur le terrain juridique et avait invité plusieurs centaines d'affiliées et affiliés à introduire des recours sur base d'une violation du principe de *standstill* (que l'on peut rapprocher d'un « effet cliquet ») et qui peut être défini comme étant l'interdiction pour une autorité publique de réduire sensiblement le degré de protection offert par la législation applicable, sans motifs d'intérêt général.

► Une première victoire contre la limitation des allocations d'insertion à 25 ans

Quatre ans plus tard, les décisions juridiques commencent à tomber. Le 25 mars 2019, la Cour du travail de Liège annule un refus d'admission de l'ONEM.

En mars 2021, ce tribunal donne une nouvelle fois raison aux arguments de la FGTB. Cette fois-ci, ce sont 15 affiliés et affiliées de la FGTB Liège-Huy-Waremme qui avaient contesté leur exclusion qui retrouveront leurs droits sur base du principe du *Standstill*. Dans la foulée, l'ONEM renoncera à faire appel contre ces jugements, réintègrera les 15 sans-emploi dans leurs droits et acceptera de les indemniser.

Cette renonciation constituera un véritable tournant, l'Office de l'emploi reconnaissant en effet implicitement les arguments avancés par la FGTB et repris par le Tribunal du travail de Liège.

► Une situation impossible à justifier

La tendance jurisprudentielle, la renonciation à l'appel de l'ONEM et son acceptation de la décision poussent à l'optimisme. Il serait tout simplement incompréhensible, incohérent et, surtout, totalement injuste que cette décision ne s'applique pas à l'ensemble des personnes exclues depuis janvier 2015. Il est donc urgent que le politique reprenne la main et garantisse l'égalité de traitement pour toutes et tous en osant revenir sur les mesures initiales. La FGTB y sera particulièrement attentive !

► Chope tes allocs !

Plusieurs centaines de recours ont donc été introduits en justice. Si quelques décisions négatives ont été prononcées, d'autres, plus nombreuses, ont donné raison aux affiliées et affiliés.

En septembre 2021, les Jeunes FGTB lanceront leur campagne «Chope tes allocs» afin d'aider les jeunes affilié-e-s à récupérer leur droit en entamant un recours devant le Tribunal du travail. L'objectif de cette campagne ? Renforcer la dynamique et mettre la pression sur le gouvernement fédéral.

4. L'OCCASION RATÉE DE CONSTRUIRE UN « NOUS À GAUCHE »

La contre-révolution néolibérale des années 80 n'a pas épargné la Belgique où les classes populaires sont confrontées au démantèlement progressif de la sécurité sociale, des services publics et du droit du travail. Alors que la droite n'a cessé de répéter depuis plus de 40 ans qu'il « n'y a pas d'alternative »² à ces politiques qui creusent les inégalités sociales, la FGTB wallonne entendait bien prouver qu'un autre modèle de société était non seulement souhaitable mais également possible.

C'est ainsi qu'en septembre 2017, elle avait lancé un appel à la constitution d'une coalition des partis de gauche en Wallonie (PS-PTB-Écolo). Orientation qu'elle réaffirme lors du Congrès statutaire des 24 et 25 mai 2018, tout en rappelant également sa totale indépendance par rapport aux partis politiques : « Si des rapprochements peuvent s'envisager de manière ponctuelle, c'est uniquement parce qu'ils sont nécessaires à la réalisation des objectifs syndicaux et dans le respect des spécificités syndicales »³.

En octobre 2018, les résultats des élections communales indiquent que la gauche sort gagnante en Wallonie. Ces résultats offrent surtout la possibilité de former des coalitions de gauche dans plusieurs communes en Wallonie. Pour la FGTB wallonne, la gauche doit saisir cette opportunité pour offrir une alternative aux politiques libérales.

En mai 2019, à l'occasion des élections régionales (et fédérales), les partis de gauche sortent largement vainqueurs des scrutins en Wallonie, les citoyennes et citoyens exprimant à cette occasion un rejet des politiques de droite mais surtout une adhésion à des politiques sociales plus radicales, et à un projet qui place l'écologie au centre des priorités.

La suite est malheureusement connue. La gauche ne saisira pas cette responsabilité historique, trahissant ainsi les attentes et les urgences exprimées par les Wallonnes et les Wallons. Ce qui n'empêcha pas la FGTB wallonne de poursuivre cette orientation sur le terrain syndical en rappelant à chaque instant la nécessité toujours plus prégnante d'un changement de cap radical, tant en Wallonie qu'au niveau fédéral !

[...] expressions

Communiqué de presse du 28 mai 2019 : « Concrétiser la victoire de la gauche »
<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/concretiser-victoire-gauche>

Sur les ondes de la Première, le 2 juin, le Secrétaire général de la FGTB wallonne fait part de son analyse post-électorale. Il précise que sans une alliance de la gauche, « la sociologie wallonne ne sera pas respectée » et rappelle que la Belgique ne peut se permettre le luxe d'une longue crise gouvernementale.

Dans la presse du 12 septembre 2019 : La déclaration de politique régionale issue des négociations entre le PS, le MR et Écolo en vue de la formation des prochains gouvernements en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) « ne reflète pas le vote des citoyens », a estimé le Secrétaire général de la FGTB wallonne.

5. AIP 2019-2020 : LA FGTB WALLONNE DIT NON

Tous les deux ans, les interlocuteurs sociaux sont amenés à négocier un accord interprofessionnel (AIP) qui définit, entre autres, le cadre des augmentations salariales dans le secteur privé.

Le Conseil central de l'économie (CCE) est chargé de fixer la marge salariale disponible. Il la calcule selon les critères établis par la loi de 1996 sur le salaire, critères qui ont été durcis en 2017 par le gouvernement Michel. Les augmentations salariales antérieures et présumées dans les pays voisins (France, Allemagne et Pays-Bas) et l'indexation automatique ne sont plus les seules balises. D'autres corrections réduisent désormais davantage cette marge de négociation.

À l'occasion de l'AIP 2019-2020, la FGTB wallonne pointe une marge salariale insuffisante (1,1 %) qui ne permet pas aux travailleurs et travailleuses d'obtenir leur juste part des richesses qu'ils et elles produisent. Elle dénonce également l'association du dossier de la « liaison des allocations au bien-être » aux négociations de l'AIP, chantage patronal ignoble visant à forcer la main des interlocuteurs sociaux sur le dos des allocataires...

² « There is no alternative », selon la formule utilisée par Margaret Thatcher lorsqu'elle était Première ministre du Royaume-Uni.

³ Orientations 2018, p. 31.



Ces éléments conduisent au rejet de l'AIP 2019-2020 par la FGTB wallonne qui a toujours dénoncé le durcissement de la loi de 96 et son « logiciel truqué » qui enferme les négociations dans un véritable carcan.

[...] expressions

Communiqué de presse du 28 février 2019 : « La FGTB wallonne se dirige vers un rejet du projet d'Accord interprofessionnel »

Communiqué de presse du 28 mars 2019 : « Le MR, ce parti minoritaire qui veut nous faire chanter... L'enveloppe bien-être n'est plus négociable. Elle est applicable »

6. LES SOLIDARITÉS, UN SUCCÈS INCONTESTÉ

Depuis sa création en 2013, Les Solidarités connaissent chaque année un succès grandissant. Et ce n'est certainement pas l'édition 2019 qui démentira ce constat, avec plus de 60.000 festivaliers. Un record pour ce festival qui se veut à la fois festif et engagé.

Comme à chaque fois, la FGTB wallonne et ses partenaires (CEPAG, Solsoc, PAC) ont répondu présents. Après une édition 2018 consacrée à la justice fiscale, c'est « Ensemble pour le travail décent » que la FGTB wallonne accueille les militantes et militants, mais aussi un public plus large, sous son chapiteau pour des concerts, un débat et des animations.

En 2020, Covid oblige, le festival garde portes closes, au plus grand regret des habitué-e-s de l'Esplanade de la Citadelle de Namur... Mais rien n'arrête un petit festival qui grandit. En 2021, dans un contexte toujours perturbé par la pandémie, Les Solidarités s'adaptent, proposant une formule de 4 soirées musicales appelées « Nuits solidaires ». La FGTB wallonne y présente l'exposition « Le droit de vivre », qui retrace l'histoire de la sécurité sociale.

🎬 vidéo à découvrir



7. CONSTRUIRE LE SYNDICALISME DE DEMAIN

Face à la montée des inégalités, de l'extrême droite, d'un système capitaliste qui exploite toujours plus l'humain et la planète, il est temps de changer le monde ! Et pour changer le monde il faut se rencontrer et se former pour déconstruire les discours dominants et imaginer une alternative.

C'est dans ce but que les Jeunes FGTB organisent régulièrement un camp jeune. L'occasion de se retrouver, de discuter de thématiques comme la justice sociale, le travail, l'enseignement, l'antifascisme, le féminisme et la solidarité d'ici et d'ailleurs... Mais aussi de rêver d'un autre monde dans une ambiance conviviale.

En 2019, le camp était consacré aux enjeux du syndicalisme de demain : néolibéralisme, féminisme, extrême droite, écologie... autant de thématiques qui concernent l'avenir des jeunes et qui doivent devenir les enjeux prioritaires de la lutte syndicale !

Durant 4 jours, ils et elles alternent moments de formation et de convivialité, qui réunissent plusieurs dizaines de jeunes issus de milieux, de secteurs, de Centrales et de Régionales différentes. Le programme est conçu par les jeunes eux-mêmes, sur base de leurs préoccupations syndicales et citoyennes, sur des questions d'actualité, au sein de la société ou de notre organisation.

2020

1. QUAND LA GRÈVE NOUS RASSEMBLE

En ce début d'année 2020, la FGTB organise une solidarité financière avec les camarades français de la SNCF et de la RATP, en lutte et en grève depuis 37 jours contre le projet de pension à points du président Macron.

L'objectif est de soutenir celles et ceux qui sacrifient leur revenu pour mener un combat syndical dur et de longue haleine. L'échec du système de pension à points, en France comme en Belgique — où la mobilisation de 2017 a fait reculer le projet du ministre libéral Bacquellaine — doit être un objectif commun. C'est un combat qui nous concerne toutes et tous, à savoir le refus de voir le montant de nos pensions dépendre d'une roulette russe !

[...] *expression*

10 janvier 2020 : « Solidarité avec le combat syndical français »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/solidarite-avec-combat-syndical-francais>

2. VIVE LA SÉCU SOCIALE !

Le 28 janvier 2020, les militantes et militants de la FGTB se sont donnés rendez-vous à Bruxelles pour défendre la sécurité sociale et contrer la politique du gouvernement Michel. Depuis 3 ans, il a en effet considérablement réduit les cotisations, adopté des lois taillées sur mesure pour les plus privilégié-e-s, créé des statuts précaires qui ne contribuent pas, ou très peu, au financement de la sécurité sociale... Une politique socialement injuste et inacceptable aux lourdes conséquences !

Fragiliser le système permet de nourrir le discours sur le « trou » de la sécurité sociale et les dépenses excessives qu'il conviendrait de cadencier. En réalité, les équilibres seraient assurés si les cotisations étaient payées au taux normal. 75 milliards d'euros pour la sécurité sociale, c'est à la fois considérable et insuffisant. Les besoins de la population continuent de croître. La crise sanitaire a rappelé le rôle essentiel de la sécurité sociale, c'est elle qui a permis, contre vent et marées, de tenir le cap aux heures les plus sombres de la pandémie.

Comme elle le rappelait déjà en 2018, la FGTB wallonne est attachée au caractère fédéral de la sécurité sociale. Le principe assurantiel et solidaire de ce système constitue un des piliers de la cohésion sociale puisqu'il prémunit une partie importante de la population contre le risque de pauvreté. Les principes qui l'encadrent restent les garants de la stabilité du système et de l'adhésion du plus grand nombre : principe assurantiel, système fondé sur le statut professionnel, financement des différentes branches via les cotisations sur les revenus du travail, gestion paritaire...



[...] *expression*

« Un cœur en commun. La belge histoire de la sécurité sociale »

En ce mois de janvier 2020, c'est en bande dessinée que la sécurité sociale est déclinée. Loin d'un ouvrage rébarbatif ou d'un livre de commande, le dessinateur-scénariste Harald Franssen propose une BD rythmée et passionnante, moderne et créative tant graphiquement qu'au niveau du scénario, reliant l'histoire de la sécurité sociale à notre vie de tous les jours, avec ses hauts et ses bas. Une BD publiée aux Éditions Delcourt, en partenariat avec le CEPAG, la FGTB wallonne et Solidaris.



3. PAS DE CONQUÊTES SOCIALES SANS LIBERTÉS SYNDICALES

Ces dernières années ont été marquées par une forte recrudescence de la répression antisyndicale, qu'elle soit patronale, législative, policière ou judiciaire... De plus en plus de syndicalistes se voient ainsi empêchés d'exercer pleinement leur mandat de représentation et de défense des travailleuses et travailleurs.

Cette répression prend des formes différentes : imposition d'un service minimum, recours aux huissiers pour briser des piquets de grève, appel à des « jaunes », intimidations de grévistes, voire le licenciement pur et simple de délégué-e-s... Tel fut, par exemple, le cas de Laurent, technicien au sein de l'entreprise Vandemoortele de Seneffe et délégué principal Horval, licencié sans que la direction n'ait daigné communiquer le moindre motif et ce, malgré les mobilisations de solidarité.

[...] *expressions*

Motion de soutien : « Touche pas à mon délégué ! » (11 janvier 2018)

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/motion-soutien>

Communiqué de presse du 23 janvier 2020 : « Droit de grève, droit démocratique »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/droit-grève-droit-démocratique>

Carte blanche du 29 septembre 2020 : « L'exercice de la citoyenneté ne se limite pas au dépôt d'un bulletin de vote dans l'urne ! »

<https://www.lesoir.be/327479/article/2020-09-25/carte-blanche-sur-le-droit-de-grève-lexercice-de-la-citoyenneté-ne-se-limite-pas>

► **Entrave méchante...**

La condamnation du président de la FGTB d'Anvers, Bruno Verlaeckt, après la grève nationale du 24 juin 2016 contre le relèvement de l'âge de la pension est un autre fait marquant. Il est condamné, en 2018, par le Tribunal de première instance d'Anvers pour « entrave méchante à la circulation » en tant qu'organisateur d'une action syndicale.

► **Solidarité avec les 17 du « pont de Cheratte »**

En novembre 2020, 17 syndicalistes sont eux aussi condamné-e-s pour « entrave méchante à la circulation » suite à une action menée dans le cadre de la grève générale interprofessionnelle du 8 octobre 2015 contre les mesures d'austérité du gouvernement Michel.

Dans son jugement, le Tribunal correctionnel de Liège ne cherche même pas à savoir si les prévenu-e-s ont, ou non, participé à une quelconque action de blocage organisée : il se borne à constater leur présence ce jour-là (et d'ailleurs pas nécessairement au moment des faits) pour en déduire qu'ils sont responsables de ce qui s'est passé. D'individuel, le droit pénal devient collectif.

Le Tribunal met ainsi en cause le droit de grève : mener une action de protestation sur la voie publique devient donc passible de poursuite et sanction pénale. Même des infirmières manifestant contre le Premier ministre pourraient être condamnées...

Le jugement condamne, rappelons-le, 17 militants, dont le plus connu est le président de la FGTB, Thierry Bodson, qui, au même titre que quelques autres militants plus lourdement sanctionnés, est considéré comme « plus responsable »

que d'autres de l'action syndicale. Comme si le projet de doter les organisations syndicales de la personnalité juridique se voyait concrétisé dans la jurisprudence à défaut d'avoir pu être inscrit dans la loi par la droite patronale.

Le 19 octobre 2021, la Cour d'appel de Liège a confirmé le jugement rendu en première instance. Face à cette atteinte grave à la liberté d'expression, à la liberté de manifester et d'exercer le droit de grève, la FGTB a introduit un recours en cassation et est déterminée à faire valoir ses droits à Strasbourg, devant la Cour européenne des droits de l'Homme.



[...] *expressions*

Carte blanche du 25 septembre 2020 : « Je ne suis pas contre le droit de grève... mais »
L'ensemble des responsables wallons des Centrales FGTB signent une carte blanche, diffusée sur le site du *Soir*. Dénonçant les attaques idéologiques, médiatiques et politiques, les condamnations judiciaires ainsi que la répression dans les entreprises et dans les rues, ils et elles rappellent que la démocratie sociale est indissociable de notre modèle démocratique. En conclusion, ils et elles préviennent : « La FGTB, dans l'ensemble de ses composantes, entend bien rappeler cette évidence au futur gouvernement et faire de la lutte pour les libertés syndicales et démocratiques une de ses principales priorités dans les semaines, mois et années à venir ».

<https://www.lesoir.be/327479/article/2020-09-25/carte-blanche-sur-le-droit-de-grève-l'exercice-de-la-citoyennete-ne-se-limite-pas>

Communiqué de presse du 23 novembre 2020 : « Pont de Cheratte : la FGTB en appel et n'en restera pas là ! »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/pont-cheratte-fgtb-en-appel-n-en-restera-pas>

« Le droit de grève et de manifester, c'est essentiel » : appel à l'action dans la cadre de la Journée internationale des Droits humains

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/actions-10-decembre>

À revoir : « La grève est un droit »

<https://www.youtube.com/watch?v=PglqCBhzDLY>

► Une attaque directe contre nos droits démocratiques

Ces condamnations représentent une attaque directe contre nos droits démocratiques, les droits des syndicalistes et de tous ceux qui mènent des actions dans l'espace public.

De nombreuses conquêtes démocratiques et sociales (suffrage universel, journée des 8 heures, congés payés, réduction de l'écart salarial femmes-hommes, sécurité sociale...) n'auraient jamais vu le jour si le monde du travail ne s'était pas mobilisé via, entre autres, les actions de grève et de blocage.

Pour la FGTB wallonne, sanctionner les personnes qui mènent une action pacifique dans l'espace public pour de meilleures conditions de travail, des salaires corrects ou contre le démantèlement de nos prestations sociales va à l'encontre de ce qui doit être une démocratie.

[...] expressions

Mars 2020. La FGTB wallonne dénonce « une dérive inquiétante face à des faits inacceptables » en marge de la manifestation dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, à Bruxelles. Une fois de plus, une fois de trop, une répression violente et aveugle s'est abattue sur des manifestantes et manifestants pacifiques. <https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/derive-inquietante-faits-inacceptables>

De la nausée à l'effroi: la vidéo fait le tour des réseaux sociaux et des médias en cette fin d'été 2020. Une agente de la police fédérale fait un salut nazi lors d'une intervention en février 2021 qui s'est soldée par la mort de Jozef Chovanec dans une cellule de l'aéroport de Charleroi. La FGTB wallonne condamne fermement ces comportements ignobles. Communiqué de presse du 21 août 2020 <https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/nausee-effroi>

4. SIAMO TUTTI ANTIFASCISTI !

► « En 40 ans de syndicalisme, je n'ai jamais vu une telle disproportion »

Le 25 janvier 2020, syndicalistes et antifascistes se rassemblent à Gilly pour protester pacifiquement contre la constitution d'un nouveau parti d'extrême droite à Charleroi. Mais la centaine de militantes et militants font face à une agression policière aussi inattendue que démesurée.

Ce jour-là, les forces de police de la Ville de Charleroi se sont livrées à un « dérapage » inacceptable : le type d'arme utilisé, le volume des troupes déployées, l'utilisation abusive de gaz poivré, le recours aux autopompes à deux reprises alors que le rassemblement était déjà disloqué... tout était hors normes. Rien n'est justifiable.

Sans aucune négociation avec les manifestantes et manifestants, la police de Charleroi a exécuté des ordres. Ces ordres ont, dans les faits, protégé des fascistes, qui ont même pu profiter de la charge policière pour passer à tabac des militantes et militants démocrates pacifistes. Plusieurs ont été blessés.

« En 40 ans de syndicalisme, je n'ai jamais vu une telle disproportion ! », déclare alors Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne.

Dans un contexte marqué par de nombreuses violences policières et la montée de l'extrême droite un peu partout en Europe, ces faits sont plus qu'interpellants. À l'heure où nous écrivons ces lignes, de nombreuses questions restent encore sans réponse, et ce malgré les récentes excuses publiques du bourgmestre de Charleroi, Paul Magnette.

Néanmoins, la FGTB wallonne appelle à ce que des enseignements puissent être tirés et que des mesures concrètes soient prises pour que de tels faits ne se reproduisent pas.

La résurgence de l'extrême droite nous rappelle que « le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde » et qu'il est du devoir de chaque citoyenne et citoyen de s'y opposer au nom de la démocratie politique et sociale.

On ne peut que constater, depuis plusieurs années, une recrudescence des violences et de l'usage d'armes dangereuses à l'encontre des mouvements sociaux (syndicalistes, féministes, sans-papiers...). Le manque de débat démocratique sur les stratégies policières déployées et les armes utilisées sont des phénomènes plus qu'inquiétants.

[...] expression

Communiqué de presse du 27 janvier 2020: « La FGTB wallonne organise une conférence de presse à Charleroi le 30 janvier 2020 pour dénoncer les faits »

► Solidarité avec la CGIL

En octobre 2021, à Rome, le siège national de la CGIL est attaqué et saccagé, en marge d'une manifestation antivax, par des groupes fascistes. Une offensive de l'extrême droite contre le mouvement syndical, la démocratie et les libertés.

Une action de solidarité avec les camarades italiens est organisée à Bruxelles le 16 octobre et la FGTB wallonne répond présente à l'appel. Au même moment, une manifestation nationale est organisée à Rome, à laquelle participera aussi une délégation FGTB.

► Pas de meeting fasciste en région liégeoise

Le 27 octobre 2021, le Front antifasciste 2.0 de Liège organise une mobilisation contre le meeting d'un nouveau parti d'extrême droite, «Chez nous», en présence de Tom Van Grieken (Vlaams Belang) et Jordan Bardella (Rassemblement national, France).

Ce meeting constitue une nouvelle tentative de l'extrême droite francophone de se structurer (en prévision des élections de 2024), mais cette fois avec l'appui des principaux partis d'extrême droite de Flandre et de France.

Fidèle à ses valeurs de résistance syndicale antifasciste, la FGTB wallonne appelle à une large mobilisation, aux côtés des antifascistes liégeois-e-s, pour empêcher la tenue du meeting dont le lieu est gardé secret.

Un courrier est envoyé à l'ensemble des bourgmestres wallons, lançant l'alerte sur la possibilité de l'organisation d'un meeting d'extrême droite sur le territoire de leur commune. Ce courrier n'est pas resté vain et le bourgmestre d'Herstal décide d'interdire le rassemblement prévu dans sa commune. Le parti d'extrême droite est contraint d'organiser une conférence de presse virtuelle.

Grâce à la résistance syndicale et militante, c'est *No Pasaran*.

Résistance syndicale

Pour dénoncer les attaques aux libertés syndicales mais aussi lancer l'alerte contre l'extrême droite, la FGTB wallonne appelle à la «résistance syndicale» à l'occasion de sa rentrée politique de septembre 2021.

« *Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent* ». Les mots de la résistante Lucie Aubrac trouvent écho dans cette campagne de sensibilisation qui accompagnera la FGTB wallonne dans les années à venir.



5. COVID-19 : NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS

Impossible d'évoquer l'année 2020 sans aborder la pandémie de coronavirus qui a profondément bouleversé notre quotidien...

La pandémie est officiellement déclarée en Belgique le 11 mars 2020. Ce qui était alors considéré par la ministre de la Santé Maggie De Block (Open-VLD) que comme une «petite grippe» va, à bien des égards, se transformer en crise sanitaire, sociale et politique majeure et durable...

Dans le cadre de ce rapport d'activités, nous ne ferons pas la chronologie complète de la pandémie. Nous nous contenterons de mettre en évidence ceci: du gouvernement Wilmès (en affaires courantes) au gouvernement de Croo, la gestion de la crise a été dictée par le souci principal d'en limiter l'impact sur l'économie, quitte à faire preuve des pires incohérences. Quitte, également, à mettre en danger la vie des travailleuses et travailleurs (pourtant devenus subitement «essentiels»).

Face à cette gestion néolibérale de la pandémie, nous avons pu constater l'importance fondamentale de notre sécurité sociale et de nos services publics, seuls dispositifs qui ont été en mesure de limiter l'ampleur de la crise, que ce soit au niveau sanitaire ou social.

Mais le rôle crucial qu'ont joué la sécurité sociale et les services publics ne doit pas occulter la réalité: les économies assassines effectuées dans les soins de santé, la sécurité sociale et les services publics ces 40 dernières années. À ce titre, la destruction, deux ans plus tôt, de la réserve stratégique de masques et sa non reconstitution pour raison d'économies par la ministre libérale de Block est éminemment révélateur. Comme l'affirme Thierry Bodson, Secrétaire général, à l'occasion du 1^{er} mai 2020: « *Cette crise nous rappelle qu'il faut en finir avec le libre-échange et le carcan budgétaire européen, annuler une partie de la dette publique, augmenter les salaires, les pensions, les allocations sociales, réduire et répartir le temps de travail, foutre la paix aux chômeurs et refinancer enfin la sécurité sociale et les services publics.* »

vidéos à découvrir



► **Chômage temporaire corona : la FGTB en première ligne**

L'adoption par le gouvernement Wilmès de l'élargissement du chômage temporaire pour « cas de force majeure » au coronavirus est probablement l'une des mesures les plus marquantes de cette crise. Elle a, dans une certaine mesure, permis d'éviter que de nombreux travailleurs et travailleuses se retrouvent dans une situation de grande précarité financière.

La FGTB, en tant qu'organisme de paiement des allocations de chômage, a été, depuis le début de la crise, en première ligne pour en assurer le paiement à plusieurs centaines de milliers de bénéficiaires via ses Régionales interprofessionnelles. Les travailleuses et travailleurs des permanences chômage n'ont pas compté leurs efforts, pendant de nombreux mois, pour assurer le paiement des allocations en temps et en heure à celles et ceux qui étaient privés d'emploi en raison des confinements. À cette occasion, les équipes de la FGTB ont été renforcées par les travailleuses et travailleurs d'autres services et ont travaillé en permanence pour faire face à un afflux inédit de demandes. La tâche était en effet d'ampleur puisque le nombre global, de demandes a été multiplié par 10 à l'échelle du pays, passant d'environ 100.000 cas par an à près d'un million en quelques semaines. Un travail à saluer et pour lequel il faut remercier l'ensemble des équipes qui ont assuré et rempli cette mission dans des conditions parfois difficiles.

► **Une meilleure prise en compte de la situation des stagiaires PFI**

De nombreuses personnes ont vu leur contrat Plan Formation-Insertion⁴ suspendu ou interrompu suite à la pandémie. Grâce à l'action de la FGTB wallonne, elles ont pu bénéficier d'une indemnité équivalente à 70 % de leur prime pour les périodes de suspension de contrat.

Initialement, en cas de suspension de contrat suite au Covid-19, les stagiaires PFI n'avaient en effet pas droit au chômage temporaire et leur prime PFI était suspendue. Une situation intenable pour beaucoup, particulièrement les jeunes sans aucun autre revenu.

Les interpellations de la FGTB wallonne auprès du gouvernement wallon n'auront donc pas été vaines.

⁴ Le PFI est un dispositif régional de formation et d'insertion durant lequel les stagiaires ne touchent pas de salaire mais une prime du FOREM, dont le montant est variable.

► **Essentiel-le-s mais jusqu'à quand ?**

À la faveur de la crise, tout le monde (ou presque) comprend désormais que le personnel soignant (du non-marchand ou du service public), les fonctionnaires, le personnel de nettoyage, les éboueurs, les services sociaux et bien d'autres... sont essentiels à la vie en société. Tout le monde constate que ce sont les travailleuses et les travailleurs qui nous sauvent et maintiennent le navire à flot en situation d'urgence sanitaire, en prenant des risques en pleine pandémie.

Et tout aussi soudainement se produit l'incroyable : la solidarité, le bien commun, le rôle crucial de l'État, la sécurité sociale, les services publics se voient encensés par celles et ceux qui, hier encore, faisaient mine de les ignorer ou n'en parlaient qu'avec dédain. Pire, s'appliquaient à les détruire, méthodiquement. Mais qu'est-il donc arrivé aux missionnaires du marché, de la concurrence libre et non faussée, aux croisés de la foi néolibérale ? Une subite illumination collectiviste ?

Cette fulgurante conversion d'apparence solidaire n'aura pas survécu aux déconfinements. Comme on pouvait s'y attendre, les mots qui rassurent ont rapidement laissé la place, dans leur bouche, au prêchi-prêcha habituel sur les inévitables économies budgétaires, les privatisations, la défiscalisation des heures supplémentaires, les réductions de cotisations patronales, l'augmentation du temps de travail, la possibilité de licencier à moindre coût, etc.

► **Le monde d'avant... mais en pire !**

N'oublions pas que pendant qu'on applaudissait les essentiel-le-s, que la population organisait la solidarité au travers de différentes initiatives (distributions alimentaires, chaînes de solidarité, ateliers de confection de masques et de matériel de protection...), le patronat, quant à lui, surfait sur la crise pour tenter d'accentuer la précarisation du marché du travail et de diminuer la contribution sociale et fiscale des entreprises.

Pendant que des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs étaient mis — partiellement ou complètement — au chômage temporaire, subissant de très lourdes pertes de revenus, que des millions d'autres ont littéralement risqué leur vie pour assurer les productions et services essentiels nous permettant de faire face à la pandémie, les fédérations patronales revendiquaient, sans honte, de pouvoir les licencier plus facilement, reporter leurs congés, les faire travailler de nuit et en heures supplémentaires sans aucune compensation...

La « stratégie du choc »⁵ est bien connue. Profiter de la crise pour intensifier la barbarie capitaliste.

► **Le virus c'est le capitalisme !**

« Le capitalisme nuit gravement à la santé », vous vous souvenez ? Après la crise financière de 2008, on a cru qu'un boulevard s'ouvrirait naturellement pour des politiques au service de l'intérêt général et d'une plus juste répartition des richesses. Mais à gauche, du côté des opposantes et opposants au modèle néolibéral, ce fut la gueule de bois, la panne, l'incapacité à inverser le rapport de force et à imposer un autre projet de société. Résultat : le monde du travail a morflé, durement. Et ce sont les citoyennes et citoyens qui sont passés à la caisse, impunément rackettés au bénéfice des responsables de la crise.

Nous voici 14 ans plus tard. À nouveau, mais sans doute plus douloureusement encore, les citoyennes et citoyens ont éprouvé à quel point le capitalisme nuit gravement à LEUR santé. L'État, depuis si longtemps privé des moyens de jouer pleinement son rôle, n'a pas été à la hauteur pour protéger sa population tout en lui infligeant des conditions drastiques de confinement qui auraient pu être évitées.

Bien sûr, ils vont tenter de nous refaire le coup et nous dire que l'épidémie a coûté cher, trop cher. Ils ont déjà commencé à ànonner leur refrain néolibéral : « *Nous nous sommes soignés au-dessus de nos moyens, maintenant il va falloir VOUS serrer la ceinture pour rembourser cette dispendieuse dépense publique* ». À nous d'être assez fortes et forts, assez nombreux et nombreuses pour leur dire « NON ».

⁵ Klein, N. (2007). *La Stratégie du choc*. Actes Sud.



[...] expressions

Au fil des confinements successifs et des mesures sanitaires, la FGTB wallonne s'est exprimée par voie de communiqués de presse mais aussi par messages vidéo pour dénoncer l'attitude gouvernementale et patronale.

- Communiqué de presse : « On recommence tout comme avant ou on leur dit merde ? » La Fête des travailleuses et des travailleurs sera virtuelle, cette année. Un 1^{er} mai confiné. Masqué. Mais pas résigné. La crise sanitaire que nous vivons démontre tragiquement ce qu'on savait déjà : il faut en finir avec les économies assassines qui ont été effectuées dans nos soins de santé, dans notre sécurité sociale, dans les services publics. Il faut en finir avec l'obsession néolibérale de la saignée.
- Communiqué de presse du 11 mai 2020 « Quand un soutien aux aides-ménagères se transforme en subside aux entreprises » Deux mois, c'est le temps qu'il aura fallu au gouvernement wallon pour accoucher d'une formule qui permette aux travailleuses des titres-services de ne pas perdre leur salaire. Deux mois, c'est surtout le temps qu'auront mis les fédérations patronales pour obtenir la garantie de se sucrer grassement au passage. De manière totalement scandaleuse !
- Communiqué de presse du 27 mai 2020 : « Le monde d'avant... mais en pire » Voka, UCM, UWE, FEB... Ces derniers jours, c'est tout le banc patronal qui surfe sur la crise pour tenter d'accentuer la précarisation du marché du travail et de diminuer la contribution sociale et fiscale des entreprises. Un patronat décomplexé, ça ose tout !
- Manifeste : « Mettons fin au système de brevets privés ! » En juin, à l'initiative du CADTM International, 200 organisations sociales, syndicats (dont la FGTB wallonne), ONG et autres mouvements actifs dans les cinq continents ont signé un appel international pour la fin du système de brevets privés et pour une industrie pharmaceutique sous contrôle social et un système de vaccination public, universel et gratuit. <http://www.cadtm.org/Liste-des-360-premieres-signatures-de-personnes-qui-soutiennent-le-Manifeste>
- Communiqué de presse du 19 octobre 2020 : « Covid-19 et fermeture de l'Horeca : ne laissons pas les travailleuses et travailleurs sur le carreau ! » Ça y est, le couperet de la « deuxième vague » est tombé. Parmi les mesures mises en place par le gouvernement fédéral pour freiner la propagation du coronavirus et éviter un nouvel engorgement des hôpitaux, il a été décidé de mettre l'Horeca à l'arrêt pendant un mois. La FGTB wallonne exprime son soutien à tout un secteur qui, déjà affaibli par le confinement et les mesures sanitaires, doit faire face, une nouvelle fois, à une fermeture totale.
- « Trouver l'équilibre entre l'économie et le social » : dans les colonnes du *Soir*, le 4 novembre 2020. Jean-François Tamellini, témoigne des difficultés que rencontrent dans les entreprises de nombreux travailleurs alors que le pays s'engage dans un deuxième confinement : « Chaque jour me parviennent des récits pénibles qui soulignent un "deux poids, deux mesures" dans les décisions prises qui soutiennent les entreprises, mais pas assez ceux qui y travaillent. Il faut aider les entreprises en difficulté, mais aussi lier les aides à un moratoire sur les ruptures de contrats. Bref, trouver un équilibre entre l'économie et le social. Trop souvent, la logique du profit continue à prévaloir sur la santé des gens. »
- Communiqué du 16 décembre 2020 : « Pour une indemnité compensatoire pour les ALE » La CSC et la FGTB wallonnes revendiquent une indemnité sociale compensatoire pour les travailleuses et travailleurs ALE. En effet, en raison du confinement, la plupart d'entre elles et eux ont perdu cette activité et le revenu qu'ils et elles en tiraient. Il s'agirait d'une aide analogue à celle dont ont bénéficié les travailleurs et travailleuses mis en chômage temporaire, notamment les travailleuses du secteur des titres-services.

En vidéo

- « On est là pour vous ! » (mars 2020)
<https://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/on-est-pour-vous>
- « Chômage temporaire: que faire ? » (mars 2020)
<https://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/chomage-temporaire-que-faire>
- « Chômage temporaire: quel sera le montant de mon allocation ? » (mars 2020)
<https://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/chomage-temporaire-quel-sera-montant-mon-allocation>
- Audition de Sabine Libert, Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne, en Commission spéciale chargée d'évaluer la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 par la Wallonie (30 novembre 2020)
https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=podcast&id_pod=38401&id_doc=100608

À lire

- La brochure « Solutions post-corona » (juin 2020)
<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/solutions-post-corona>
- La brochure: « Covid-19: rétroacte d'un fiasco annoncé » (novembre 2020)
<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/ligne-temps-pour-mieux-comprendre>

6. C'EST ESSENTIEL

Fin 2020, c'est via les réseaux sociaux que la FGTB wallonne sensibilise, dans un contexte sanitaire « Covid ». Sécurité sociale, santé au travail, droit de grève, services publics, lutte contre les inégalités, meilleurs salaires et protection sont « essentiels » et incontournables pour une société juste et solidaire.



7. DU CHANGEMENT À LA TÊTE DE LA FGTB FÉDÉRALE ET WALLONNE

Le 9 juin 2020, Robert Vertenueil remet son mandat à disposition des instances. Pour le remplacer à la présidence de la FGTB, le Comité fédéral du 10 septembre élit Thierry Bodson à la tête de l'organisation syndicale. Le Liégeois, comptable de formation, était Secrétaire général de l'Interrégionale wallonne depuis 2008.

Régionaliste convaincu, Thierry Bodson aura marqué durablement la FGTB wallonne durant ses 12 années de mandat de Secrétaire général. On se souviendra de sa volonté de construire des ponts entre l'organisation syndicale et le monde associatif, son combat sans relâche pour défendre un droit au chômage pour toutes et tous et ses efforts acharnés pour une fiscalité juste.

Pour le remplacer dans son mandat de Secrétaire général de l'Interrégionale wallonne, c'est Jean-François Tamellini, alors Secrétaire fédéral de la FGTB, qui est élu par les instances. En pleine pandémie de coronavirus, le nouveau Secrétaire général rend hommage aux travailleuses et travailleurs essentiels de la crise et à tous les oubliés et

oubliées de la crise. « Ce ne sont ni les banquiers, ni les patrons de multinationales, ni les spéculateurs en tout genre qui font tourner la société. Les essentiels, ce sont celles et ceux qui soignent, qui nettoient, qui produisent, qui livrent et qui achalandent la nourriture dans les magasins. Ce sont toutes celles et ceux qui ont été en première ligne, qui sont dans des fonctions reconnues comme essentielles et pourtant parmi les moins valorisées... ».

Dès son investiture, Jean-François Tamellini rappelle la nécessité de se battre pour un changement de cap radical. Il fixe les priorités de la FGTB wallonne : réduction collective du temps de travail, lutte contre les inégalités sociales et entre hommes et femmes, défense des services publics, transition écologique socialement juste, convergence des luttes et défense de la démocratie menacée par la banalisation de l'extrême droite et les attaques contre les libertés syndicales.

C'est Patricia Vermoote, issue du secteur Admi de la CGSP, qui remplace initialement Jean-François Tamellini au poste de Secrétaire fédérale. Quelques mois plus tard, elle remet son mandat aux instances et, le 2 avril 2021, c'est Selena Carbonero qui est élue à ce poste. Diplômée en droit à l'Université de Liège en 2003, elle a débuté sa carrière à la FGTB en tant que conseillère juridique de la Centrale des Métallus Wallonie-Bruxelles avant de devenir permanente de la Centrale générale de Liège. Elle présidait également, depuis 2018, le Bureau wallon des femmes.

[...] *expression*

Le 12 juillet 2020, quelques semaines avant de prendre ses nouvelles fonctions à la tête de la FGTB wallonne, Jean-François Tamellini s'exprime dans *Le Soir* et confirme la nécessité d'impulser « un changement de cap radical ».

Un ancrage à gauche réaffirmé lors de sa prise de fonction en septembre 2020 dans la presse écrite, radio et télé mais aussi dans un message vidéo à destination des militantes et militants. <https://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/transformer-nos-applaudissements-en-poings-leves-0>

8. DERRIÈRE L'INTENTION, UN RISQUE DE DÉRIVES...

En ce début d'été 2020, plusieurs associations féministes lancent l'alerte sur une proposition de loi « modifiant le Code civil en vue d'instaurer une protection juridique prénatale ».

Prévoir que « l'enfant dont une femme est enceinte est présumé déjà né chaque fois que son intérêt l'exige » est en effet une vision dangereuse. En faisant primer les droits du fœtus sur ceux de la femme qui le porte, les craintes d'un recul du droit des femmes à disposer de leur corps mais aussi d'une atteinte au droit à l'avortement sont réelles. Autant de signaux de dérives qui touchent d'abord les femmes mais ont un impact sur l'ensemble de la société.

La preuve ? Les pays où les droits du fœtus priment ne sont pas des modèles d'égalité. Au contraire... Pour ne citer que le Brésil ou les États-Unis, on ne peut que déplorer les décisions de leur dirigeant respectif qui portent atteinte aux libertés et à la démocratie. Pour la FGTB wallonne, suivre ce type d'exemples est inacceptable.

[...] *expression*

Communiqué de presse du 24 juin 2020 : « Proposition de loi pour protéger l'enfant à naître : derrière l'intention, un risque de dérives... »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/derriere-intention-risque-derives>

9. FAIRE FRONT : NON AU RETOUR À L'ANORMAL !

Pour affronter la crise et redéfinir les bases d'un monde plus juste, des dizaines de collectifs et syndicats — parmi lesquels la FGTB wallonne — ont lancé l'initiative « Faire Front » pour un avenir social, écologique et démocratique.

Un front que tous les citoyens, citoyennes ou associations qui en partagent les valeurs peuvent rejoindre...

« Non au retour à l'anormal ! Notre urgence : l'égalité et la dignité. Ils veulent fermer le couvercle sur nos espoirs : nous ferons bouillir la marmite par le fond. Fin du monde, fin du mois, même combat ! Ensemble, faire front pour un avenir social et écologique. »

Ce sont ces mots qui ouvrent la page d'accueil du site www.fairefront.be et qui mèneront les réflexions et actions de cette plateforme dans les mois et années qui suivent.

[...] *expression*

Le 1^{er} avril 2020, en plein confinement, *Le Soir* publie une carte blanche signée par plus de 500 personnes : « Gérer l'urgence puis réinventer l'avenir »⁶. Suite à cette publication, citoyennes, citoyens, associations et syndicats ont poursuivi leurs rencontres et débats. Ensemble, ils ont défini quelques grands objectifs, des priorités, un cadre et une méthode de travail évolutifs.

10. PHOTOVOLTAÏQUE : 242 MILLIONS D'EUROS POUR LES PROSUMERS, QUI DIT MIEUX ?

« Il faut changer le système des compteurs à budget », estime le RWADÉ, Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie, dans la presse en ce début juillet 2020.

Un nouvel accord est en effet intervenu au sein du gouvernement wallon dans le dossier du tarif « prosumer » (contraction, en anglais, des mots producteur et consommateur) pour les propriétaires de panneaux photovoltaïques.

Des mesures avaient déjà été décidées début mai dans ce dossier : l'octroi de primes aux prosumers investissant dans des équipements de domotique favorisant l'autoconsommation, l'installation d'un compteur bi-directionnel subventionné par le gouvernement et une compensation financière octroyée aux propriétaires de panneaux suite à l'entrée en vigueur du tarif *prosumer*.

Le nouvel accord prévoit, pour 2020 et 2021, un soutien pour l'électricité non autoconsommée par les *prosumers*, qui couvrira 100 % de leur redevance. Pour 2022 et 2023, ce soutien sera réduit à 54,27 % afin de favoriser l'autoconsommation et, au-delà de 2023, une nouvelle période tarifaire démarrera et plus aucun soutien ne sera proposé.

Mais, au moment de rédiger l'accord, les partenaires du gouvernement se sont rendu compte qu'ils avaient « oublié » de prendre en compte la TVA de 21 % sur les tarifs de distribution, ce qui gonfle l'enveloppe à 242 millions d'euros. Le coût de ces mesures sera supporté par le budget régional... et donc l'ensemble des citoyennes et citoyens wallons.

[...] *expression*

Communiqué de presse du 14 juillet 2020 : « Photovoltaïque : 242 millions € pour les prosumers, qui dit mieux ? »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/photovoltaique-242-millions-eu-pour-prosumers-qui-dit-mieux>

⁶ <http://www.econospheres.be/Gerer-l-urgence-puis-reinventer-l-avenir>

11. MASQUÉ·E·S, PAS BÂILLONNÉ·E·S

PAS MASQUÉ·E·S **BÂILLONNÉ·E·S**

**Pour la concertation sociale, pour les services publics,
FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX**

Suivi du Covid-19, aides à l'emploi, accompagnement FOREM, AViQ, Get up Wallonia... les cas où la concertation sociale wallonne est bafouée sont beaucoup trop nombreux en cette année 2020.

C'est ce que les militantes et militants de la FGTB wallonne rappellent ce 27 août 2020 lors d'une action devant le siège du gouvernement wallon, à Namur. Même masqué·e·s, ils comptent bien faire entendre leur voix pour la concertation sociale, pour les services publics.

Ils rappellent que la concertation sociale et des services publics de qualité sont indispensables en démocratie. La démocratie ne se limite pas à aller voter de temps en temps en donnant un chèque en blanc aux responsables politiques. La citoyenneté doit s'exercer, au quotidien, à tous les niveaux : quartiers, associations, communes, écoles, lieux de travail... et dans les organes de concertation.

Des évidences que la FGTB wallonne entend bien rappeler autant de fois que nécessaire...

12. ÉLECTIONS SOCIALES 2020

Les élections sociales n'ont évidemment pas échappé au contexte pandémique. Après des mois d'attentes et d'incertitudes (report de la date initiale, suspension de la procédure...), elles se sont finalement tenues entre le 16 et le 29 novembre 2020. Inutile de dire que dans un contexte de distanciation et de télétravail, la campagne fut sans précédent, tant sur le fond que la forme. Les Centrales professionnelles et les candidat·e·s ont dû rivaliser d'ingéniosité pour mener campagne auprès des travailleuses et travailleurs. En outre, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, la procédure de vote a également dû être adaptée. C'est donc par correspondance ou de manière électronique que les travailleuses et travailleurs ont été amenés, dans de nombreuses entreprises, à désigner celles et ceux qui les représenteront au Conseil d'Entreprise, au CPPT ou au sein de leur Délégation syndicale.

Autre nouveauté lors de cette édition 2020 des élections sociales, les intérimaires ont pu, et ce pour la première fois, participer à l'élection de leur délégué·e. Une avancée obtenue en grande partie grâce la FGTB !

► La FGTB se maintient

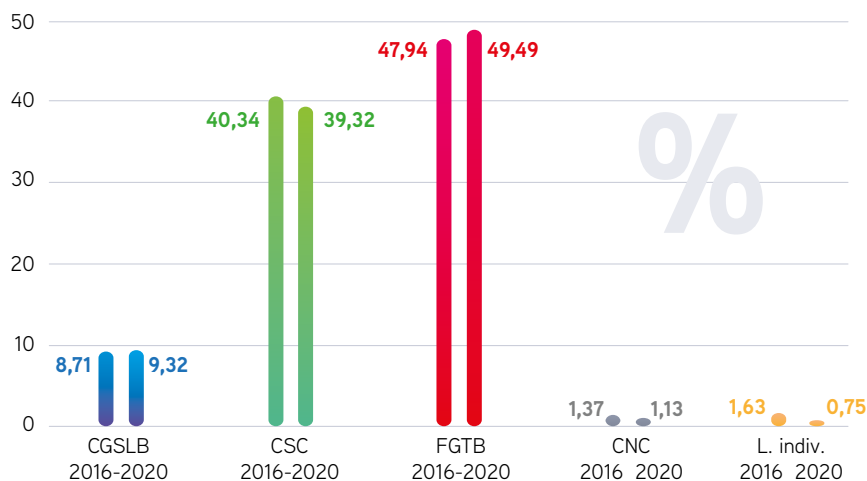
Notons en premier lieu que la participation aux élections sociales en 2020 fut globalement du même niveau qu'en 2016. Et ce, malgré un contexte particulièrement compliqué dû au Covid-19.

Du côté des résultats, la FGTB soulignera :

- le maintien de nos résultats obtenus en 2016, tant pour le CE que pour le CPPT ;
- en voix, la FGTB enregistre une progression dans les CE ;
- une progression dans le non-marchand en Wallonie, tant pour le CE que pour le CPPT (entreprises de 50 à 99 travailleurs) et tant en nombre de voix que de sièges ;
- une progression du nombre de femmes élues dans les CPPT et les CE.

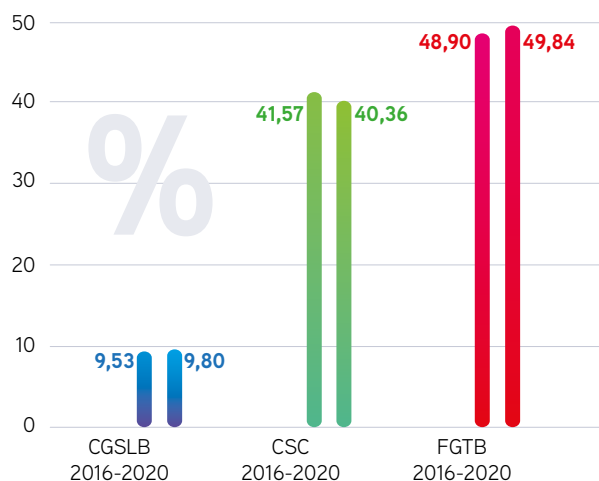
En Wallonie, la FGTB progresse légèrement (tant en voix qu'en sièges) que ce soit en CE ou en CPPT, et ce par rapport aux élections de 2016⁷. Comme l'exprimera Jean-François Tamellini à l'issue de ces élections sociales, « en Wallonie, un-e travailleur-euse sur deux dans le secteur privé a voté pour la FGTB car nous incarnons cet esprit de résistance farouche contre un système injuste qui n'hésite pas à intimider celles et ceux qui osent le contester ».

Élections sociales 2020 - Résultats approuvés par les partenaires sociaux le 19 mars 2021
Avec finalité indust. et commerciale - Wallonie : répartition des voix (en %) CE (2016-2020)



Source : SPF ETCS.

Élections sociales 2020 - Résultats approuvés par les partenaires sociaux le 19 mars 2021
Avec finalité indust. et commerciale - Wallonie : répartition des voix (en %) CPPT (2016-2020)



Source : SPF ETCS.

⁷ <https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/statistics/Graphiques%20FR.pdf>



[...] *expression*

Réduction du temps de travail, lutte contre les inégalités femmes-hommes, emploi, salaires et services publics de qualité... Le Secrétaire général de la FGTB wallonne, Jean-François Tamellini, s'exprime dans une vidéo à destination des militantes et militants au moment du lancement des élections sociales. « Changer de cap... Maintenant ! » (novembre 2020) <https://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/changer-cap-maintenant>

Par la suite, c'est à nouveau en vidéo que le Secrétaire général dresse le bilan de ces élections. Progression de la FGTB aux élections sociales en Wallonie, actions pour le droit de grève et de manifester, combats à mener pour un changement de cap radical et de nouvelles victoires sociales... Autant de perspectives pour les délégué·e·s élu·e·s dans les années à venir... « Merci... Et à demain pour de nouveaux combats ! » (décembre 2020) <https://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/merci-demain-pour-nouveaux-combats>

13. LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL MÉPRISE ENCORE FOIS LES SANS-PAPIERS

L'épidémie de Covid-19 fragilise et précarise des millions de personnes. Parmi elles, les personnes sans-papiers sont particulièrement exposées.

Accès à la santé, à l'emploi et à la formation, au logement et, tout simplement au séjour légal... Plusieurs associations, fédérations et syndicats actifs dans l'intégration adressent, en juin 2020, un cahier de propositions au gouvernement wallon.

Accès au droit à la santé, à l'emploi, à l'éducation, au logement, au séjour légal... Les propositions formulées répondent à l'urgence impérieuse de protection de la santé de l'ensemble de la population. Ces situations dramatiques doivent être considérées comme un indice de l'ampleur et de l'aggravation des problématiques si les autorités compétentes ne prennent pas les devants par des solutions structurelles durables. La situation des sans-papiers nous concerne toutes et tous. Y faire face exige une volonté politique forte, créative et solidaire.

Au niveau fédéral, une fois formé, le nouveau gouvernement « Vivaldi » s'obstine pourtant à ne pas les entendre, à n'apporter aucune solution à leur situation et à n'envisager que des mesures d'exclusion et de répression à leur rencontre.

[...] *expression*

Déjà en mai 2020, dans les colonnes du *Soir* et du magazine *Moustique*. Jean-François Tamellini, Secrétaire général, répond par l'affirmative à la question : « Et si on régularisait les sans-papiers ? »

Nouvelle expression, dans une carte blanche publiée le 20 octobre 2020⁸, où des dizaines d'associations, syndicats et collectifs appellent les responsables politiques à, enfin, prendre des mesures concrètes permettant de sortir ces personnes de la précarité.

8 <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2020/10/20/comment-le-gouvernement-peut-il-imaginer-que-les-personnes-sans-papiers-vont-oser-se-signaler-pour-etre-depistees-Z544CAB6FFCZ7OIS7UTOLK3SFE/>

Extrait choisi

« Les personnes sans papiers sont toujours ignorées, laissées pour compte, méprisées. Pour seule réponse, le nouveau gouvernement mentionne dans son accord qu'elles seront "intégrées dans la stratégie globale de dépistage des autorités fédérales et des entités fédérées".

Le gouvernement annonce la construction de nouveaux centres fermés et l'augmentation des retours forcés. La « commission Bossuyt » propose d'allonger la peine de prison liée au séjour irrégulier de 3 mois à 1 an. Dans ce contexte, comment le gouvernement peut-il imaginer que les personnes sans papiers vont oser se signaler pour être "intégrées dans la stratégie globale de dépistage"? Comment peut-il penser qu'un tracing sera efficace en l'absence de garanties contre les risques d'arrestation et d'expulsion?

L'épidémie de coronavirus est une circonstance particulièrement exceptionnelle, qui devrait être prise en compte dans le cadre des demandes introduites sur base de l'article 9bis de la loi de 1980 et justifier l'octroi d'un titre de séjour aux personnes qui en sont privées. Il est urgent de leur permettre de sortir de la grande précarité, de mener une vie digne, d'être en mesure de se protéger et de protéger les autres.

En s'y refusant, le gouvernement hypothèque la santé de l'ensemble de la population vivant en Belgique, en privilégiant des enjeux politiques partisans aux dépens de l'intérêt général. Ce n'est pas acceptable.»

► Un permis unique comme solution à la pénurie de personnel « essentiel »

Face à l'urgence de la situation sanitaire, le secteur wallon de l'insertion et les organisations syndicales ont interpellé, à plusieurs reprises, la ministre wallonne de l'Emploi, Christie Morreale afin que des mesures d'assouplissement soient prises pour l'octroi d'un permis unique afin de faire face aux besoins criants de personnel « essentiel ».

De son côté, la ministre Morreale a lancé un appel au secrétaire d'État fédéral à l'asile et à la migration, Sammy Mahdi, lui demandant qu'une mesure exceptionnelle soit mise en place afin que d'octroyer un permis unique aux personnes sans-papiers.

Le 18 novembre 2020, la FGTB et la CSC wallonnes organisent une conférence de presse en mettant en avant des témoignages de personnes sans papiers afin d'illustrer l'urgence et la nécessité de mettre en place une procédure d'assouplissement à l'accès au permis unique et de mener une véritable politique de régularisation des personnes sans-papiers.

[...] *expression*

« Accès au permis unique : la politique de l'autruche du secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration »
Dans une communication à la presse, le 23 décembre 2020, la FGTB wallonne rappelle la nécessité pour les personnes sans papiers d'accéder au permis unique. Dans un contexte où une troisième vague mettrait le personnel soignant dans d'immenses difficultés, la FGTB wallonne s'indigne de la politique de l'autruche du secrétaire d'État à l'asile et la migration et regrette amèrement de ne pouvoir débattre et échanger pour trouver une réponse à la pénurie de personnel dit « essentiel », mais aussi à la sortie d'une partie de la population de l'extrême précarité. Des situations qui revêtent un caractère d'urgence nécessitant des mesures structurelles durables.

14. NOUVEAU SITE WEB POUR LES CELLULES DE RECONVERSION

En novembre 2020, Les Cellules de reconversion de la FGTB wallonne inaugurent leur tout nouveau site : <https://reconversions.be/fr/>

L'occasion de rappeler l'importance et l'efficacité de ce dispositif unique, destiné à soutenir et aider à la réinsertion professionnelle des travailleurs et travailleuses victimes d'un licenciement collectif.

Suite à l'épidémie et ses conséquences, les fermetures d'entreprises et licenciements collectifs se font malheureusement de plus en plus nombreux. Pour faire face à ces situations et venir en aide aux travailleuses et travailleurs, la Wallonie dispose d'un dispositif unique et efficace : les Cellules de reconversion.

Le 27 octobre 2020, le ministre de l'Emploi annonçait d'ailleurs l'activation de 20 nouvelles Cellules de reconversion, leur nombre passant donc dès lors de 32 à 52.

Le nouveau site des Cellules de reconversion de la FGTB wallonne est donc un outil précieux en cette période de crise. On y trouve :

- des explications sur le dispositif : missions, fonctionnement et répartition des rôles, procédures...
- le bilan des Cellules : chiffres et résultats ;
- des actus en lien avec l'emploi ;
- les contacts des accompagnateurs sociaux permanents et de l'équipe de coordination ;
- des outils : vidéos, brochures, outils pratiques...

[...] *expression*

À(re)voir : l'émission Regards FGTB : «40 ans de solidarité: les Cellules de reconversion en Wallonie»
<https://www.youtube.com/watch?v=gBBcm2MVSPM>

2021

1. DETTE WALLONNE : ÉVITONS LE RETOUR À L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE

En ce début d'année 2021, le ministre wallon du budget, Jean-Luc Crucke (MR) annonce la création d'une Commission de la dette composée d'experts en finances publiques. La FGTB wallonne réagit publiquement et avance des propositions concrètes pour récupérer des moyens financiers en travaillant sur la gestion de la dette régionale. Elle regrette également de ne pas être représentée au sein de cette commission.

Face à une dette qui augmente encore en raison de la crise sanitaire, il serait en effet opportun d'en geler les intérêts pendant deux ans. Les banques et le secteur de la finance, qui ont largement bénéficié des aides publiques en 2008, doivent, eux aussi, contribuer à l'effort commun et contribuer aux mesures de relance de la Wallonie.

Le Secrétaire général de préciser : « Notre postulat de départ est celui-ci : nous considérons que les banques et le secteur de la finance doivent contribuer aux mesures de relance de la Wallonie. » Et Tamellini de préciser qu'il ne s'agit pas d'une « proposition bolchevique » : « Il faut savoir que la charge des intérêts sur la dette wallonne coûte 300 millions d'euros par an. Le taux implicite sur la durée est de 2,45 %. Nous considérons qu'il faut tenir compte des circonstances actuelles et neutraliser les intérêts sur 2021 et 2022. Cela rapporterait 600 millions aux finances wallonnes. Ensuite, vu que les taux d'intérêt sont à 0 %, il s'agit de renégocier cette dette pour ne plus payer que 150 millions d'euros par an à partir de 2024 ».

[...] *expression*

«La FGTB wallonne propose ses services à... Jean-Luc Crucke (MR)», un article paru dans *La Libre* du 14 janvier 2021 et relayé, entre autres, par la *DH*.

2. REDRESSEMENT DE LA WALLONIE : OSER LE CHANGEMENT DE CAP !

La Wallonie n'a pas été épargnée par la crise sanitaire. Elle ne l'est pas non plus par la crise socio-économique qui en découle et, en ce début d'année 2021, ses effets se font déjà sentir.

Dans un contexte alternant confinements et mesures restrictives depuis bientôt un an, la FGTB wallonne est convaincue de l'urgence de mesures de soutien pour permettre aux PME, TPE et petits indépendants wallons de garder la tête hors de l'eau. Des aides qui sont octroyées grâce aux mécanismes de solidarité que sont la fiscalité et la sécurité sociale, si souvent décriées et attaquées par le patronat.



Au-delà de ces mesures de soutien indispensables pour gérer l'urgence, l'heure est au redressement. Et pour la FGTB wallonne, il ne peut y avoir de véritable relance si les vieilles recettes, particulièrement indigestes, sont une nouvelle fois réchauffées...

[...] expression

C'est dans une carte blanche publiée sur le site du *Soir* le 3 février 2021 que le Secrétaire général réaffirme la nécessité d'un changement de cap pour redresser la Wallonie.

3. DETTES PUBLIQUES : REPREDRE NOTRE DESTIN EN MAIN

Les dettes publiques détenues par la BCE représentent environ 30 % de la dette publique des 19 États de la zone euro, soit un peu moins de 4.000 milliards d'euros sur une dette publique totale de 12.000 milliards dans la zone euro.

Si cette dette était annulée, cela diminuerait les contraintes budgétaires que la BCE et la Commission européenne se préparent à imposer après la pandémie. L'annulation de cette dette donnerait plus de moyens financiers aux États pour protéger la population face à la pandémie et aux effets de la crise multidimensionnelle du système capitaliste. Cela permettrait également d'investir plus de moyens dans la lutte contre la crise écologique et le changement climatique. Une manière de reprendre notre destin en main.

► Alléger radicalement le poids de la dette

En mai 2019, quelques semaines avant les élections, la plateforme ACiDe — Audit citoyen de la dette (composée d'une trentaine de mouvements sociaux et associations, dont la FGTB wallonne) — rappelle que la question de la dette est centrale. Cette dernière constituant un mécanisme permanent de transfert des richesses produites par 99 % de la population vers le 1% le plus riche, mais aussi servant de prétexte pour mener une offensive très dure contre les droits économiques et sociaux des citoyen-ne-s de notre pays.

Pourtant, souligne la plateforme ACiDe, la justice sociale et une transition écologique digne de ce nom seront impossibles à concrétiser si nos gouvernements persistent à se soumettre aux exigences des détenteurs de capitaux en général et des créanciers en particulier.

Dès lors, une sortie de crise par le haut implique de réfléchir à des solutions crédibles pour alléger radicalement le poids de la dette et rompre avec les politiques d'austérité.

Dans son mémorandum en vue des élections, ACiDe développe 9 solutions pour le niveau fédéral et 5 pour le niveau régional.

[...] expression

« Annuler les dettes publiques détenues par la BCE pour reprendre en main notre destin », une tribune réunissant 150 signataires européens dont le Secrétaire général de la FGTB wallonne et parue, entre autres, sur le site RTBF Info, le 5 février 2021.

Mémorandum ACiDe en vue des élections régionales et fédérales de mai 2019
https://www.fgtb-wallonne.be/sites/default/files/fichiers/memorandum_de_laudit_citoyen_de_la_dette_en_belgique_2019.pdf

4. AIP, TOI NON PLUS TU N'AS PAS CHANGÉ...

Deux ans après le rejet du précédent d'AIP, les « interlocuteurs sociaux » se remettent autour de la table pour négocier un nouvel accord. Mais à loi inchangée, situation similaire. Force est de constater que le patronat et le Conseil central de l'économie n'ont que des miettes à offrir aux travailleuses et travailleurs : la marge salariale atteint péniblement 0,4 % pour 2021 et 2022. Et ce, alors que c'est le travail des salariés et salariées qui nous a permis de faire face à la crise et qu'ils et elles furent nombreux à assurer leur service pendant la crise sanitaire, dans des conditions souvent difficiles, voire dangereuses.

Le patronat se sert de cette même crise sanitaire pour justifier l'aumône. Selon lui, les travailleurs et travailleuses devraient être « raisonnables ». Et les fédérations patronales de tirer à boulets rouges sur les syndicats « irresponsables »...

Et, parce que le cynisme des puissants n'a pas de limite, comme en 2019, le patronat rejoue la carte du chantage en conditionnant la liaison des allocations sociales au bien-être (l'augmentation des pensions, des indemnités de maladie ou de chômage) au blocage des salaires...

Force est de constater que d'AIP en AIP, un accord devient de plus en plus difficile en raison du carcan imposé par la loi sur la marge salariale telle qu'elle existe aujourd'hui. Cette loi empêche les syndicats de négocier la part qui revient légitimement aux salaires.

Raison pour laquelle la FGTB lance une campagne en vue d'une réforme profonde de la législation. À l'avenir, si cette loi n'est pas réformée en faveur du monde du travail, il ne pourra plus y avoir d'accord interprofessionnel (AIP), ni de paix sociale.

5. MESSAGE DU 1^{ER} MAI

Quelques jours avant le 1^{er} mai, le Secrétaire général fait le point, avec la presse, sur l'actualité wallonne : budget, plans de relance, réforme APE... mais aussi regards et réflexions de la FGTB wallonne sur les crises sanitaires et socio-économique et leur impact sur le monde du travail.

[...] *expression*

Dans son article du 19 avril, « La FGTB wallonne surveille de près le gouvernement Di Rupo », *Le Soir* retient l'alerte lancée par Jean-François Tamellini : « Pas question que la relance contourne les questions sociales et que le budget base zéro serve à faire des économies drastiques. » Pour le Secrétaire général : « Nous sommes à un moment charnière : soit on assiste à un rééquilibrage en faveur du social et de l'environnemental et on pourra compter sur nous pour co-construire des solutions ; soit on se dirige à nouveau vers une politique plus libérale et il y aura des risques de tension sociale parce qu'il s'agira d'une perte de temps. »

« Casser la ligne du tout-au-capital » – *L'Avenir* du 19 avril 2021

Mode « Covid » oblige, c'est en vidéo que Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB wallonne, s'adresse aux militantes et militants, à l'occasion du 1^{er} mai 2021.

Un message qui est avant tout un hommage à celles et ceux qui, il y a 100 ans, nous ont ouvert la voie mais aussi à toutes celles et tous ceux qui luttent aujourd'hui.

Un message qui insiste sur le fait que c'est en se mobilisant, en recréant un rapport de force favorable aux travailleuses et travailleurs, en refusant le chantage patronal, qu'on peut faire bouger les lignes. Vers la gauche.

[...] *expression*

« Faire bouger les lignes... vers la gauche ! »

<https://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/1er-mai-2021-faire-bouger-lignes-vers-gauche>

vidéo à découvrir



6. PALESTINE : LA COLONISATION, SOURCE DE VIOLENCES

Mai 2021. Pendant plusieurs jours, l'armée israélienne bombarde, une nouvelle fois, la Bande de Gaza. Un palier supplémentaire dans le conflit qui embrase le Proche-Orient depuis des décennies.

Face au bilan humain désastreux, la FGTB wallonne commence par condamner toute attaque dirigée contre les populations civiles. Cependant, comme lors de chaque flambée de violence dans la région, il est inévitable de constater la disproportion des représailles israéliennes, le déséquilibre des forces et du sinistre bilan.

Pour la FGTB wallonne, il est plus qu'urgent qu'Israël renonce à sa stratégie d'oppression, de colonisation et d'appropriation des terres palestiniennes à l'œuvre depuis plus de 70 ans et s'engage sur la voie de la négociation et du règlement pacifique du conflit. C'est la seule issue pour que les peuples de la région puissent espérer vivre enfin en paix.

La FGTB wallonne s'est toujours montrée solidaire du peuple palestinien et soutient celles et ceux qui œuvrent pour une solution pacifique au conflit. Elle dénonce le gouvernement israélien qui attise les braises de la haine et adopte une posture belligérante et provocatrice, laissant craindre une spirale sans fin.

Elle appelle également à cette occasion la Belgique (et ce à tous ses niveaux de pouvoir) et l'Union européenne, à condamner fermement la situation et faire pression, par tous les moyens possibles, y compris des sanctions, pour qu'Israël respecte enfin le droit international et les droits humains.

[...] *expression*

Communiqué de presse du 21 mai 2021 : « Palestine : la colonisation, source de violences »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/palestine-colonisation-source-violences>

7. PAUVRETÉ : LES RAVAGES DE LA CRISE SANITAIRE

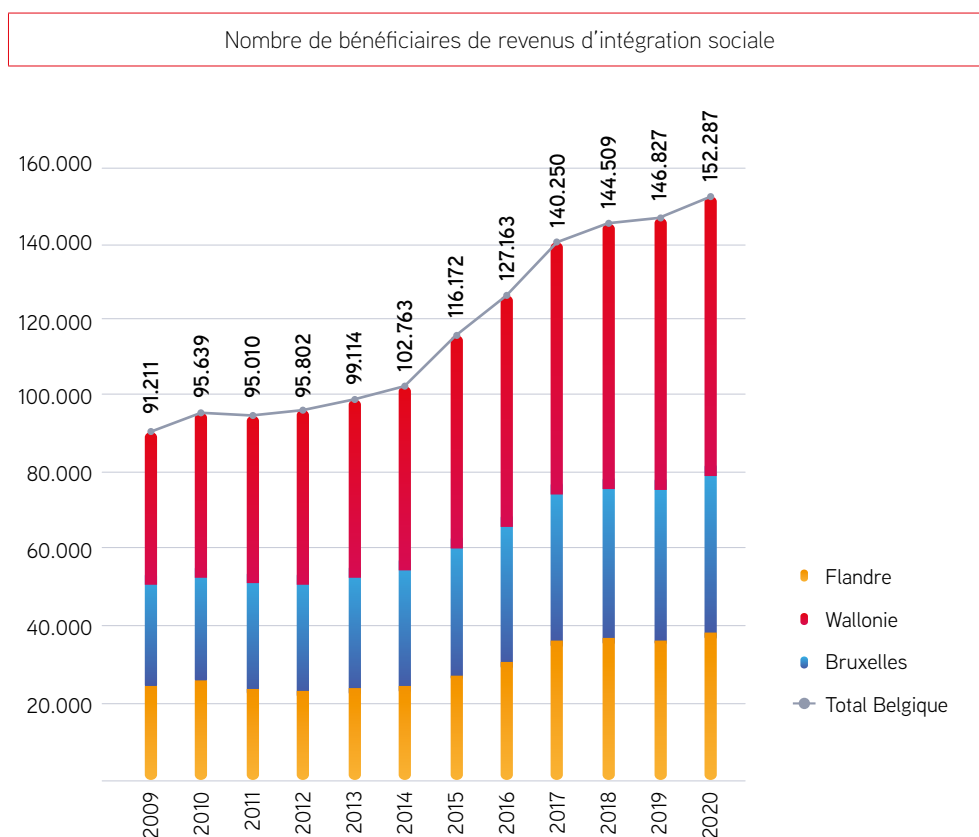
La crise sanitaire a agi à la fois comme un révélateur et un amplificateur des inégalités sociales. Chômage temporaire massif, taux d'indemnisation trop bas, licenciements, contrats précaires non renouvelés... la crise a fait — et continue de faire — des ravages. Un an après le début de la crise sanitaire, la FGTB wallonne dresse un état des lieux de la situation dans le journal *Syndicats* de mars 2021.

Pour remédier à cette situation, elle rappelle que la seule solution durable consiste à combattre le mal à la racine, par une meilleure répartition des richesses.

► Un état des lieux catastrophique

Le constat est sans appel : la précarité a tout simplement explosé au cours des dix dernières années. Depuis 2009, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) a tout simplement explosé, augmentant de 67 %. La hausse est même encore plus marquée en Wallonie, où ce nombre n'est pas loin d'avoir doublé.

Le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est lui aussi alarmant puisqu'il concerne près d'une personne sur 5 en Belgique. Mais cet indicateur cache de grandes disparités entre les différentes Régions du pays. En effet, si en Wallonie, c'est un ménage sur 4 qui est dans cette situation, ce sont près de 40 % des ménages à Bruxelles !



Moyenne annuelle des données mensuelles. Source : SPP intégration sociale.

► Une situation qui ne doit rien au hasard

Cette explosion de la précarité n'est pas le fruit du hasard ou la faute à pas de chance. Et elle n'est pas seulement due à la crise de la Covid-19. Elle est avant tout le résultat de politiques délibérées, mises en place ces dernières années, qui ont visé un affaiblissement de la sécurité sociale (assurance maladie — invalidité, allocations de chômage, fins de carrière...), la stagnation des salaires et une précarisation accrue du marché de l'emploi.

Les jeunes sont particulièrement touchés, eux qui, depuis la mise en place de la limitation dans le temps des allocations d'insertion et des restrictions d'accès à ce système, sont des dizaines de milliers à s'être retrouvés sans ressources, contraints de faire appel au CPAS, à la solidarité familiale ou d'accepter le premier emploi précaire venu. La Belgique comptait 105.663 allocataires d'insertion en 2011. Dix ans plus tard ils ne sont plus que 26.041 !



► Les femmes, encore plus exposées

L'égalité de genre est encore loin d'être une réalité en Belgique. Outre les inégalités salariales, les femmes sont également victimes de discriminations structurelles sur le marché de l'emploi : surreprésentation dans les emplois à temps partiel et précaires ainsi que dans des fonctions essentielles mais peu valorisées socialement et financièrement, plafond de verre, plancher collant, répartition inéquitable des tâches familiales et ménagères, inégalités structurelles en termes de droits à la sécurité sociale...

Il ressort de cette situation une plus grande vulnérabilité sociale et économique des femmes. 54 % des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale sont des femmes et le risque de pauvreté et d'exclusion sociale concerne 20 % des femmes contre 18,9 % des hommes. La lutte pour une réelle égalité de genre est donc plus que jamais d'actualité et nécessite une prise en compte transversale dans l'ensemble des politiques.

► Contre la pauvreté : la solidarité

La situation impose un changement de cap radical : tourner définitivement le dos aux politiques stigmatisant et ciblant les travailleuses et travailleurs, les classes populaires, les plus faibles : malades, sans emploi, personnes sans papiers, précaires... S'attaquer aux pauvres n'a jamais fait reculer la pauvreté. Bien au contraire, cela n'a fait qu'accroître l'exclusion et progresser l'extrême droite.

Le fléau de la pauvreté ne pourra jamais non plus être vaincu par la charité. Si altruistes et utiles ponctuellement que puissent être les opérations caritatives et autres appels aux dons, il n'existe qu'un seul remède durable et réellement efficace contre la pauvreté : la redistribution des richesses.

Une redistribution des richesses qui passe par la revalorisation des salaires bruts, la réduction collective du temps de travail, une protection sociale solide, une sécurité sociale et des services publics forts, un système fiscal plus juste et équitable. Autant de mesures concrètes pour lesquelles la FGTB wallonne continuera de se battre et de se faire entendre dans les mois et années à venir.

8. MARC GOBLET (1957-2021)

Le 16 juin, Marc Goblet, ancien Secrétaire général de la FGTB, nous quitte.

La FGTB wallonne lui rend hommage :

« En 2017, après 35 années de syndicalisme, le Camarade Marc Goblet avait quitté la FGTB dont il était Secrétaire général depuis 2014. Il avait alors décidé de poursuivre son militantisme en se tournant vers l'action politique et avait été élu député fédéral en 2019.

Fils d'ouvrier, Marc Goblet a eu une formation de chauffagiste, métier qu'il exerce jusqu'à ses 25 ans avant de devenir, en 1982, permanent de la Centrale générale FGTB Liège-Huy-Waremme. En 1987, il est élu vice-président de cette même Centrale avant d'en prendre la présidence en 2004.

Marc Goblet, c'était un syndicaliste de terrain, attaché à la négociation et à la concertation mais également déterminé à passer à l'action quand c'était nécessaire.

Un homme de valeurs, viscéralement attaché à la solidarité, à la dimension interprofessionnelle et à l'unité de la FGTB, ce qui l'aura amené à exercer la présidence de la FGTB Liège-Huy-Waremme durant plus de 10 ans, avant de devenir Secrétaire général de la FGTB fédérale de 2014 à 2017. Durant cette période, il sera d'ailleurs en première ligne dans les mobilisations contre le gouvernement des droites décomplexées et ses politiques réactionnaires.

Marc, c'était aussi un franc parler et des formules inoubliables dont lui seul avait le secret...

Marc, c'était aussi et avant tout un militant, proche des travailleurs et travailleuses, soucieux de défendre leurs intérêts à travers l'amélioration des salaires et conditions de travail mais aussi via la défense et le renforcement de la sécurité sociale et des services publics... « Le premier pouvoir d'achat de celles et ceux qui n'en ont pas », comme il se plaisait à répéter.

Ces dernières années, Marc, c'était le « syndicaliste à la Chambre » qui a continué à porter la parole des travailleuses et des travailleurs et à défendre les valeurs progressistes qui l'ont construit et guidé tout au long de sa vie.

Nous ne t'oublierons pas, Camarade. Tes combats restent et resteront les nôtres».

Une semaine après son décès, le 23 juin, plus de 200 militantes et militants se réunissent place Saint-Paul, à Liège pour lui rendre un dernier hommage. Plusieurs responsables politiques et de la FGTB y prennent la parole, abordant

les différents aspects de la personnalité et du parcours de Marc. Un rassemblement chargé en émotion qui se clôture, comme il se doit, par *L'Internationale*.



[...] *expression*

Hommage à Marc Goblet (1957-2021)

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/hommage-marc-goblet-1957-2021>

9. LES CONGÉS PAYÉS FÊTENT LEURS 85 ANS

En 1936, en Belgique comme ailleurs, la tension sociale est grande. La classe ouvrière subit toujours fortement l'impact de la crise capitaliste de 1929 et l'extrême droite gagne du terrain.

Dans la foulée des élections nationales qui débouchent sur la percée des partis fascistes, les dockers d'Anvers partent en grève le 2 juin 1936. La grève s'étend et ils sont vite rejoints par les métallos et les mineurs liégeois. Plus de 600.000 travailleuses et travailleurs, soutenus par les organisations syndicales de l'époque, arrêtent la production et paralysent tout le pays. Les grévistes réclament un revenu minimum, la semaine des 40 heures et six jours de congés payés annuels.

À l'instar de la France du Front populaire, les travailleuses et travailleurs belges obtiennent les congés payés, le 9 juillet 1936. Une victoire importante après des années d'austérité et de chômage...

[...] *expression*

85 ans plus tard, la FGTB wallonne rend un hommage à cette lutte sur son site et ses réseaux sociaux. Elle remercie les grévistes de 1936 pour nous avoir rappelé que les conquêtes sociales s'obtiennent par la mobilisation et la lutte collectives !

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/il-y-85-ans-travailleurs-travailleuses-arrachaient-conges-payes>

10. UNE GRÈVE DE LA FAIM... SANS FIN

23 mai 2021. Plus de 400 personnes sans-papiers entament une grève de la faim après des mois d'occupation au sein de l'église bruxelloise du Béguinage, mais aussi sur les sites de l'ULB et de la VUB.

Leur demande ? Sortir de l'invisibilité et obtenir, enfin, une régularisation. Certaines et certains sont en Belgique depuis de nombreuses années. Elles et ils ont un travail, un logement, des amis, des enfants qui vont à l'école...

Les semaines se succèdent... Face à cette urgence humanitaire, citoyennes et citoyens, associations, syndicats se mobilisent. Les initiatives de soutien se développent.



Et pourtant... Le gouvernement, incarné par son secrétaire d'État à l'asile et à la migration, Sammy Mahdi, reste insensible à la détresse extrême, campe sur ses positions en refusant de « céder au chantage ».

Les jours passent... Et chacune de ces journées est désormais synonyme de sursis pour les grévistes de la faim.

Les tentatives de trouver une solution à une situation inhumaine et indigne d'un État de droit se multiplient. Manifestations de soutien, appels à la solidarité, pressions sur le politique, expressions publiques réunissant de très nombreuses personnalités et organisations. Toutes les voies sont explorées pour trouver une issue positive. Côté gouvernemental : silence radio...

14 juillet 2021. Un appel aux parlementaires est lancé. Face à la situation inhumaine et de désespoir dans laquelle des personnes sans papiers sont plongées, il fallait réagir et agir... L'urgence est là, des vies sont en danger...

L'intransigeance du secrétaire d'État à l'asile et la migration, visage d'une politique migratoire inhumaine, fait face à la détermination d'êtres humains prêts à mettre leur vie en danger pour une vie meilleure.

21 juillet 2021. Après 59 jours de grève de la faim et plusieurs jours de grève de la soif, les 450 personnes en lutte ont suspendu leurs actions de grève afin d'évaluer les propositions formulées par le gouvernement.

Et pourtant, pas question de crier victoire. Les questions sont nombreuses. Et les 476 personnes sans papiers, à bout de souffle après deux mois sans nourriture, doivent mener un deuxième combat : constituer leur dossier administratif pour introduire une demande de permis de séjour, faire la file plusieurs heures en zone neutre (désormais uniquement ouverte pour les grévistes), faire face aux agentes et agents de l'Office des étrangers, retrouver un logement, trouver une source de revenu, sortir de ces occupations qui constituaient depuis des mois un enfermement, mais surtout leur unique espoir...

Fin 2021, quelques mois après la suspension de la grève de la faim, après des propositions émanant du gouvernement qui tiennent plus de la poudre aux yeux que d'un véritable engagement, le constat reste amer et la situation plus que tendue... laissant craindre une nouvelle grève de la faim. En décembre, seules 67 réponses ont été données par l'Office des étrangers... dont 54 réponses négatives, assorties d'un ordre de quitter le territoire...

Celles et ceux qui ont contribué à la sortie de crise continuent à appeler le gouvernement à reprendre le dossier des demandes de régularisation des grévistes.



[...] expressions

Communiqué de presse du 6 juillet 2021 :

« Sans-papiers : débloquer la situation pour... sauver des vies ! »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/sans-papiers-debloquer-situation-pour-sauver-vies>

Communiqué de presse du 13 juillet 2021 :

« Sans-papiers grévistes de la faim : une solution maintenant ! »

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/sans-papiers-grevistes-faim-solution-maintenant>

« Donnons aux sans-papiers l'accès légal aux métiers en pénurie » : dans une carte blanche publiée le 13 juillet dans *La Libre* et *De Standaard*, syndicats et fédérations d'employeurs des trois régions demandent que les personnes sans papiers aient un accès légal aux métiers en pénurie par le biais du permis unique.

<https://www.lalibre.be/debats/opinions/2021/07/13/donnons-aux-sans-papiers-lacces-legal-aux-metiers-en-penurie-WX6RA5JYYNAG30WHFHQLCZZQA/>

11. JUSTICE ET VÉRITÉ POUR MAWDA

Lors du précédent Congrès de la FGTB wallonne, nous lui avons rendu un profond hommage... Elle, c'est Mawda, fillette kurde de deux ans, tuée dans la nuit du 17 mai 2018 par le tir d'un policier tandis que le véhicule dans lequel elle se trouvait en compagnie de ses parents et d'autres exilé-e-s était pris en chasse sur l'autoroute par les forces de l'ordre.

Cette affaire avait créé l'émotion dans la société civile et avait mis en lumière une politique migratoire belge et européenne inhumaine.

Durant les années qui ont suivi, la justice a été appelée à se prononcer sur cette affaire.

Le 23 novembre 2020 le procès du policier et de deux présumés « passeurs » dans le cadre du meurtre de Mawda s'ouvrira au Tribunal correctionnel de Mons. Le policier sera condamné à un an de prison avec sursis. Il fera appel de sa condamnation.

Le 30 septembre et 1^{er} octobre 2021, le procès « Mawda » se poursuit donc devant la Cour d'appel de Mons.

La lecture de l'arrêt est intervenue le 4 novembre 2021. Selon le tribunal, le policier auteur du coup de feu a bien commis une faute en tirant sur la camionnette dans laquelle se trouvait Mawda, son frère et ses parents.

Sa condamnation a toutefois été réduite de 2 mois. Il est finalement condamné à 10 mois de prison avec sursis.

Parallèlement, le monde associatif s'est mobilisé et a demandé une commission parlementaire pour que les dysfonctionnements de l'État Belge soient mis en lumière.

[...] *expression*

Plus de 50 associations, dont la FGTB wallonne, et 150 personnalités académiques, associatives et artistiques s'expriment dans une carte blanche parue dans le *Vif*.
<https://www.levif.be/actualite/belgique/justice-et-verite-pour-mawda-carte-blanche/article-opinion-1358109.html?fbclid=IwAR3mLpYd4uBq-w5S8YhqZHsuy7RqaH4V64WCtAty149F2JDT7-RCIK5RXUO>

12. INONDATIONS : LE CAPITALISME TUE

Les inondations qui ont frappé la Wallonie en juillet 2021, resteront longtemps dans les mémoires. Cette catastrophe naturelle, la plus meurtrière de l'histoire du pays, fait 39 victimes, sans compter les dizaines de milliers de personnes sinistrées, les conséquences écologiques de ces inondations, et les milliards d'euros de dommages aux biens et infrastructures.

Ces événements tragiques ont également été marqués par la solidarité extraordinaire dont a fait preuve la population. Accueil des sinistrés, distribution de biens de première nécessité, entraide... Des centaines de volontaires ont afflué des quatre coins du pays et ont démontré la capacité de solidarité de la population alors même que l'État était aux abonnés absents...

Mais parler de catastrophe naturelle — fut-elle exceptionnelle par son ampleur — ne doit pas faire oublier que de tels événements ne revêtent pas un caractère de fatalité. Car ces inondations sont bien la conséquence des changements climatiques entraînés par les logiques capitalistes de profit et de surexploitation des ressources. De même, l'artificialisation croissante des sols — par l'agriculture intensive et la monoculture — encourage un ruissellement plus fort. L'aménagement du territoire et la pression foncière, pour une occupation maximale des terres, participent de la même manière à créer les conditions de catastrophes.

Au-delà des causes environnementales et écologiques, il faut également relever les responsabilités humaines et politiques. Des infrastructures publiques inadaptées, une gestion des barrages questionnable, un manque de culture du risque et de prévoyance malgré les alertes qui auraient pourtant permis d'évacuer des populations dès le 14 juillet au soir (comme ce fut le cas dans certaines communes) et ainsi de réduire le bilan humain...

Plus profondément, ces événements exceptionnels ont prouvé une nouvelle fois que les politiques néolibérales d'austérité et de privatisation du secteur public ont affecté la capacité d'anticipation de l'inondation par les autorités, puis la capacité de porter secours aux victimes. Les inondations de juillet 2021, tout comme la crise sanitaire, en ont été les plus malheureuses expressions ces quatre dernières années...

Face à cette situation, il est indispensable de tirer les leçons de cet événement en travaillant en amont sur les causes, en luttant contre le réchauffement climatique, en tournant le dos à l'austérité, en renforçant les services publics et en mettant en œuvre les actions concrètes pour protéger la population des conséquences d'un système capitaliste devenu totalement incontrôlable.

[...] expression

Communiqué de presse du 19 juillet 2021 : « La solidarité face à l'inacceptable »
<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/solidarite-face-inacceptable>

13. POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE, SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE !

À l'occasion de la rentrée syndicale, politique et sociale, Jean-François Tamellini a tenu à adresser avant tout un message aux militantes et militants. Il rappelle que le combat pour une société juste, sociale, écologique et solidaire passe par la mobilisation et la résistance syndicale.

[...] expression

À l'occasion de la rentrée syndicale, politique et sociale de la FGTB wallonne, la presse a été invitée à prendre connaissance des messages du Secrétaire général. Plusieurs articles sont parus dans la presse écrite au lendemain de cette rentrée politique.
<https://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/pour-societe-juste-sociale-ecologique-solidaire>

Dans les colonnes de *L'Écho*, Jean-François Tamellini appelle au syndicalisme de combat (24 septembre 2021). « Au niveau de la FGTB, on se considère comme un contre-pouvoir. On doit pouvoir proposer des choses qui sont dans l'intérêt des travailleurs. Il y a aujourd'hui une volonté de museler, de casser le modèle syndical que représente la FGTB pour l'amener d'un syndicalisme de combat vers un syndicalisme de service. Il faut maintenir cette vision combative, qui négocie quand c'est possible, et qui se bat quand c'est nécessaire. »

14. DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE WALLONNE : UN INVESTISSEMENT POUR L'EMPLOI DE DEMAIN !

En marge de la COP26, qui a lieu à Glasgow en ce mois de novembre 2021, il est important de rappeler que ce sont les plus faibles qui sont les premiers à subir les conséquences du réchauffement et des changements climatiques. Pour s'assurer d'une décarbonation de l'économie socialement juste, les organisations syndicales sont des interlocuteurs de premier ordre.

[...] expression

C'est ce qu'ont rappelé Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB wallonne et Marc Becker, Secrétaire national de la CSC dans une carte blanche cosignée et publiée sur le site du *Soir* le 9 novembre 2021.

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/decarbonation-industrie-wallonne-investissement-pour-emploi-demain>

15. RÉFORME FISCALE WALLONNE : UN MANQUE D'AMBITION CRIANT

À l'entame des débats autour du projet de réforme fiscale au parlement wallon, la FGTB wallonne se réjouit de la volonté du gouvernement régional de tendre vers un impôt plus juste mais souligne le manque cruel d'ambition dans le texte proposé.

[...] *expression*

Communiqué de presse du 23 novembre 2021: «Réforme fiscale wallonne: un manque d'ambition criant»
<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/reforme-fiscale-wallonne-manque-ambition-criant>

16. STOP AUX (AUTO)COUPURES

Face à l'envolée des prix de l'énergie, de plus en plus de citoyennes et citoyens vivent la précarité énergétique au quotidien.

C'est ce que le RWADÉ, la FGTB wallonne, la CSC, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, la Fédération des services sociaux, les Équipes populaires, le Mouvement ouvrier chrétien et Inter Environnement Wallonie ont exprimé dans une lettre ouverte adressée, fin novembre, au gouvernement wallon.

Parmi les demandes, on retrouve, entre autres, l'interdiction de toutes les coupures en Wallonie *a minima* jusqu'au 30 juin 2022, l'interdiction de tout placement de compteur à budget et une désactivation massive des compteurs à budget actifs.

[...] *expression*

Lien vers lettre ouverte sur le site de la FGTB wallonne
<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/combattre-precarite-energetique>

ou

<http://www.rwade.be/fr/events/view/26/-lettre-ouverte---proteger-les-menages-cet-hiver-face-au-covid%2C-aux-inondations-et-a-lexplosion-des-prix-de-lenergie-%3A-stop-aux-auto-coupures-%21-->

17. MÉTIERS EN PÉNURIE : LE MANQUE DE MOTIVATION N'EST PAS LÀ OÙ ON LE CROIT !

Face aux difficultés d'embauche dans certains métiers, la droite et le patronat ne cessent de stigmatiser les demandeuses et demandeurs d'emploi : pas assez volontaires, pas assez motivés, pas bien formés...

Leur solution : davantage de contrôles et de sanctions !

Pourtant, à y regarder de plus près, ce ne sont pas les sans-emploi qui manquent de motivation... Mais bien les entreprises !

En 2021, la Cellule de lutte contre les discriminations de la FGTB wallonne et du CEPAG a en effet analysé pas moins de 2.639 offres d'emploi publiées sur le site du FOREM portant sur 14 fonctions critiques ou en pénurie.

On constate un profond déséquilibre entre exigences des employeurs et les conditions de travail proposées. Pour des emplois tant recherchés et des exigences si pointues, la contrepartie patronale n'est clairement pas à la hauteur... Quelques exemples ?

- 80 % des offres d'emploi en boulangerie exigent de l'expérience, ce qui exclut d'office les jeunes ainsi que les personnes en reconversion. Avec, à la clef, un contrat précaire dans 78 % des cas !
- 6 offres d'emploi de maçon sur 10 demandent de l'expérience contre des contrats précaires dans 77 % des cas.
- 70 % des annonces relatives aux aide-ménagères demandent de posséder un véhicule personnel. Un comble quand on connaît les barèmes en vigueur dans ce secteur !
- La référence au salaire ou au barème est, la plupart du temps, absente des offres d'emploi. C'est le cas pour 90 % des offres pour le poste de comptable...
- Très souvent, postuler doit obligatoirement se faire par mail, même pour des fonctions ne requérant aucune compétence en rédaction, informatique ou bureautique. C'est par exemple le cas pour 82 % des offres pour des postes de conducteurs de cars.

On ne peut, dans le même temps, exiger une personne surqualifiée, motorisée, expérimentée et opérationnelle tout de suite et ne proposer en contrepartie que des contrats précaires, des régimes flexibles et des salaires au rabais... et venir ensuite se plaindre de manquer de personnel !

Cela n'empêche pas le MR de réclamer davantage de sanctions contre les sans-emploi ou de voir le travail obligatoire (dit « service communautaire ») d'être instauré en Flandre. Depuis 2015, la limitation dans le temps des allocations d'insertion a entraîné l'exclusion de 55.000 personnes, dont près de 35.000 en Wallonie (et une majorité de femmes)... Et, en 15 ans, les contrôles de disponibilité ont entraîné plus de 550.000 sanctions et exclusions, dont 300.000 en Wallonie. Pourtant, le nombre d'emplois non pourvus reste constant. La preuve de l'inefficacité des politiques d'exclusion mises en œuvre par le fédéral : la technique du bâton ne fonctionne pas !

C'est au contraire sur les incitants et le renforcement des conditions d'attractivité qu'il faut travailler pour sortir réellement les demandeurs et demanduses d'emploi de la précarité et tendre vers plus de prospérité générale.

[...] *expression*

C'est dans les colonnes de *La Libre* que le Secrétaire général a partagé les résultats de l'étude et rappelé que « le frein à l'embauche est souvent amené par l'employeur » (*La Libre* – 18 & 19 décembre 2021).

<https://www.fgtb-wallonne.be/presse/actualites/autre-regard-sur-metiers-en-penurie>

18. RELANCER LA WALLONIE... MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT

«Construire la Wallonie de demain», tel était l'objectif de Get up Wallonia, vaste processus de consultation de la société civile, lancé en avril 2020. La synthèse des propositions est alors confiée à « Conseil stratégique » composé de neuf professeurs d'université mais sans les interlocuteurs sociaux pourtant en lien direct avec la réalité des Wallonnes et des Wallons.

Cinq axes sont définis : miser sur la jeunesse et les talents de Wallonie ; assurer la soutenabilité environnementale ; amplifier le développement économique ; soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale ; garantir une gouvernance innovante et participative.

En plus de Get up Wallonia, l'ambitieux Plan de relance de la Wallonie intègre les mesures du Plan wallon de transition (dans la Déclaration de politique régionale) et du Plan européen pour la reprise et la résilience.

Conséquences des inondations de juillet 2021, le gouvernement wallon décide de mobiliser une partie des montants prévus dans le plan de relance pour la reconstruction des zones sinistrées et intègre un sixième axe.

À l'automne 2021, le Plan de relance wallon se compose d'un budget de plus de 7,5 milliards d'euros (d'ici 2024) et de 319 mesures réparties en 22 objectifs stratégiques.

Un véritable catalogue de mesures et un risque de saupoudrage qui, pour la FGTB wallonne et les interlocuteurs sociaux, nécessite des adaptations et des corrections. Le redéploiement socio-économique de la Région ne peut s'envisager que si le gouvernement wallon revoit sa copie en impliquant les interlocuteurs sociaux.

Fin 2021, le ministre-président wallon demande aux organisations syndicales et patronales de faire des propositions concrètes. Le dialogue est renoué et en mars 2022, un Plan de relance composé de 42 mesures stratégiques, dans 4 programmes d'actions prioritaires structurants, est présenté avec une trajectoire visant à maximiser les retombées économiques et sociales en Wallonie, de manière durable.

Affaire à suivre, donc. La FGTB wallonne fera preuve de vigilance afin de transformer l'essai pour une relance sociale et durable de la Wallonie.

[...] *expression*

Dans une interview accordée à l'Echo, le 1^{er} décembre 2021, Jean-François Tamellini, Secrétaire général, exprime les préoccupations de la FGTB wallonne à l'égard du Plan de relance tel que proposé. Il souligne la nécessité d'apporter des adaptations afin que le plan permette véritablement à la Wallonie de sortir de la précarité.



LES LIEUX DE L'ACTION

PRÉSENCE DE LA FGTB WALLONNE DANS LES INSTITUTIONS RÉGIONALES ET COMMUNAUTAIRES

En tant que premier syndicat de Wallonie, la FGTB assume ses responsabilités, notamment au travers de son engagement dans tous les processus de concertation au niveau de la Région ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces démarches sont variées (concertation, gestion, régulation...), comme les lieux, les institutions ou les organismes qui les abritent ou les illustrent. Les modalités de ce dialogue entre les instances de décisions et les citoyennes et citoyens représentés par l'organisation syndicale ont été adaptées selon les cas.

La FGTB wallonne défend ainsi les intérêts des travailleuses et travailleurs et les orientations fixées par son Congrès au sein même d'une série d'institutions.

Cette représentation peut être paritaire : syndicats et patronat siègent alors en nombre égal. C'est, par exemple, le cas au CESE Wallonie, au FOREM ou à l'IFAPME.

La FGTB wallonne exerce par ailleurs un contrôle direct sur l'action de différents opérateurs publics dans l'économie régionale comme la SOGEPA, la SRIW et ses filiales, l'AWEX, la SRWT, la SPAQuE...

De la même manière, elle est présente au sein d'organismes publics actifs dans le domaine social : l'AViQ, l'IFAPME, le Conseil d'avis de l'ONE...

Suite à la réforme de la fonction consultative, la FGTB wallonne est amenée à participer à la concertation sur des matières liées à l'environnement : au sein du Pôle Environnement, du Pôle Energie, du Pôle Mobilité, du Pôle Aménagement du territoire, pour ne citer que ces exemples.

Elle participe aussi à certaines institutions actives dans le monde de l'éducation : le Conseil de la politique scientifique, le Conseil d'administration des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CEF, le Service francophone des métiers et des qualifications, le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale...

La FGTB wallonne siège encore à la CNAPD, comme dans des coordinations relevant du monde dit « associatif », la CIRÉ et le CNCD-11.11.11.

Les pages qui suivent proposent un relevé non exhaustif des principaux organismes où sont actifs les représentants et représentantes de la FGTB wallonne.

Dans certains organes de concertation, elle attribue des mandats interprofessionnels aux Régionales, aux Centrales ou au CEPAG, afin de bénéficier de leur expertise.



1. LE CESE WALLONIE

Lieu de dialogue, le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie est l'organisme paritaire régional qui réunit les mandataires des organisations syndicales et patronales. Le CESE Wallonie exerce une mission d'avis, une mission de concertation et une mission de secrétariat des Pôles, Conseils consultatifs et Commissions d'agrément. Ces trois responsabilités interagissent pour déboucher sur une aide à la décision du pouvoir politique.

La FGTB est représentée par 12 membres au sein du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie : Françoise Bernard (SETCa), Morgane Bodson (Horval), Geoffrey Goblet (CG), Patrick Lebrun (IRW-CGSP), Sabine Libert (IW), Michel Mathy (IW), Laurent Pirnay (IRW-CGSP), Alain Rebier (SETCa), Hillal Sor (MWB), Jean-François Tamellini (IW), Mariet Vanderstukken (SETCa), Laurie Van Isacker (FGTB Verviers).

Actuellement, Jean-François Tamellini (IW) en assure la présidence, la CSC, l'UCM et l'UWE en partageant la vice-présidence.

La FGTB dispose de 4 mandataires au sein du Bureau : Sabine Libert (IW), Michel Mathy (IW), Laurent Pirnay (IRW-CGSP) et Jean-François Tamellini (IW).

Des représentantes et représentants permanents de la FGTB siègent dans les Commissions permanentes du CESE Wallonie.

1.1. LES COMMISSIONS DU CESE WALLONIE

► Commission Économie – Politiques industrielles

- Vice-président : Michel Mathy (IW).
- Olivier Bonfond (IW), Joël Thiry (FGTB Luxembourg), Clarisse Valles (Horval), Michaël Venturi (MWB).

► Commission Emploi – Formation – Education

- Vice-présidente : Sabine Libert (IW).
- Renaud Bierlaire (IW), Olivier Bouillon (IRW-CGSP Enseignement), Jérôme Thiry (IW), Mariet Vanderstukken (SETCa).

► Commission des finances, des questions institutionnelles, des budgets et de la simplification administrative

- Président : Jean-François Ramquet (Liège).
- Olivier Bonfond (IW), Patrick Lebrun (IRW-CGSP), Laurent Pirnay (IRW-CGSP), Hillal Sor (MWB).

► Commission Action – Intégration sociale – Santé

- Présidente : Sabine Libert (IW).
- Nicolas Almau (IW), Tanguy Cornu (Horval), Raphaël Emmanuelidis (IW), Geoffrey Goblet (CG), Maria Gutierrez (CGSP), Nathalie Lionnet (SETCa).

► Commission germanophone

Laurie Van Isacker (CGSP), Danny Laschet (FGTB).

1.1.2. LES PÔLES AU SEIN DU CESE WALLONIE

En 2017, suite à la réforme de la fonction consultative, sept Pôles ont été créés et mis en place.

► Pôle Aménagement du territoire

Olivier Bonfond (section Aménagement régional), Michel Jourez (section Aménagement opérationnel), effectifs; Didier Smetz (section Aménagement régional) et Jean-Luc Dossin (section Aménagement opérationnel), suppléants.

► Pôle Ruralité – Tronc commun

- Tronc commun : Michel Rosenfeldt (IW), effectif.



- Section Agriculture, Agroalimentaire et Alimentation : Tangui Cornu (Horval), effectif.
- Section Forêt et Filière du Bois : Andrea Della Vecchia (CG), suppléant.

▶ **Pôle Environnement**

Olivier Bonfond (IW) et Lydie Gaudier (IW), effectifs; Evelyne Jadoul (IW) et Bruno Poncelet (IW), suppléants.

▶ **Pôle Politique scientifique**

Laure Homerin (IW) et Eric Perpete (SETCa), effectifs; Nicolas Latteur (IW) et José Sterkendries (CGSP), suppléants.

▶ **Pôle Mobilité**

Olivier Bonfond (IW) et Julie Rigo (IW), effectifs; Jean-Luc Dossin (IW) et Laurent Pirnay (CGSP), suppléants.

▶ **Pôle Energie**

Lydie Gaudier (IW), effective; Olivier Bonfond (IW), suppléant.

▶ **Pôle Logement**

Nicolas Almau (IW), effectif; Michel Rosenfeldt (IW) et Didier Brissa (IW), suppléants.

2. LE COMITÉ DE CONTRÔLE DE L'EAU

Daniel Richard (FGTB Verviers & Oostbelgien) et Joël Thône (CGSP), effectifs; Evelyne Jadoul (IW) et Martine Ugolini (CGSP Admi), suppléantes.

3. LE CONSEIL WALLON DU TOURISME

Michel Mathy (IW), effectif; Laure Homerin (IW), suppléante.

4. LE CONSEIL WALLON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (CWES)

Orville Pletschette (IW) et Benjamin Wery (CG), effectifs; Stéphane Balthazar (FAR) et Benoît Simonet (Propage-s), suppléants.

5. LE CONSEIL WALLON DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES (CWEHF)

Arnaud Levêque (CG), vice-président, Mariet Vanderstukken (SETCa Charleroi) et Marylise Wauters (FGTB Namur), effectifs; Sidi Katumwa (IW) et un mandat non pourvu actuellement, suppléants.

6. L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE

Michel Mathy (IW), effectif; Didier Smetz (IW), suppléant.

7. LA COMMISSION DES CENTRES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE (CISP)

Jérôme Thiry (IW), effectif; Daniel Draguet (IW), suppléant.

8. LA COMMISSION CHÈQUES-FORMATION

Jérôme Thiry, effectif et président (IW); Laure Homerin, suppléante (IW).



9. LA COMMISSION D'AGRÉMENT DU CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ

Laure Homerin (IW) et Jérôme Thiry (IW), effectifs; Céline Moreau (IW) et Anne-Marie Andrusyszyn (IW), suppléantes.

10. LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÉMENT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE (COMES)

Orville Pletschette (IW) et Daniel Draguet (IW), effectifs; Michel Mathy (IW) et Benjamin Wery (CG), suppléants.

11. LA COMMISSION CONSULTATIVE ET DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE PLACEMENT (COPLA)

Daniel Draguet (IW) et Francesco Barrera (CG Liège), effectifs; Patricia Albert (CG) et Francis Lamberg (SETCa Liège), suppléants.

12. LA COMMISSION D'AGRÉMENT DES ENTREPRISES TITRES-SERVICES

Michel Mathy (IW) et Sébastien Dupanloup (CG), effectifs; Daniel Draguet (IW) et Morgane Bodson (Horval), suppléants.

13. LA COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE DU FONDS DE FORMATION TITRES-SERVICES

Sébastien Dupanloup (CG), effectif; Laure Homerin (IW), suppléante.

14. LA COMMISSION DU PLAN MOBILISATEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (PMTIC)

Thiry (IW), effectif et président; Laure Homerin (IW), suppléante.

15. CESGR (COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GRANDE RÉGION)

Joël Thiry et Henri Lewalle (FGTB Luxembourg) effectifs ; Françoise Malherbe et Pascale Pluymen (SETCa Luxembourg), suppléantes.

16. LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT DE WALLONIE (SRIW)

Comité d'orientation : Françoise Bernard (SETCa), Geoffrey Goblet (CG), Michel Mathy (IW), Jean-François Tamellini (IW).

17. LA SOCIÉTÉ WALLONNE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS (SOGEPA)

Comité d'orientation : Sébastien Dupanloup (CG), Thierry Grignard (MWB), Michel Mathy (IW) et Jean-François Tamellini (IW).

18. LA SOCIÉTÉ WALLONNE DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (SOWALFIN)

Comité d'orientation : Françoise Bernard (SETCa), Michel Mathy (IW) et Jean-François Tamellini (IW).



19. LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE D'AIDE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (SPAQUE)

Comité d'orientation : Françoise Bernard (SETCa Liège), Brahim Hilami (CG), Michel Mathy (IW) et Jean-François Tamellini (IW).

20. L'AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS (AWEX)

Conseil d'administration : Olivier Bonfond (IW) et Jean-François Tamellini (IW).

21. W.ALTER (PARTENAIRE FINANCIER DES PROJETS D'ÉCONOMIE SOCIALE ET COOPÉRATIVE EN WALLONIE)

Comité d'orientation : Stéphane Balthazar (FAR), Enzo Gramaglia (FGTB Brabant wallon), Michel Mathy (IW) et Jean-François Tamellini (IW).

22. L'OFFICE WALLON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI (FOREM)

Comité de gestion : Renaud Bierlaire (IW), Sabine Libert (IW), Jean-François Ramquet (FGTB Liège), Anne-Marie Robert (IW) et Jean-François Tamellini (IW).

Bureau exécutif : Renaud Bierlaire (IW).

23. LE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL DES RECONVERSIONS COLLECTIVES (CAR)

Renaud Bierlaire (IW).

24. LE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DU SUIVI ACTIF DES CHÔMEURS

Jérôme Thiry (IW) et Renaud Bierlaire (IW).

25. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'INTERMIRE

Renaud Bierlaire (IW).

26. COMMISSION D'AGRÉMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)

Renaud Bierlaire (IW), effectif ; Sabine Libert (IW), suppléante.



27. L'INSTITUT WALLON DE FORMATION EN ALTERNANCE ET DES INDÉPENDANTS ET DES PME (IFAPME)

Comité de gestion : Sabine Libert (IW) et Brahim Hilami (CG), effectifs ; Laure Homerin (IW), suppléante.

Comité d'audit : Sabine Libert (IW).

28. LE FONDS POUR LA FORMATION À LA RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE ET DANS L'AGRICULTURE (FRIA)

Eric Perpete (SETCa).

29. LE CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES)

Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement), effective ; Benjamin Vandevandel (IW), suppléant.

30. L'OFFICE FRANCOPHONE DE LA FORMATION EN ALTERNANCE (OFFA)

Sabine Libert (IW), effective et vice-présidente ; Laure Homerin (IW), suppléante.

31. COMITÉ DE PILOTAGE RELATIF À LA REFONDATION DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT

Laure Homerin (IW).

32. LE COMITÉ D'EXPERTS DU CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS

Laure Homerin (IW), effective ; Sabine Libert (IW), suppléante.

33. LA CHAMBRE DES MÉTIERS DU SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (SFMQ)

Chambre des métiers : Virgine Largo (SETCa), Patricia Albert (CG), Laure Homerin (IW), Eric Buysens (FGTB Bruxelles), effectifs ; Isabelle Michel (MWB), Daniel Maratta (UBT), Maria Gutierrez (CGSP) et Morgane Bodson (Horval), suppléants.

34. LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÉMENT DES CENTRES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES (CODA)

Laure Homerin (IW), Renaud Bierlaire (IW), Constant Karamanis (FGTB Bruxelles), effectifs ; Jean-François Lankester (CGSP), Isabelle Michel (MWB) et Eric Buysens (FGTB Bruxelles), suppléants.

35. AGENCE WALLONNE DE LA SANTÉ, DE LA PROTECTION SOCIALE, DU HANDICAP ET DES FAMILLES (AVIQ)

- Conseil général : Jean-François Tamellini (IW), Sabine Libert (IW), Jean-François Ramquet (FGTB Liège), effectifs ; Enzo Gramaglia (FGTB Brabant wallon), Constantina Papamarinou (FGTB Charleroi) et Michel Mathy (IW), suppléants.
- Branche Santé et bien-être : Nicolas Almau (IW), effectif ; Sabine Libert (IW), suppléante.



- Branche Handicap : Raphael Emmanuelidis (IW), effectif ; Nicolas Almau (IW), suppléant.
- Branche Famille : Raphaël Emmanuelidis (IW) et Michel Mathy (IW), effectifs, Nicolas Almau (IW) et Sabine Libert (IW), suppléants.
- Conseil de stratégie et de prospective de l'AViQ: il est composé d'un Collège central de stratégie et de prospective et de groupes d'experts. La FGTB wallonne a désigné comme représentant au Collège central de stratégie et de prospective : Nicolas Almau (IW) et Raphaël Emmanuelidis (IW), effectifs ; Marylise Wauters (FGTB Namur) et Laurent D'Altoé (FGTB Namur), suppléants.

36. LE CONSEIL WALLON DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ (CWASS)

Le CWASS comporte quatre Commissions permanentes.

- Commission wallonne des aînés : Michel Vigand, effectif (CGSP) ; Nathalie Lionnet, suppléante (SETCa).
- Commission wallonne de la santé : Sabine Libert, suppléante (IW).
- Commission wallonne des personnes handicapées : Christian Masai, effectif (SETCa) ; Catherine Boël, suppléante (SETCa).
- Commission wallonne de la famille : Christian Gentgen, effectif (SETCa) ; Catherine Boël, suppléante (SETCa).

37. LA CAISSE PUBLIQUE D'ALLOCATIONS FAMILIALES EN WALLONIE (FAMIWAL)

Ahmed Ryadi (FGTB Centre), effectif ; Julie Rigo (IW) et Robin Sprumont (IW), suppléants.

38. COMITÉ TECHNIQUE « INCITANTS RÉGIONAUX EN FAVEUR DES GRANDES ENTREPRISES »

Michel Mathy (IW), effectif ; Jean-François Tamellini (IW), suppléant.

39. COMITÉS DE SUIVI DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS FSE ET FEDER 2014-2020

Olivier Bonfond (IW), effectif ; Michel Mathy (IW) suppléant.

40. CONSEIL DE LA FISCALITÉ ET DES FINANCES DE WALLONIE

Olivier Bonfond (IW).

41. LES COMITÉS PARITAIRES FRANCOPHONES DE CONTRÔLE DES SERVICES EXTERNES POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (SEPPT)

La FGTB wallonne est représentée dans les Comités paritaires francophones des services suivants : Mensura, Cohezio, Idewe, Cesi, Attentia, Securex, Liantis.

42. LE CONSEIL D'AVIS DE L'OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE (ONE)

- Pour la catégorie des organisations syndicales interprofessionnelles représentées soit dans les instances de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) pour la Région wallonne, soit au Conseil de gestion des prestations de Iriscare pour la Région de Bruxelles-Capitale : Raphaël Emmanuelidis (IW), effectif ; Samuel Droolans (FGTB Bruxelles), suppléant.



- Pour la catégorie des organisations syndicales représentant les travailleurs du secteur public communal de l'enfance: Patricia Vermoote (CGSP), effective; Oriane Denys (CGSP), suppléante.

43. LE COMITÉ DE PROGRAMMATION DE L'ONE

Raphaël Emmanuelidis (IW) et Isabelle Vanhorick (SETCa), effectifs; Patricia Vermoote (CGSP) et Marie-Line Colin (Horval), suppléantes.

44. LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Maurizio Vitullo (CEPAG), effectif; Cédric Devriese (Borinage 2000), suppléant.

45. LIRE & ECRIRE

- Au niveau wallon: Joseph Burnotte (IW), vice-président; Philippe Bordignon (CGSP), membre du Bureau; Anne-Marie Andrusyszyn, membre du CA.
- Au niveau communautaire: Joseph Burnotte (IW), vice-président; Philippe Bordignon (CGSP), membre du Bureau.

46. LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Laure Homerin (IW), effective; Kelly Josse (SETCa-SEL), suppléante.

47. LE COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ALTERNANCE (COFIL)

Olivier Bouillon (IRW-CGSP Enseignement), Kelly Josse (SETCa-SEL).

48. L'AGENCE POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Olivier Bouillon (IRW-CGSP Enseignement), effectif; Kelly Josse, suppléante (SETCa-SEL).

49. LES HAUTES ÉCOLES

Conseils d'administration Hautes écoles:

- Haute École du Hainaut: Isabelle Nocera (CGSP Enseignement), effective; Lydie Gaudier (IW), suppléante;
- Haute École Albert Jacquart: Monique Simon (CGSP Enseignement), effective; Laure Homerin (IW), suppléante;
- Haute École Robert Schuman: Yves Braconnier (CGSP Enseignement), effectif; Claude Renoy (CGSP Enseignement), suppléant;
- Haute École Charlemagne: Luc Toussaint (CGSP Enseignement), effectif; Jorre Dewitte (CGSP Enseignement), Marie Jamaigne (CGSP Enseignement), suppléants;
- Haute École Bruxelles-Brabant: Valérie De Nayer (CGSP Enseignement), effective; Michel Thomas (CGSP Enseignement), suppléant.

50. COMMISSIONS DE LA CHAMBRE DES HAUTES ÉCOLES ET DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

- Agronomie: Pénélope Fiszman (SETCa-SEL).
- Économie: Sophie Goldmann (SETCa-SEL).



- Pédagogique : Benoit Renard (SETCa-SEL).
- Traducteur-interprète : Sophie Goldman (SETCa-SEL).

51. LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES UNIVERSITÉS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

- Université de Liège : Joël Thône (CGSP Liège).
- UMons : Lydie Gaudier (IW).

52. LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE (CCOJ)

Catherine Opalinski (Jeunes FGTB), suppléante.

53. LA FÉDÉRATION DES JEUNES SOCIALISTES ET PROGRESSISTES (PROJEUNES)

Assemblée générale et Conseil d'administration : Catherine Opalinski (Jeunes FGTB), effective ; Nicolas Fragapane (Jeunes FGTB), suppléant.

54. LE RÉSEAU WALLON POUR L'ACCÈS DURABLE À L'ÉNERGIE (RWADÉ)

Bureau, Assemblée générale et vice-présidence : Lydie Gaudier (IW).

55. ORGANE DE CONCERTATION INTRA-FRANCOPHONE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET D'AIDE AUX PERSONNES

- Région wallonne : Nicolas Almau (IW), effectif ; Raphaël Emmanuelidis (IW), suppléant.
- Fédération Wallonie-Bruxelles : Sabine Libert (IW), effective.

56. L'OFFICE ÉCONOMIQUE WALLON DU BOIS

Conseil d'administration : Andrea Della Vecchia (CG).

57. L'OPÉRATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE (OWT)

Conseil d'administration : Laurent Pirnay (CGSP).

58. LA COMMISSION RÉGIONALE WALLONNE DES MARCHÉS PUBLICS

Benoît Simonet (Propage-s), effectif, et Michel Mathy (IW), suppléant.

59. LA COORDINATION ET INITIATIVES POUR RÉFUGIÉS ET ÉTRANGERS (CIRÉ)

- Marcel Etienne (CWTI) représente la FGTB wallonne à l'Assemblée générale. Marcel Etienne est également membre du Conseil d'administration et du Bureau.
- Marcel Etienne est vice-président de la CIRÉ.
- Le CEPAG est représenté à l'Assemblée générale par Sidi Katumwa et Khalid Gaa et au Conseil d'administration Sidi Katumwa.



60. LE CONSEIL CONSULTATIF POUR L'OCCUPATION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (CCOTE)

Sidi Katumwa (IW), membre effectif.

61. LE CONSEIL WALLONIE-BRUXELLES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (CWBCI)

Maurizio Vitullo (IW) et Estelle Ceulemans (FGTB Bruxelles), effectifs; Laurent Atsou (FGTB fédérale), suppléant.

62. LE CENTRE NATIONAL DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT-11.11.11 (CNCD-11.11.11)

Membre du CNCD, la FGTB wallonne dispose d'un mandat au sein du Conseil d'administration et d'un mandat au sein de l'Assemblée générale. Ils sont tous deux assurés par Estelle Ceulemans (FGTB Bruxelles). Le CEPAG y est représenté à l'Assemblée générale par Maurizio Vitullo (IW) qui siège également au sein de la Commission politique du CA.

63. SOLIDARITÉ SOCIALISTE (SOLSOC)

- Assemblée générale: Jean-François Tamellini (IW), Tanguy Cornu (Horval) et Ahmed Ryadi (FGTB Centre).
- Conseil d'administration: Ahmed Ryadi (FGTB Centre).

64. COMITÉ JEUNES DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS

Catherine Opalinski (Jeunes FGTB).

65. LA FRANCOPHONIE SYNDICALE (FS/CISL)

- Assemblée générale et Conseil consultatif: Jean-François Tamellini (IW).
- Comité technique: Maurizio Vitullo (IW).

66. LA COORDINATION NATIONALE D'ACTION POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE (CNAPD)

- Assemblée générale: Raphaël D'Elia (Jeunes FGTB), effectif; Sylvain Michiels (Jeunes FGTB), suppléant.
- Certaines Régionales de la FGTB participent aux coordinations régionales de la CNAPD.





PLACE PUBLIQUE

1. ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES « REGARDS » ET AUTRES RÉALISATIONS AUDIOVISUELLES

Dans le cadre de ses missions de service public, la RTBF diffuse, en radio comme en télévision, des émissions proposées par différentes organisations de la société belge (les « associations représentatives » : partis politiques, syndicats, unions professionnelles, associations laïques, cultes), sur des thématiques sociales, politiques, économiques, culturelles, philosophiques, spirituelles, etc.

À ce titre, la FGTB wallonne propose des émissions télévisées « Regards » qui sont diffusées sur les trois chaînes de la RTBF, dans le cadre du magazine « Opinions ». Dans la foulée de leur diffusion sur antenne, ces émissions sont mises en ligne sur les sites internet de la FGTB wallonne (en page d'accueil et dans la rubrique « Outils/Vidéo ») et du CEPAG (rubrique « Vidéos »).

Le CEPAG assure la production des émissions ainsi proposées par la FGTB wallonne. Celles-ci sont produites et réalisées par le journaliste-réalisateur de la Cellule Communication, qui en assume la conception (production exécutive, repérages, scénario...), dirige les équipes de tournage, de montage, de mixage, d'étalonnage et coordonne, en collaboration avec le GSARA (Bruxelles), la postproduction des émissions avant leur diffusion par la RTBF.

Chaque année, six émissions de 28'30 environ sont réalisées. Chacune d'elles est diffusée trois fois par la RTBF : le samedi vers 10 h sur La Une, les mercredi et jeudi suivants vers 23 h 30 sur La Deux et La Trois. Une version courte de chaque émission est également réalisée (un remontage de 10' environ). Cette version courte est programmée à deux reprises, le jeudi suivant sur La Une et le vendredi sur La Trois (vers 23 h 30).

Chacune de ces six émissions annuelles est suivie en moyenne par 75.000 à 100.000 téléspectateurs (audience cumulée des cinq passages sur les trois chaînes télé de la RTBF). Ce qui les place dans le peloton de tête des émissions dites « concédées » à la RTBF. Régulièrement, une à deux rediffusions « compensatoires » supplémentaires sont demandées à la RTBF et accordées en cas de diffusion tardive.

S'inspirant de l'actualité politique, sociale, économique, les émissions « Regards » tentent de proposer sur la ou les thématiques abordées un point de vue et une analyse construits et originaux, ainsi que des pistes de réflexion, d'action et de mobilisation dans une perspective de transformation sociale. Sous la forme de reportages, de courts documentaires ou d'interviews, elles offrent une lecture critique des grands enjeux de société, avec l'ambition d'être des outils d'éducation populaire, d'information et de conscientisation du grand public. Fondées sur les valeurs de solidarité et de justice sociale, les émissions « Regards » sont des « émissions d'opinion », engagées mais non partisans, basées sur un travail d'information sérieux, argumenté, avec rigueur et déontologie journalistique.

Également conçues à l'intention des affilié-e-s, des militant-e-s, des délégué-e-s de la FGTB, elles servent d'outils dans les sessions de formation syndicale pour alimenter la réflexion, stimuler les débats et les mobilisations.

Avec des moyens extrêmement modestes, le CEPAG réalise des productions audiovisuelles professionnelles qui atteignent un large public et qui, techniquement et qualitativement, soutiennent la comparaison avec les émissions et reportages diffusés par les chaînes de télévision, tout en traitant de sujets que ces dernières n'abordent pas — ou peu — en érudant bien souvent leurs véritables enjeux politiques, économiques et sociaux.

Avant sa diffusion à la RTBF, chaque émission est annoncée via Facebook et Twitter, ainsi que par une « lettre d'information » électronique destinée à avertir le public, les médias et les responsables syndicaux et politiques. Un courrier spécifique est également adressé aux magazines spécialisés en grilles de programmes télévisés, de manière à ce que chaque émission soit annoncée et brièvement présentée — titre et synopsis.

Après la diffusion télé, c'est le web qui prend le relais. Sur la plateforme Auvio de la RTBF, ainsi que sur la chaîne YouTube et la page Facebook de « Regards »⁹, qui accueillent chaque émission produite. Dès la mise en ligne d'une émission sur YouTube et Facebook, une nouvelle lettre d'information est envoyée au fichier « Regards », actuellement composé de plus de 30.000 adresses électroniques (grand public, syndicalistes, acteurs associatifs, culturels, politiques, parlementaires régionaux et fédéraux, etc.), pour en amplifier la diffusion.

La présence des émissions sur Internet augmente leur audience, leur visibilité, et prolonge considérablement leur circulation dans le public et leur durée de vie. Certaines émissions produites plusieurs années auparavant sont, grâce à leur présence sur le web et les réseaux sociaux, encore visionnées, partagées et régulièrement demandées pour projection dans le cadre de ciné-débats, de formations, de conférences ou d'activités publiques et militantes. Les chiffres de fréquentation de la chaîne YouTube, bien qu'en diminution régulière au profit de Facebook, témoignent d'un intérêt réel pour les émissions et reportages réalisés : la plupart des émissions comptent plusieurs milliers de vues et plusieurs d'entre elles atteignent ou dépassent les 50.000 vues. L'une d'elles frôle les 800.000.

Les émissions d'opinion « Regards » font l'objet d'une édition en DVD, destinée notamment aux différentes composantes de la FGTB et aux services de formation syndicale. Ces DVD sont également disponibles sur demande et à prix modique (5 euros) pour le grand public.

La Cellule Communication contribue activement à la diffusion des émissions « Regards », notamment via Twitter et Facebook, réseaux sur lesquels les productions sont relayées et partagées par de nombreux acteurs syndicaux, associatifs, culturels et militants.

À noter enfin : les émissions « Regards » bénéficient depuis 2015 d'une vitrine et d'un relais de diffusion militante en France grâce à un partenariat avec les Mutins de Pangée (coopérative indépendante de production, réalisation et diffusion de films et reportages documentaires basée à Paris). Les Mutins de Pangée proposent sur leur site, très fréquenté, certaines émissions « Regards » en VOD (*Video On Demand*). On peut également y acheter les DVD des émissions. Cette collaboration permet une ouverture plus grande vers le public, les médias et les réseaux français, notamment les réseaux de production et de diffusion audiovisuelle indépendante. Des demandes régulières de projections publiques nous parviennent par ce canal.

1.1. LES ÉMISSIONS « REGARDS » DE JANVIER 2018 À DÉCEMBRE 2021¹⁰

► Janvier 2018

40 ans de solidarité. Les Cellules de reconversion en Wallonie (version 1)

Depuis la fin des années 70, des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs ont été licenciés en Belgique. Une hécatombe qui a décimé de très nombreux métiers, dans le textile, le verre, la sidérurgie, la chimie, la grande distribution... La Sabena, Renault, Clabecq, Volkswagen, ArcelorMittal, Delhaize, Carrefour, Duferco, ING, Nestlé, Carsid, Caterpillar... la liste est longue des entreprises qui ont procédé à des licenciements massifs. Il y a 40 ans, à l'initiative des organisations syndicales et des pouvoirs publics, un dispositif original a été créé en Wallonie pour tenter de venir en aide à ces milliers de femmes et d'hommes balayés, jetés sur le carreau, bien souvent pour

⁹ <https://www.youtube.com/c/EmissionREGARDS/videos>
<https://www.facebook.com/regards.emissiontv/>

¹⁰ Plusieurs des émissions reprises ici ont été rediffusées à la RTBF quelques mois après leur première diffusion, en fonction de l'actualité, parfois après remontage (modification/actualisation/amélioration du montage original, via l'ajout de séquences ou d'incrustations graphiques dynamiques). Plusieurs émissions ont également fait l'objet d'un deuxième montage, pour une « version longue » de l'émission, qui a été ajoutée en bonus DVD ou mise en ligne sur la chaîne YouTube de « Regards ».



satisfaire l'appétit des actionnaires. Ce dispositif, unique en Belgique, et même unique en Europe, c'est celui des Cellules de reconversion, mis en place en cas de licenciement collectif. En novembre 2017, à l'Université du Travail de Charleroi, une exposition a permis au grand public de découvrir l'histoire des Cellules de reconversion et d'en savoir un peu plus sur leur fonctionnement, leurs valeurs, et les femmes et les hommes qui les font vivre. C'est là qu'on vous emmène, au cœur de cette expo, au cœur des Cellules de reconversion. Voici quelques échos de 40 ans de luttes et de solidarité.

► Mars 2018

Karl Marx, le retour

Tremblez braves gens ! Karl Marx est de retour. 200 ans tout juste après sa naissance, le célèbre philosophe, historien, économiste, l'auteur mondialement connu du Capital, l'intellectuel révolutionnaire admiré par les uns et haï par les autres, Karl Marx, donc, revient parmi nous. Mais que celles et ceux qui s'étranglent à la simple évocation de son nom se rassurent : il revient, certes, mais seulement pour quelques minutes, ressuscité par Howard Zinn, le célèbre historien américain, et par le Théâtre des Rues. Une fois n'est pas coutume, notre émission « Regards » vous emmène au spectacle : voici quelques morceaux choisis de « Karl Marx, le retour ».

► Avril 2018

40 ans de solidarité. Les Cellules de reconversion en Wallonie (version 2)

► Juin 2018

Il faut tuer TINA + Travailler aujourd'hui

Deux invités en studio pour parler de leurs ouvrages dans cette émission « Regards » : Olivier Bonfond, économiste au CEPAG, et Nicolas Latteur, sociologue et formateur au CEPAG.

► Octobre 2018

Cédric Herrou : devoir de solidarité

Cédric Herrou est paysan dans la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes), près de Vintimille, à la frontière entre la France et l'Italie. Depuis 2015, il a accueilli plus de 2.500 personnes exilées chez lui, dans sa ferme. Des « migrants » égarés sur les routes de montagne et à qui Cédric vient en aide, avec le soutien de nombreux citoyens et citoyennes de la vallée. Une toile de tente ou un toit pour dormir, de quoi se nourrir, se soigner. Répondre à l'urgence, d'abord. Et puis faire en sorte que ces personnes puissent exercer leur droit : demander l'asile. Cela paraît simple, ça ne l'est pas. Elles sont traquées, refoulées en Italie, au mépris de ce droit élémentaire. Cédric Herrou est à plusieurs reprises arrêté, mis en garde à vue, puis poursuivi en justice. Assigné à résidence, il est condamné en août 2017 à quatre mois de prison avec sursis. On parle de « délit de solidarité ». Nous sommes allés voir Cédric Herrou chez lui, à Breil-sur-Roya. Politique, citoyenne, son action nous engage, nous appelle au devoir de solidarité.

► Décembre 2018

Le procès de la solidarité

La solidarité va-t-elle devenir un délit passible d'emprisonnement ? Les 7, 8 et 9 novembre 2018, à Bruxelles, plusieurs centaines de citoyennes et citoyens ont manifesté leur soutien aux 12 personnes poursuivies en justice pour avoir hébergé des « migrants » ou leur avoir prêté assistance. Elles sont accusées de trafic d'êtres humains et de participation à une organisation criminelle. Le jugement de ce « procès de la solidarité » sera rendu le 12 décembre. Venir en aide à des hommes et des femmes en détresse, en lieu et place d'un État qui rafle et réprime, sera-t-il désormais punissable ? Reportage et décryptage au Palais de Justice de Bruxelles.

► Février 2019

Le fond de l'air est rouge, jaune, vert

Ça bouge, ça bout ! Le climat (social) s'échauffe, les gilets jaunes, rouges et verts font souffler le vent de la mobilisation pour un autre monde : justice sociale et urgence écologique dans un même élan. « Changeons le système, pas le climat ! ». Grève générale ce 13 février, grève pour le climat le 15 mars, manifestations survoltées des jeunes et ronds-points occupés, tout cela avec les élections en ligne de mire... On en parle avec Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne.

► **Avril 2019**

Cédric Herrou : devoir de solidarité – Rediffusion

► **Juin 2019**

Combat de pauvres (version 1)

En Belgique, 1 personne sur 5 est pauvre ou risque de le devenir. 20% de la population. 2,3 millions de personnes. En Wallonie, c'est 1 personne sur 4. À Bruxelles, 1 personne sur 3. Nos pays n'ont jamais été aussi riches, mais les écarts entre les plus riches et les plus pauvres n'en finit plus de se creuser. En écho à la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, «Regards» vous propose quelques extraits de «Combat de pauvres», une pièce de théâtre de la Compagnie Art & tça, qui nous invite à regarder la pauvreté en face et à la prendre pour ce qu'elle est : le résultat des politiques antisociales menées en Belgique et ailleurs depuis de trop nombreuses années. Car en réalité, il n'y a pas de pauvres : il n'y a que des femmes, des hommes, des enfants qui ont été appauvris par des choix politiques qu'il nous appartient de contester.

► **Octobre 2019**

Combat de pauvres (version 2)

► **Novembre/décembre 2019**

Corinne Morel Darleux : plutôt couler en beauté que flotter sans grâce

La planète chauffe, les inégalités se creusent, l'avenir s'obscurcit. «L'effondrement qui vient» pose concrètement la question de la survie de l'humanité. Parce qu'il s'agit de ne pas se résigner au pire, cette émission vous propose un entretien avec Corinne Morel Darleux, militante écosocialiste française et auteure d'un essai lucide et vivifiant : «Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce – Réflexions sur l'effondrement» (Libertalia).

► **Février 2020**

La Sécu, notre cœur en commun

La sécurité sociale, c'est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. C'est notre « cœur en commun », dont les battements résonnent en ce moment avec une force singulière... Nos invités et invitées en studio pour cette émission enregistrée au début de l'épidémie de Covid-19 : Harald, auteur de la BD «Un cœur en commun – La belge histoire de la sécurité sociale» (Éditions Delcourt); Louise Franssen, (13 ans), sa fille, dont la BD raconte l'histoire; Isabelle Ponet, membre du comité de soutien aux sans-papiers de Liège, cofondatrice d'une sécurité sociale alternative et solidaire; Daniel Richard, Secrétaire régional de la FGTB Verviers-Ostbelgien; Vaïa Demertzis, corédactrice en chef de la revue Politique et chroniqueuse de cette émission.

Ceci n'est pas un trou, Un cœur en commun, Le droit de vivre

En 2017, le CEPAG et la FGTB wallonne lançaient une grande campagne d'information et de sensibilisation sur la sécurité sociale. Avec notamment comme outils : une émission «Regards», un site internet et un court-métrage d'animation portant le même titre : «Ceci n'est pas un trou». Aujourd'hui, ce dessin animé poursuit sa vie et son action sur le web, avec plus de 2 millions de vues.

De 2017 à 2020, le CEPAG et la FGTB wallonne ont également accompagné et soutenu Harald, auteur et dessinateur, pour l'aider à réaliser la bande dessinée «Un cœur en commun – La belge histoire de la sécurité sociale», publiée chez Delcourt (Paris) en janvier 2020, au moment du 75^e anniversaire de la Sécu en Belgique.¹¹ Cette BD a également fait l'objet d'une traduction et d'une publication en néerlandais. Elle a en outre donné naissance à une exposition itinérante, produite par le CEPAG et réalisée par Harald, «Le droit de vivre», qui circule en Wallonie et à Bruxelles en 2021 et 2022.

► **Avril 2020**

La Sécu, notre cœur en commun – Rediffusion

¹¹ Harald, «Un cœur en commun – La belge histoire de la sécurité sociale», Delcourt, 2020. Préface de Guy Vanthemsche, postface de Monique Pinçon-Charlot. Un album produit par le CEPAG en partenariat avec la FGTB wallonne et Solidaris.



► Mai 2020

Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce – Rediffusion

On recommence tout comme avant ou on leur dit merde ?

Si on les laisse faire, ils vont recommencer. Ils vont tenter de nous renvoyer bosser au mépris du danger. Ils vont tenter de nous faire payer la crise, comme en 2008, comme à chaque fois. Il faut en finir avec ce « monde d'avant ». En finir avec les économies assassines qui ont été effectuées dans nos soins de santé, dans notre sécurité sociale, dans les services publics. Est-ce si compliqué de penser d'abord à la vie des femmes et des hommes, au sens et au prix du travail qu'ils fournissent, au développement d'une société heureuse, plutôt qu'au pognon des entreprises et de leurs actionnaires ? Voici quelques piqûres de rappel et des solutions concrètes pour le « monde d'après », avec Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne.

► Juin 2020

Essentielles

Elles s'appellent Stéphanie, Apolline, Safia, Cécile, Jennifer, Emilie, Anne-Marie, Sandra, Isabelle... À l'hôpital de la Citadelle, à Liège, elles sont en première ligne. Dans les services de soin, dans les salles Covid sécurisées, aux urgences, au service logistique, à la cuisine, au nettoyage, en psychiatrie, aux prélèvements... et dans tous les autres services de cette ville dans la ville. Pour « Regards », elles racontent, se racontent. La « crise ». La peur, la fatigue, l'incertitude, la colère face à la gestion de l'épidémie. Le manque de moyens, de reconnaissance, les applaudissements qui font du bien mais ne suffisent pas. Elles ont soigné, rassuré, assuré, elles se sont battues. Avec détermination, créativité, solidarité. Comme tant d'autres femmes dans d'autres métiers en première ligne, elles ont porté le collectif à bout de bras. Tous les jours, elles sont là. Essentielles. Elles témoignent du « monde d'avant », et convoquent celui « d'après ».

► Octobre 2020

Essentielles – Rediffusion

► Décembre 2020

Faits d'hiver

C'est un document exceptionnel que vous propose notre nouvelle émission « Regards » : un film inédit de Paul Meyer, « Faits d'hiver ». Consacré à la grève de l'hiver 1960-1961, ce documentaire a été réalisé en 1990 par le grand cinéaste belge, auteur en 1959 du film « Déjà s'envole la fleur maigre ». Produit par la FGTB wallonne à l'occasion du 30^e anniversaire de ce qu'on appelait à l'époque la « grève du siècle », ce film n'a connu que quelques projections publiques et n'a jamais été diffusé à la télévision. Nous sommes très heureux de pouvoir le remettre en lumière aujourd'hui, alors que Paul Meyer aurait tout juste 100 ans et que l'on commémore, ces jours-ci, le 60^e anniversaire de la grève de '60. « Faits d'hiver » nous en apprend beaucoup sur cet événement important de l'histoire sociale, avec la résistance populaire à la « Loi unique », l'action d'André Renard et de la FGTB, les débats sur le fédéralisme. Mais il nous parle aussi, avec une singulière actualité, des politiques d'austérité, des violences policières, de la répression des mouvements sociaux, des attaques contre les syndicats et le droit de grève.

► Février 2021

Faits d'hiver – Rediffusion

► Mai 2021

La semaine de 4 jours, une solution face à l'urgence

Un entretien avec Pierre Larrourou, économiste, député européen Nouvelle Donne et Rapporteur général du budget pour 2021. Depuis le début de la pandémie de coronavirus, on a beaucoup parlé du « monde d'après ». Mais un an plus tard, c'est celui d'avant qui continue... en pire. État d'urgence écologique, état d'urgence sociale. Pierre Larrourou avance une solution qui peut être mise en œuvre dès maintenant et marquer le début d'un changement de cap radical : la semaine de travail de 4 jours.



► **Septembre 2021**

État d'urgences

État d'urgence sociale. Environnementale. Démocratique. Tous les feux sont au rouge. Et pourtant, les solutions, on les a. Des leviers, des propositions, des solutions pour changer de cap, radicalement, et reconstruire sur d'autres bases. Pour une société juste, sociale, écologique, solidaire. Entretien avec Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB wallonne.

► **Octobre 2021**

La semaine de 4 jours, une solution face à l'urgence – Rediffusion

► **Décembre 2021**

Caoutchouc rouge, rouge coltan

Cette nouvelle émission « Regards » vous propose un film d'animation diffusé pour la première fois à la télévision : « Caoutchouc rouge, rouge coltan » réalisé par Jean-Pierre Griez et coproduit par Le Village du Monde, le GSARA et le CEPAG. Ce film, qui résonne particulièrement avec l'actualité (les révélations « Congo Hold-Up »), raconte l'histoire d'une jeune fille belge d'origine congolaise, Abo. Elle a 17 ans. Avec son école, elle fait des recherches sur la colonisation du Congo par la Belgique. Ces recherches vont l'emmener sur les traces de ses ancêtres et la plonger dans cette période tragique de l'Histoire: le Congo belge, Léopold II, l'exploitation sanglante des populations et du caoutchouc, le racisme, les massacres, les mains coupées, l'assassinat de Patrice Lumumba en présence d'officiers belges, l'accession au pouvoir de Mobutu... « Caoutchouc rouge, rouge coltan » est un film rare et précieux. Un film pour ne pas se tromper d'histoire. Pour faire le lien, à travers les yeux d'Abo, entre hier et aujourd'hui. Deux époques, mais toujours l'exploitation des hommes, des femmes, des enfants et le pillage des ressources naturelles. Hier le caoutchouc, aujourd'hui le coltan, ce minéral qui, lui aussi, a l'odeur de l'argent et le goût du sang.

YouTube *émissions*

Retrouvez l'intégralité des émissions « Regards » sur Youtube
<https://www.youtube.com/c/EmissionREGARDS/videos>



1.2. **AUTRES RÉALISATIONS AUDIOVISUELLES**

Outre les émissions télévisées « Regards », le CEPAG produit et réalise d'autres outils audiovisuels d'éducation populaire sous forme de capsules vidéo de formats et styles divers. Ces réalisations sont disponibles en ligne sur la chaîne YouTube du CEPAG, CEPAG TV¹², et diffusées via sa page Facebook. La FGTB wallonne produit également des capsules vidéo, en collaboration avec le CEPAG. Ces réalisations sont diffusées via la chaîne YouTube de la FGTB wallonne¹³ et ses réseaux (Facebook, Twitter, Instagram).

► **Janvier 2018**

Captation vidéo de la 5^e séance des États généraux du Travail organisés par le CEPAG

Réalisation de 2 capsules vidéo composées d'interviews d'oratrices et d'orateurs participant aux travaux.

► **Mars 2018**

Captation vidéo de la 6^e séance des États généraux du Travail organisés par le CEPAG

Réalisation de 3 capsules vidéo composées d'interviews d'oratrices et d'orateurs participant aux travaux.

¹² <https://www.youtube.com/c/CEPAGTV/videos>

¹³ <https://www.youtube.com/channel/UCDDmQfWfXXItAlc3y1d43xw/videos>



► **Décembre 2018**

En 2019... Construire un nous à gauche !

L'année 2018 fut intense sur les plans syndical, social, économique et politique. Grâce aux militantes et militants, nous avons assumé notre rôle de contre-pouvoir en Wallonie. Retour en images sur cette belle énergie collective.

► **Mars 2019**

La réduction collective du temps de travail : pour qui ? Pourquoi ?

Et si tout le monde payait ses impôts ?

La fiscalité, c'est compliqué, ça n'intéresse personne ? Pourtant, l'impôt est un instrument essentiel pour rendre la société plus juste et plus solidaire.

► **Mai 2019**

Globaliser les revenus : pour qui ? Pourquoi ?

En Belgique, tous les revenus ne sont pas taxés de la même manière... Des différences de taxation injustifiées et, surtout, totalement injustes puisqu'elles ne profitent qu'aux plus aisés !

► **Juin 2019**

CoTraiN : la formation collaborative en alternance, un modèle gagnant !

Une vidéo pédagogique de présentation (33') de la formation collaborative et du projet européen CoTraiN (Collaborative Training Network), coordonné par Isabelle Michel (CEPAG). Cette vidéo existe en plusieurs versions sous-titrées (anglais, italien, allemand), en ligne sur CEPAG TV.

► **Septembre 2019**

Vies à l'ombre

Le comédien David Murgia lit un extrait du roman «Vies à l'ombre», de Giovanni Lentini (Éditions du Cerisier).

► **Mars 2020**

Chômage temporaire : que faire ?

Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne, vous l'explique en 1'30.

Chômage temporaire : quel sera le montant de mon allocation ?

Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne, vous l'explique en 1'30.

On est là pour vous !

Le nombre de demandes de chômage temporaire dépasse tous les records en ce mois de mars 2020 : on parle de près d'un million de cas en 2 semaines, contre 100.000 par an en temps normal. Nos équipes ont été renforcées et travaillent d'arrache-pied pour défendre au mieux vos intérêts, assurer les paiements de vos allocations ainsi que le suivi de tous les autres dossiers chômage.

► **Avril 2020**

On recommence tout comme avant, ou on leur dit merde ?

Si on les laisse faire, ils vont recommencer. Ils vont tenter de nous renvoyer bosser au mépris du danger. Ils vont tenter de nous faire payer la crise, comme en 2008, comme à chaque fois. Il faut en finir avec ce «monde d'avant». Avec Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne.

► **Septembre 2020**

Transformer nos applaudissements en poings levés

«Les essentiels, c'est VOUS. Vous qui donnez un sens à notre société. Ensemble, on peut changer le monde, radicalement.» Voici le premier message vidéo du nouveau Secrétaire général de la FGTB wallonne, Jean-François Tamellini.



► **Octobre 2020**

La lutte des classes passe aussi par les mots

Avec Olivier Starquit, Directeur des services syndicaux de la Centrale générale et auteur du livre « Des mots qui puent », publié aux Éditions du Cerisier en partenariat avec le CEPAG.

► **Novembre 2020**

Justice for Mawda !

Avec Anne-Marie Delsaut, militante montoise pour les travailleuses et les travailleurs sans-papiers et les réfugié-e-s.

La grève est un droit

Le 23 novembre 2020, 17 syndicalistes ont été condamnés à des peines de 15 jours à 1 mois de prison avec sursis par le Tribunal de Liège, pour « entrave méchante à la circulation ». C'est l'action syndicale et celle de tous les mouvements sociaux qui sont menacées par ce jugement. Thierry Bodson, Président de la FGTB, revient en 3' sur les éléments du procès, et le danger de cette décision judiciaire.

Changer de cap... maintenant

Aujourd'hui démarrent les élections sociales. Réduction du temps de travail, lutte contre les inégalités femmes-hommes, emploi, salaires, services publics de qualité... Le point avec Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB wallonne.

► **Décembre 2020**

Bien fait pour leur gueule

La langue de feu de Lisette Lombé. #solidarité #artistesengagés #stillstandingforculture #cultureenlutte #JusticePourMawda

Merci !... et à demain pour de nouveaux combats

Progression de la FGTB aux élections sociales en Wallonie, actions pour le droit de grève et de manifester, combats à mener pour un changement de cap radical et de nouvelles victoires sociales... Un message vidéo de Jean-François Tamellini, Secrétaire général FGTB wallonne.

► **Mars 2021**

L'individualisation des droits : pour plus d'égalité !

Des droits individualisés, c'est un pas vers plus d'égalité ! Un débat diffusé en direct avec Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Eléonore Stultjens, Chargée d'études pour les Femmes prévoyantes socialistes, Selena Carbonero Fernandez, Présidente du Bureau wallon des femmes de la FGTB.

► **1^{er} mai 2021**

Faire bouger les lignes... vers la gauche !

Message de Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB wallonne, à l'occasion du 1^{er} mai.

► **Mai 2021**

Un premier monde capitaliste : échanges avec Alain Bihr

Auteur de nombreux ouvrages sur le capitalisme et les rapports sociaux, le sociologue français Alain Bihr se positionne sur l'échiquier politique comme « communiste libertaire ». Nous débattons avec lui autour du troisième et dernier tome de son ouvrage « Le premier âge du capitalisme » (Éditions Syllepse). Un webinaire organisé par le CEPAG.

► **Septembre 2021**

Pour une société juste, sociale, écologique et solidaire

Message de Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB wallonne, à l'occasion de la rentrée syndicale, politique et sociale.



La loi sur les salaires doit changer

Clip vidéo de mobilisation contre la loi de 96 et pour la manifestation du vendredi 24 septembre.

Parole aux grévistes de Logistics Nivelles

Mercredi 29 septembre, les travailleurs et travailleuses de Logistics Nivelles, en grève depuis l'annonce par le groupe Kuehne+Nagel de son intention de fermer le site, ont voté en faveur de la reprise du travail. La FGTB wallonne a été à la rencontre des grévistes pour donner la parole aux héros oubliés de la crise de la Covid.

► Octobre 2021

Le droit de grève en 5'12

Une vidéo pédagogique produite et réalisée par le CEPAG, avec Mateo Alaluf, Docteur en Sciences sociales, et Daniel Richard, Secrétaire régional de la FGTB Verviers-Ostbelgien.

► Novembre 2021

Le droit du travail en 6'35

Une vidéo pédagogique produite et réalisée par le CEPAG, avec Anne Dufresne (Gresea) et Laurent Pirnay (Secrétaire général adjoint CGSP wallonne). En collaboration avec la Form'action André Renard (FAR).

Le droit de retrait en 3'46

Une vidéo pédagogique produite et réalisée par le CEPAG, avec Christel Garcia Gonzalez, juriste à la FGTB Verviers-Ostbelgien et Julien Dohet, Secrétaire politique du SETCa de Liège. En collaboration avec la Form'action André Renard (FAR).

La semaine de 4 jours, une solution formidable

Un dialogue filmé entre Philippe Geluck, auteur, dessinateur, et Pierre Larrouturou, économiste et député européen.

► Décembre 2021

Coopératives et syndicats, quelles approches communes ?

En vidéo, la deuxième journée d'échanges sur le modèle coopératif et les entreprises d'économie sociale en Belgique et en Wallonie. Un forum coorganisé par le CEPAG et ConcertES, avec la participation des organisations syndicales et des agences-conseil en économie sociale.

Coproduction

Caoutchouc rouge, rouge coltan

En 2019, le CEPAG a coproduit le film d'animation «Caoutchouc rouge, rouge coltan» (32'), de Jean-Pierre Griez, sur la colonisation et l'exploitation du Congo. Une coproduction Le Village du Monde – GSARA – CEPAG.

2. LES ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES « OPINIONS »

Comme elle le fait en télévision avec les émissions «Regards», la FGTB wallonne propose à la RTBF des émissions radiophoniques destinées au grand public. Celles-ci, d'une durée de 5'30 environ, sont diffusées chaque semaine sur La Première. Dans la foulée de leur diffusion sur antenne, ces émissions sont mises en ligne sur le site internet de la FGTB wallonne (en page d'accueil et dans la rubrique «Outils/Radio»), via un compte dédié Soundcloud.

Depuis septembre 2016, après une négociation menée pendant plusieurs mois avec la direction des radios de la RTBF, en bonne intelligence avec les représentantes et représentants des autres associations représentatives, la FGTB wallonne propose aux auditrices et auditeurs non plus 20 mais 40 émissions par an, à raison d'une émission par semaine, le jeudi soir après le journal de 23 h sur La Première. Cet horaire est plus favorable que le précédent (le mardi soir à 20 h, une semaine sur deux), tant en termes d'audience que de périodicité. La durée des séquences est passée quant à elle de 7' à 5'30. La négociation avec la RTBF a également permis que les émissions soient désormais précédées d'un générique de début et de fin, facilement identifiable par le public et cohérent avec celui des émissions de télévision. Elles sont en outre disponibles en podcast sur la plateforme Auvio de la RTBF.

Ces émissions de radio constituent un outil efficace d'éducation populaire, d'information et de débat sur les thématiques, les priorités, les valeurs défendues par la FGTB. Elles permettent d'atteindre un large public, bien au-delà des sphères

syndicales et militantes, en lui proposant, sur des questions d'actualité sociale et politique, des analyses, des points de vue habituellement peu ou pas relayés par les médias. Et cela dans un format court qui permet à la fois une argumentation sérieuse et un ton accessible et dynamique, sous la forme d'un entretien « questions-réponses » avec un ou une invitée.

Cet entretien, qui constitue l'essentiel de la séquence, est précédé d'une mise en contexte du thème abordé, ainsi que d'une présentation de la personne invitée. À la fin de l'entretien, cette personne est désannoncée, puis des éléments d'information complémentaires sont donnés aux auditeurs et auditrices pour leur permettre de prolonger la réflexion (sites web utiles, publications, adresses, rendez-vous de mobilisations, d'activités publiques, etc.). Est soulignée également la possibilité de réécouter l'émission en ligne sur le site web de la FGTB wallonne. Notons enfin que chaque nouvelle émission est ensuite annoncée/diffusée via les réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

2.1. LES ÉMISSIONS « OPINIONS FGTB » DE JANVIER 2018 À NOVEMBRE 2021

► Janvier 2018

Lettre ouverte de Paul Hermant au Premier ministre

► Février 2018

« La liberté d'aller et venir, la première de toutes les valeurs » (Michel. Louis, pas Charles)

► Une BD sur la sécurité sociale

Lettre ouverte de la FGTB Verviers-Ostbelgien aux responsables du MR

► Mars 2018

Environnement et mobilité dans les entreprises : une enquête de RISE

Louis-Marie Barnier : pour un « Syndicalisme intégral »

Couper les ailes des fonds vautours !

► Avril 2018

Les femmes, principales victimes du gouvernement Michel-De Wever

Résister, c'est créer. Créer, c'est résister

Voyage en Palestine

► Mai 2018

Bread & Roses

L'insoumis

► Juin 2018

Etre syndicaliste en Haïti, c'est prendre tous les risques

APE en danger : toutes et tous à Namur ce 25 juin !

Après l'austérité, la reconquête des droits, des revenus, de la sécurité sociale

► Septembre 2018

La Caravane des femmes

La Sécu au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Rentrée politique de la FGTB wallonne : le double appel de Thierry Bodson

Rêver sous le capitalisme



► **Octobre 2018**

Alimenterre!

Demandeurs d'asile: dur dur de trouver du boulot

Rien ne nous est donné

► **Novembre 2018**

Don't shoot!

FGTB wallonne: une chaîne humaine contre la réforme APE Jeholet

► **Décembre 2018**

Cédric Herrou: les procès de la solidarité sont des procès politiques

Procès de la solidarité: une justice de classe

► **Janvier 2019**

États généraux du travail: le final... en attendant la suite

Des mots qui puent

► **Février 2019**

Grève générale nationale... et internationale?

Notre Congo, onze Congo: la propagande coloniale belge dévoilée

► **Mars 2019**

8 mars, grève pour l'égalité et états généraux féministes

Grève mondiale du 15 mars: on y va, on a climat!

La révolte ouvrière de 1886 résonne toujours

Détachement des travailleurs: des raisons d'agir!

► **Avril 2019**

Fight for 14!

14 mai, journée nationale d'action: les priorités de la FGTB wallonne

► **Mai 2019**

Il faut sauver l'Huma!

Nuit blanche contre listes noires

J'veux du soleil!

ACIDE: mémorandum pour un audit citoyen de la dette

► **Juin 2019**

Ali Aarrass, citoyen, en prison depuis 11 ans, abandonné par l'État belge

Thierry Bodson: «Un gouvernement de gauche pour respecter la volonté des citoyens et citoyennes»



► **Septembre 2019**

Travailler, oui. Souffrir, non !

Wallonie : sortir de la provocation, retrouver la concertation

École des Solidarités : rentrée des classes... de luttes !

La Sécu, solidaire et collective : notre bien commun

► **Octobre 2019**

Alimenterre !

Vivre à l'ère d'Uber et d'Atlas : entre progrès et régression

Cinéma, révolutions et algorithmes (1^{re} partie)

Cinéma, révolutions et algorithmes (2^e partie)

► **Novembre 2019**

États généraux du Travail : répression de l'action syndicale et avenir du syndicalisme

Black working day : la face cachée des commandes en ligne

Corinne Morel Darleux : « Plutôt couler en beauté... »

► **Janvier 2020**

Un cœur en commun

Violences policières à Charleroi : la FGTB wallonne riposte

► **Février 2020**

La police a protégé les fascistes et matraqué les antifascistes

Une Sécu alternative

Mars : agenda chargé sur le front féministe

► **Avril 2020**

Après le Covid-19, (au moins) trois autres « virus » à éradiquer

Changer de cap !

► **Mai 2020**

Derrière les masques, l'humanité solidaire

Se mobiliser en Belgique

► **Juin 2020**

Et si nous réinventons l'avenir ?

► **Septembre 2020**

Libérez Julian Assange !

Transformer nos applaudissements en poings levés



► **Octobre 2020**

Gouvernement Vivaldi : on attend toujours le « monde d'après »

Festival de résistance : et la fraternité, bordel ?

À l'unif avec le CEPAG

La Covid-19 ne s'arrête pas aux portes des entreprises

► **Novembre 2020**

Pierre Larrousurou en grève de la faim au parlement européen

Haïti : le peuple crève, la « communauté internationale » se tait

Thierry Bodson : « Ce jugement politique est un danger pour tous les mouvements sociaux »

► **Décembre 2020**

La Ligue des Droits humains apporte son soutien à la FGTB

Permis unique et régularisation pour « les oubliés des oubliés »

► **Janvier 2021**

Soulèvements populaires au Sud : un nouveau « printemps des peuples » ?

Les dessous et enjeux de l'AIP

Que s'est-il passé le 22 janvier 2021 ?

► **Février 2021**

La bête a-t-elle mué ?

« On ne doit pas les laisser faire ! »

► **Mars 2021**

8 mars : Toutes en grève !

Les riches d'abord, les pauvres on verra après...

Grève nationale ce lundi 29 mars : les raisons de la colère

► **Avril 2021**

1886 : La révolte ouvrière de Roux

1871 : La Commune de Paris

Jean-François Tamellini : « Ils veulent bloquer les salaires ? Bloquons les dividendes ! »

► **Mai 2021**

Thierry Bodson : « Ce que propose le gouvernement, c'est un cataclysme social »

Sidérurgie liégeoise : chronique d'une mort orchestrée et d'une résistance acharnée

► **Juin 2021**

Leurs profits... Nos vies.

Le droit de vivre

Vive la Commune !



► **Septembre 2021**

Pour un pacte social, écologique, démocratique en Wallonie

Les 17 en appel: syndicalistes, pas criminel-le-s !

► **Octobre 2021**

Geoffroy de Lagasnerie: « Sortir de notre impuissance politique »

Les 17 condamnés en appel

En finir maintenant avec le statut cohabitant

► **Novembre 2021**

Le socialisme malade de la social-démocratie

Coopératives et syndicats: quelles approches communes ?

► **Décembre 2021**

Thierry Bodson: « Pas de démocratie sans droits syndicaux »

Caoutchouc rouge, rouge coltan



émissions

Retrouvez l'intégralité des émissions « Opinions FGTB » sur Soundcloud
<https://soundcloud.com/fgtbwallonne>





FONCTIONNEMENT

1. LES INSTANCES

1.1. LE SECRÉTARIAT

Le Secrétariat de la FGTB wallonne est l'instance interprofessionnelle qui veille à la mise en œuvre des décisions politiques prises par le Bureau wallon. Il est composé du Président de la FGTB wallonne, du Secrétaire général, de la Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne et de la Secrétaire fédérale francophone.

1.2. LA PRÉSIDENTE & LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Robert Vertenuel ayant remis son mandat à disposition des instances le 9 juin 2020, un appel aux candidatures a été lancé.

Thierry Bodson qui avait été réélu Secrétaire général de la FGTB wallonne lors du Congrès statutaire des 24 et 25 mai 2018 à La Louvière a présenté sa candidature et a été élu Président de la FGTB lors du Comité fédéral du 10 septembre 2020 à Bruxelles.

Un appel à candidature a été lancé pour remplacer Thierry Bodson au poste de Secrétaire général de la FGTB wallonne.

Jean-François Tamellini, Secrétaire fédéral de la FGTB, a été parrainé par les francophones de l'Interrégionale de Bruxelles et par l'Interrégionale wallonne lors de leur Comité respectif qui s'est tenu le 10 septembre 2020.

Comme le prévoit le Protocole « Nollet » de mai 2002, le Président et la ou le Secrétaire général de la FGTB fédérale assument également la présidence de leur Interrégionale.

Un appel a été lancé pour remplacer Jean-François Tamellini au poste de Secrétaire fédéral. Deux candidatures ont été présentées : celle de Mariet Vanderstukken (SETCa Charleroi-Sud Hainaut) et celle de Patricia Vermoote (CGSP fédérale). Patricia Vermoote a été élue mais a remis son mandat à disposition des instances au début de l'année 2021.

Un nouvel appel a été lancé et les candidatures de Betty Masure (CGSP Bruxelles) et Selena Carbonero (Centrale générale Liège-Huy-Waremme) ont été présentées.



Après le désistement de Betty Masure, Selena Carbonero a été parrainée par les francophones de l'Interrégionale de Bruxelles et par l'Interrégionale wallonne et élue au poste de Secrétaire fédérale lors du Comité fédéral du 2 avril 2021.

1.3. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ADJOINT

En mai 2006, le Congrès wallon décidait que, à l'instar du Secrétariat général, la ou le Secrétaire général adjoint sera dorénavant soumis à l'élection par le Congrès. Cette fonction est exercée sous la responsabilité politique de la Présidence et du Secrétaire général.

Sabine Libert a été élue Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne lors du Congrès statutaire des 24 et 25 mai 2018.

1.4. LE CONGRÈS

► Congrès statutaire des 24 et 25 mai 2018

Ce Congrès a vu la réélection de Thierry Bodson au poste de Secrétaire général ainsi que l'élection de Sabine Libert en tant que Secrétaire générale adjointe.

Comme prévu statutairement, le Congrès a procédé à l'élection du Bureau de la FGTB wallonne. Il a également voté le parrainage des candidats au Secrétariat fédéral : Robert Vertenueil au poste de Président fédéral et Jean-François Tamellini au poste de Secrétaire fédéral francophone.

Le Congrès wallon a débattu et adopté le rapport d'activités, le rapport des Commissaires aux comptes ainsi que les résolutions proposées par le Bureau de la FGTB wallonne (BIW).

«Construire un Nous à gauche» fut le thème décliné durant les deux jours. Féminisme, écologie, économie numérique, nouvelles alliances avec les associations, éducation populaire font partie des orientations de la FGTB wallonne pour les quatre années à venir.

Afin de tenir compte des défis environnementaux, la FGTB wallonne a une nouvelle fois décidé de mettre sur pied un Congrès neutre en carbone, en réduisant au maximum la quantité de CO₂ émise au cours de l'organisation de l'évènement. Une compensation des émissions a été effectuée.

Six motions ont également été adoptées par le Congrès.

1. Une motion d'actualité de la Centrale générale sur les libertés syndicales

Les libertés syndicales sont régulièrement attaquées et mises en péril. Cette réalité nous inquiète au plus haut point et devrait inquiéter l'ensemble des organisations et des citoyennes et citoyens attachés aux valeurs démocratiques. Car ces attaques menées contre les libertés syndicales en général et le droit de grève en particulier portent atteinte à nos libertés fondamentales.

Le Congrès a dès lors adopté cette motion pour :

- exprimer son soutien et sa solidarité à l'ensemble des syndicalistes menacés en raison de leurs activités syndicales ;
- appeler l'ensemble des forces démocratiques à se mobiliser pour la défense des libertés syndicales, pilier de notre démocratie ;
- s'engager à développer, avec l'ensemble des composantes de la FGTB, une stratégie pour défendre plus activement ces droits ainsi que nos militantes et militants.

2. Une motion d'actualité de la Commission wallonne des travailleurs et travailleuses sans emploi sur le service communautaire

Le Congrès wallon a dénoncé le projet de loi déposé le 2 mai 2018 par l'Open Vld instaurant un service communautaire pour les chômeurs et chômeuses de longue durée.

En tant que syndicalistes, nous nous opposons à toute forme de travail gratuit exercé sous une quelconque contrainte et demandons que la FGTB organise la mobilisation pour obtenir l'abrogation du service communautaire, tant vis-à-vis des bénéficiaires des CPAS que des chômeurs et chômeuses de longue durée.



3. Une motion d'actualité Lula

Lula a dirigé le Brésil entre 2003 et 2011. Il a changé le pays et la vie de millions de pauvres. Il vient d'être jeté en prison... Pour la bourgeoisie, il faut absolument éviter qu'il gagne à nouveau les élections présidentielles organisées cette année. Pouvons-nous nous taire ?

La FGTB wallonne exige des autorités politiques et judiciaires brésiliennes le strict respect de leurs obligations constitutionnelles ainsi que des règles fondamentales du droit international.

Ce faisant, la FGTB wallonne attend des autorités brésiliennes la relâche immédiate du citoyen Lula et la liberté pour l'homme politique qu'il est, porteur des espoirs de tout un peuple, de poursuivre sa campagne en vue de l'élection présidentielle.

4. Une motion de solidarité avec le peuple palestinien

Une fois de plus, une fois de trop, Israël s'est rendu coupable d'un nouveau massacre dans les territoires occupés. Les militantes et militants de la FGTB wallonne tiennent à témoigner toute leur solidarité avec le peuple palestinien.

Une fois de plus, une fois de trop, l'État d'Israël a franchi un nouveau cap dans l'échelle de l'horreur meurtrière. Les récentes déclarations de l'ambassadrice israélienne en Belgique témoignent d'ailleurs d'une logique digne des pires régimes autoritaires de la planète. Car rien ne pourra jamais justifier des tirs sur des civils ni la mort d'enfants.

La FGTB wallonne condamne fermement la politique belliciste, oppressive et d'apartheid de l'État d'Israël et exige :

- la reconnaissance officielle de l'État palestinien par la Belgique ;
- la fin de l'occupation des territoires palestiniens et de ses manifestations physiques et politiques (mur de séparation, colonies, blocus...);
- la fin de la colonisation ainsi que le retour aux frontières de 1967, en application des résolutions des Nations Unies ;
- une remise en cause des missions économiques conduites en Israël par l'AWEX et, à tout le moins, l'exclusion de leur champ de tous les secteurs liés à la politique sécuritaire et de colonisation ou dont les activités sont localisées en territoires occupés ;
- au niveau européen, l'interdiction d'entrée de produits fabriqués dans l'illégalité dans les colonies ainsi que la remise en cause de tout accord avec Israël tant que celui-ci violera le droit international.

Le Congrès demande en outre à la FGTB fédérale d'exiger du syndicat israélien Histadrut de se distancier clairement de la politique menée actuellement par le gouvernement israélien. Faute de quoi, Histadrut devra être mis à l'écart de la Confédération syndicale internationale — ainsi que de toute instance syndicale internationale où il est encore présent — pour non-respect des règles de la déontologie syndicale, tant qu'il n'opère pas de changement d'orientation à ce sujet. Il est également essentiel de poursuivre la politique de construction de solidarités avec le syndicat palestinien PGFTU.

5. Une motion de solidarité avec les travailleuses et travailleurs en lutte

Les militantes et militants de la FGTB wallonne tiennent à exprimer toute leur solidarité avec les travailleuses et travailleurs en lutte.

Licenciements, précarisation de l'emploi et des conditions de travail, attaques contre les services publics et la sécurité sociale, menaces sur les libertés syndicales, politique réactionnaire et de stigmatisation des plus faibles... les raisons de se mobiliser sont nombreuses aujourd'hui.

Malheureusement, le rapport de force actuel, conjugué à la présence au pouvoir du gouvernement le plus à droite que la Belgique ait connu depuis les années 80, voire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ne permet que trop rarement de voir les mobilisations sociales et citoyennes déboucher sur de réels progrès.

C'est en cela que la récente mobilisation des travailleuses et travailleurs de Lidl doit être soulignée et saluée. Le monde du travail n'a rien à gagner dans la résignation : pour contrer l'austérité et la précarisation généralisée de notre société, seules la mobilisation du monde du travail et l'action collective payent.

La FGTB wallonne continuera à apporter son soutien inconditionnel aux travailleuses et travailleurs, du privé comme du public, qui se battent pour un emploi et des conditions de travail de qualité.



6. Une motion d'actualité dénonçant la politique migratoire criminelle du gouvernement fédéral

Pour les militantes et militants de la FGTB wallonne, réunis en Congrès, ce n'est pas un hasard si une balle a tué une enfant de 2 ans lors d'une opération de contrôle policier sur l'E42.

Bien au-delà des acteurs impliqués dans ce drame, cette violence aveugle est le résultat de la politique menée par le gouvernement fédéral. Ce dernier a en effet choisi de criminaliser et réprimer les migrantes et les migrants à la recherche d'un lieu hospitalier. Il en a fait les boucs émissaires de notre société en crise.

Depuis de nombreuses années, les politiques répressives menées par les gouvernements créent un sentiment d'insécurité et un durcissement des actions menant à de tels drames.

La FGTB wallonne estime que les membres du gouvernement impliqués dans ce dossier doivent prendre leurs responsabilités et démissionner face à une telle ignominie.

1.5. LE COMITÉ INTERRÉGIONAL (CIW)

► CIW élargi du 6 septembre 2018

Le CIW a préparé la manifestation du 20 septembre contre le projet de réforme APE du ministre P.-Y. Jeholet et dressé le plan d'action contre l'ensemble des mesures prises par le gouvernement fédéral (pensions, dégressivité des allocations de chômage, barèmes, fins de carrière...).

► CIW élargi du 10 septembre 2020

Le CIW a procédé à l'élection du nouveau Secrétaire général de la FGTB wallonne, Jean-François Tamellini.

Il a préparé le Comité fédéral de la FGTB qui a eu lieu le même jour en vue de l'élection du Président ainsi que la nouvelle Secrétaire fédérale francophone; afin de respecter les statuts et d'assurer la parité au sein du Secrétariat fédéral, ce poste était ouvert à une candidate.

► CIW élargi du 1^{er} avril 2021

Ce Comité, qui s'est tenu en visioconférence vu la crise sanitaire liée à la Covid, a préparé le Comité fédéral de la FGTB du 2 avril au cours duquel on a procédé à l'élection de la nouvelle Secrétaire fédérale francophone; afin de respecter les statuts et d'assurer la parité au sein du Secrétariat fédéral, ce poste était ouvert à une candidate.

1.6. LE BUREAU

Depuis 2002, la composition du Bureau met l'accent sur la représentation des femmes (objectif de 30 %). Les mandats non attribués aux femmes restent vacants.

Sa composition reste déterminée sur base d'une proportion de 50 % pour les Centrales et de 50 % pour les sections régionales (soit 2 X 24 mandats).



1.6.1. COMPOSITION DU BUREAU

Membres effectifs (tels qu'élus par le Congrès du 24 mai 2018)

Centrales			Régionales		
		Mandats réservés « Femmes »			Mandats réservés « Femmes »
SETCa	M. Lincé N. Lionnet P. Salvi	F. Bernard C. Roisin	Liège	G. Goblet J.-F. Ramquet J. Thône	S. Delhaye M. Wellens
Centrale Générale	A. Della Vecchia J. Hubert P. Leclercq	B. Deroubaix D. Desimone	Charleroi	V. Pestieau H. Sor	M. Vanderstukken
CGSP	P. Lebrun L. Pirnay D. Verdebout	C. Lescapet R. Nulens	Wapi	Ph. Dumortier G. Vanneste	C. Boël
MWB	A. Cocciolo F. Gomez	S. Carbonero (en attente)	Namur	G. Fays G. Woirin	T. Malchair
HORVAL	M. Duray	M.-L. Colin	Centre	A. Ryadi	S. Gervasi
UBT	D. Maratta	S. Lossignol	Mons	L. Giltay	(en attente)
Jeunes	A. Schiaccitano		Brabant wallon	E. Gramaglia	C. Reckinger
			Luxembourg	J. Thiry	J. Bergmann
			Verviers	D. Richard	E. Niessen
			Présidente du Bureau wallon des femmes (en attente)		

► Membres de droit

- R. Vertenueil, Président de l'IW
- J.-F. Tamellini, Secrétaire fédéral
- T. Bodson, Secrétaire général de l'IW
- S. Libert, Secrétaire générale adjointe de l'IW

► Membres invités

- Membres cooptés « Centrales »
 - SETCa: M. Delmée
 - CG: E. Neuprez
 - CGSP: M. Meyer
 - MWB: N. Cue
 - HORVAL: T. Cornu
- Membres invités « Régionales »
 - Liège: J. Dohet
 - Charleroi: C. Briscolini
 - Wapi: S. Panarisi
 - Namur: J. Tyssaen
 - Centre: P. Bertleff
- Groupes spécifiques
 - Travailleurs sans Emploi: F. Leroy
 - Travailleurs immigrés: M. Etienne
 - Pensionnés & Prépensionnés: L. Jansen ou A. Sabbatini



► Modifications intervenues durant la période écoulée (1^{er} janvier 2018 – 31 décembre 2021)

- 1^{er} janvier 2018
Luc Giltay remplace Sandra Goret comme membre effectif du Bureau pour la FGTB Mons-Borinage. Julien Dohet remplace Egidio Di Panfilo en tant que membre effectif pour la FGTB Liège-Huy-Waremme.
- 28 février 2018
Nathalie Lionnet remplace Jean-Richard Degroote comme membre effectif du Bureau pour le SETCa.
- 2 mars 2018
Hillal Sor remplace Rudy Pirquet en tant que membre effectif du Bureau pour la FGTB Charleroi-Sud Hainaut.
- 28 mars 2018
Gilles Woirin remplace Luc Giltay comme membre effectif du Bureau pour la FGTB Namur. Thiphaine Malchair remplace Nathalie Lionnet; elle occupe le mandat « femme » de la Régionale de Namur.
- 9 avril 2018
Jonathan Hubert remplace Arnaud Levêque en tant que membre effectif du Bureau pour la Centrale générale.
- 23 avril 2018
Dorothée Desimone remplace Viviane Lecocq; elle occupe le mandat « femme » pour la Centrale générale.
- 28 mai 2018
Selena Carbonero devient membre du Bureau en tant que présidente de la Commission wallonne des femmes.
- 30 mai et 1^{er} juin 2018 (Congrès de la FGTB fédérale)
Élu Président de la FGTB fédérale, Robert Vertenuel devient Président de la FGTB wallonne, membre de droit du Bureau wallon.
Jean-François Tamellini, réélu Secrétaire fédéral, est à ce titre membre de droit du Bureau wallon.
- 20 novembre 2018
Nico Cue, parti en prépension, est remplacé par Hillal Sor, élu Secrétaire général de la MWB, qui devient membre coopté pour la MWB. C'est Rudy Pirquet qui le remplace comme représentant effectif pour la Régionale de Charleroi-Sud Hainaut.
- 19 décembre 2018
Anne Binet remplace Jennifer Bergmann dans le mandat « femme » pour la FGTB Luxembourg.
- 20 décembre 2018
Michèle Honoré occupe désormais le mandat « femme » pour la FGTB Mons-Borinage.
- 1^{er} janvier 2019
Francis Gomez, parti en prépension, est remplacé par Thierry Grignard, élu Secrétaire général de la MWB de la Fédération Liège-Luxembourg, qui devient représentant effectif du Bureau wallon pour la MWB.
- 22 octobre 2019
Jeanne Michiels remplace Christiane Lescapet et occupe le mandat « femme » pour la CGSP.
- 8 septembre 2019
Evi Niessen est remplacée par Laurie Van Isacker dans le mandat « femme » pour la FGTB Verviers.
- 13 avril 2020
Simon Darimont remplace Angela Schiaccitano dont le mandat est laissé vacant depuis le 12 février 2020, comme membre effectif pour les Jeunes FGTB.
- 30 juin 2020
Luc Giltay part à la retraite et son mandat est laissé vacant.

- 10 septembre 2020

Thierry Bodson est élu Président de la FGTB, mandat laissé vacant par Robert Vertenueil le 9 juin 2019. Jean-François Tamellini est élu Secrétaire général de la FGTB wallonne et Patricia Vermoote est élue Secrétaire fédérale de la FGTB. Ils deviennent tous les trois membres de droit du Bureau wallon.

- 17 septembre 2020

Eric Neuprez, parti en prépension, est remplacé par Geoffrey Goblet, élu Secrétaire général de la Centrale générale; Geoffrey Goblet devient donc membre coopté du Bureau de l'IW pour la Centrale générale. C'est Marc Vreuls qui le remplace en tant que représentant effectif pour la FGTB Liège-Huy-Waremme.

- 1^{er} octobre 2020

Philippe Bertleff, pensionné, est remplacé par Michel Martelez comme membre invité pour la FGTB Centre.

- 1^{er} février 2021

Guy Fays, pensionné, est remplacé par Laurent D'Altoe pour la FGTB Namur.

- 1^{er} avril 2021

Catherine Opalinski remplace Simon Darimont dont le mandat est laissé vacant depuis le 13 novembre 2020, en tant que membre effective pour les Jeunes FGTB.

- 2 avril 2021

Selena Carbonero est élue Secrétaire fédérale de la FGTB, mandat laissé vacant par Patricia Vermoote le 31 janvier 2021. C'est Mariet Vanderstukken qui la remplace comme Présidente du Bureau wallon des femmes.

- 23 avril 2021

Daniel Verdebout, parti à la retraite, est remplacé par Philippe Barbion en tant que représentant effectif du Bureau wallon pour la CGSP.

- 29 avril 2021

Maxime Fontaine remplace Catherine Opalinski comme membre effectif pour les Jeunes FGTB.

1.6.2. COMPOSITION DU BUREAU (AU 31 DÉCEMBRE 2021)

Centrales			Régionales		
		Mandats réservés « Femmes »			Mandats réservés « Femmes »
SETCa	N. Lionnet P. Salvi (en attente)	F. Bernard C. Roisin	Liège	J.-F. Ramquet J. Thône M. Vreuls	S. Delhaye M. Wellens
Centrale générale	A. Della Vecchia J. Hubert P. Leclercq	B. Deroubaix D. Desimone	Charleroi	V. Pestieau R. Pirquet	(en attente)
CGSP	P. Barbion P. Lebrun L. Pirnay	J. Michiels R. Nulens	Wapi	Ph. Dumortier G. Vanneste	C. Boël
MWB	A. Cocciolo T. Grignard	(en attente)	Namur	L. D'Altoe G. Woirin	T. Malphair
HORVAL	M. Duray	M.-L. Colin	Centre	A. Ryadi	S. Gervasi
UBT	D. Maratta	S. Lossignol	Mons	(en attente)	M. Honoré
Jeunes	M. Fontaine		Brabant wallon	E. Gramaglia	C. Reckinger
			Luxembourg	J. Thiry	A. Binet
			Verviers	D. Richard	L. Van Isacker
			Présidente du Bureau wallon des femmes	M. Vanderstukken	

► Membres de droit

- T. Bodson, Président de l'IW
- S. Carbonero, Secrétaire fédérale
- J.-F. Tamellini, Secrétaire général de l'IW
- S. Libert, Secrétaire générale adjointe de l'IW

► Membres invités

- Membres cooptés « Centrales »
 - SETCa: M. Delmée
 - CG: G. Goblet
 - CGSP: M. Meyer
 - MWB: H. Sor
 - HORVAL: T. Cornu
- Membres invités « Régionales »
 - Liège: J. Dohet
 - Charleroi: C. Briscolini
 - Wapi: S. Panarisi
 - Namur: J. Tissaen
 - Centre: M. Martelez
- Groupes spécifiques
 - Travailleurs sans Emploi: F. Leroy
 - Travailleurs immigrés: M. Etienne
 - Pensionnés & Prépensionnés: L. Jansen ou A. Sabattini

► Représentation de la FGTB wallonne au Bureau fédéral

L. D'Altoe, V. Pestieau, J.-F. Ramquet, A. Ryadi, J. Thône.

1.6.3. LES TRAVAUX DU BUREAU DE LA FGTB WALLONNE

► Janvier 2018

- Contexte : pensions, affaire des Soudanais, restructurations, mobilité, prime syndicale, Comité fédéral du 23/01, assemblée de déléguées et délégués, opposition au MR, concertation sociale wallonne, fonctions critiques et métiers en pénurie, visites domiciliaires, retour des malades au travail, chômage, loi Renault, compte épargne carrière, emploi, réforme des APE, plan d'actions, grève générale.
- Congrès statutaires wallon & fédéral: organisation.
- Positions de la FGTB wallonne en vue de définir nos orientations pour le Congrès de l'Interrégionale wallonne de la FGTB de mai 2018.
- La FGTB wallonne sera féministe ou ne sera pas !
- Les conditions de droit des enfants bénéficiaires en matière d'allocations familiales – Positionnements du gouvernement wallon.
- Les dispositifs publics de soutien aux coopératives de travailleuses et travailleurs associés.
- Les Solidarités 2018.
- Pénibilité dans la fonction publique dans le cadre du calcul de la pension.



► Février 2018

- Contexte : pensions, visites domiciliaires, retour des malades au travail, chômage, compte épargne carrière, loi Renault, emplois «entre amis», projets du gouvernement, pauvreté, rapport du CCE sur l'écart salarial, AIP 2019-2020, Comité fédéral et plan d'actions, réforme des APE, restructuration et droit d'alerte, digitalisation, formation, primes et avantages, dumping social, droit de grève, allocations familiales, missions régionales, pensions-pénibilité, assurance autonomie et plan wallon d'investissement.
- Orientations de la FGTB wallonne – Recueil de nos positions en vue du Congrès de mai 2018.
- Projet de note cadre – Orientations de Congrès mai 2018 – Version 25 janvier 2018.
- Quelles clés pour stimuler la croissance des pépites wallonnes ?
- Le plan wallon d'investissements.
- Politique industrielle et relance économique.
- Un «Nous» en phase avec les 18-25 ans.
- Recomposition du BIW.
- Appel aux candidatures pour le poste de Secrétaire général·e et de Secrétaire général·e adjoint·e et parrainage des membres francophones du Secrétariat fédéral de la FGTB.
- Commission de contrôle – Appel aux candidatures.
- Groupe de travail Fonds intersectoriel – Suivi des questions BIW du 14 décembre 2017 et propositions des participants du GT.
- L'ensemble des affiliées et affiliés des Jeunes FGTB ont droit, au sein des instances de la FGTB, à une représentation légitime et démocratique.

► Mars 2018

- Contexte : pensions, outils wallons, dossier « MIRE », action en front commun syndical, libertés syndicales, réforme APE, G10, gazette des pensions, grève, droit d'asile, digitalisation, pénibilité.
- Projet de note cadre – Orientations de Congrès mai 2018 – Version 25 janvier 2018.
- Recomposition du BIW.
- Organisation du Congrès : invitées et invités extérieurs.
- L'ensemble des affiliées et affiliés des Jeunes FGTB ont droit, au sein des instances de la FGTB, à une représentation légitime et démocratique.
- Caisse publique de paiement des allocations familiales – Proposition de désignation.
- Amendement de la Régionale FGTB de Charleroi, de la Centrale générale et du SETCa relatif au texte sur le régionalisme.
- Présence au BIW de la Présidente du Bureau wallon des femmes.
- Politique industrielle et relance économique.
- Le non-marchand.
- Clôture de l'appel aux candidatures pour la Commission de contrôle.
- Clôture de l'appel aux candidatures pour la ou le Secrétaire général, la ou le Secrétaire général adjoint.
- Parrainage des Camarades Robert Verteneuil et Jean-François Tamellini pour le Secrétariat fédéral.
- Composition du BIW et représentant·e-s de la FGTB wallonne au Bureau fédéral de la FGTB.
- Une assurance autonomie en Wallonie – Poursuite du positionnement.

► Avril 2018

- Contexte : Congrès, DGO6, emploi, pensions, RGPD, libertés syndicales, G10, congrès statutaire wallon, APE, libertés syndicales.
- Fonctionnement des Jeunes FGTB : état des lieux, enjeux et perspectives.
- Les accords de libre-échange : note d'actualité.
- Participation de la FGTB wallonne à l'appel « Grève pour le climat ».



► Mai 2018

- Contexte : conflit LIDL, modes de communication, pensions, réforme APE, pensions, fonctions pénibles, RGPD, les Solidarités.
- Rôle de l'Administrateur.
- Fonctionnement des Jeunes FGTB : état des lieux, enjeux et perspectives.
- Actions de la Cellule Lutte contre les discriminations (CLCD) contre l'homophobie.
- Motions d'actualité pour le Congrès.
- Congrès : réseaux sociaux.
- Plan d'action en réaction aux décisions du gouvernement wallon.

► Juin 2018

- Contexte : APE, pensions, futur AIP, libertés syndicales, festival des Solidarités, perte d'emplois au FOREM.
- Effectivité du droit de vote des électrices et électeurs non belges aux élections communales du 14 octobre 2018 : un combat syndical.
- Rôle de l'Administrateur.
- Rapport du voyage d'études à Florence sur les coopératives de travailleuses et travailleurs.
- Participation de la FGTB wallonne à l'appel «Grève pour le climat» – Suite de la note IW/18/NB.31 du 16 avril 2018.

► Juillet 2018

- Contexte : pénibilité, IVG, fascisme, GSPW, pénibilité.
- Suites de la manifestation du 25 juin à Namur et organisation de la manifestation du 20 septembre.
- L'agrément des «structures d'hébergement collectif de personnes en difficulté prolongée» : la mise sous tension de l'ensemble du secteur de l'hébergement ?
- CCT9.be – État des lieux et constats transversaux – Mai 2018.
- Service communautaire et chômeuses et chômeurs de longue durée.
- Analyse de l'avant-projet de décret relatif à l'assurance autonomie adopté le 21 juin 2018 par le gouvernement wallon.
- Rôle de l'Administrateur.

► Août 2018

- Contexte : contrôle budgétaire et les mesures du «job deal», APE, Manifiesta, Agora des solidarités.
- Alter summit – Conférence européenne des coursiers (25 et 26 octobre 2018).
- Impacts de la réforme de l'impôt des sociétés.
- Assurance autonomie.
- Rôle de l'Administrateur.

► Septembre 2018

- Contexte : élections, APE.
- Allocations familiales : réglementation relative aux demandeuses et demandeurs d'emploi à partir du 1^{er} janvier 2019 – Analyse et proposition de positionnements de la FGTB wallonne.
- L'avant-projet de décret relatif à l'assurance autonomie : analyse et positionnements de la FGTB wallonne.
- Programme exceptionnel de création et d'entretien de logements : avis de la FGTB wallonne sur la proposition de résolution.
- Rôle de l'Administrateur.

► Octobre 2018

- Contexte : APE, plan d'actions wallon.
- APE : état du dossier.
- CITEA : nouveau site web et nouvelle vidéo de présentation.



- Opération 11.11.11.
- Plan d'actions du Bureau des femmes de la FGTB wallonne.
- États généraux féministes.
- Réseau de déléguées et délégués actifs sur les questions d'environnement, d'énergie et de mobilité : nouveaux développements.
- Cellules de reconversion et Cellule Mobilité – Nouvelles pages Facebook.

► **Novembre 2018**

- Contexte : élections, FEB, AIP, RCC, APE.
- CITEA : nouveau site web et nouvelle vidéo de présentation.
- Réforme APE : présentation et analyse.
- Décret réforme APE : action devant le parlement wallon le 29 novembre.
- Projet de réforme Agence Locale pour l'Emploi (ALE).
- Réforme de l'accueil de la petite enfance (0-3 ans) : enjeux prioritaires et positionnements de la FGTB wallonne.

► **Décembre 2018**

- Contexte : action du 14/12, pouvoir d'achat, allocations familiales.
- Allocations familiales : les règles d'affiliation, la gestion des indus et l'octroi des suppléments sociaux – Rôle de l'Office de droit social.
- Rapport sur le voyage d'études à Marseille les 24 & 25 septembre 2018 sur les coopératives de travailleuses et travailleurs.

► **Janvier 2019**

- Contexte : décret Emploi, pouvoir d'achat, Proximus, subventionnement des MR et des MRS, contrôle de la disponibilité, États généraux du travail, AIP, grève du 13/02/19, mobilisation des jeunes pour le climat.
- Le CESW devient CESE (Conseil économique, social et environnemental de Wallonie).
- Avis sur les avant-projets de décrets ALE, APE, CISP, FPI.
- Dépenses éligibles.
- Climat COP24 – Compte rendu.
- Camp Jeunes FGTB : modalités pratiques.
- Fête des Solidarités 2019.

► **Février 2019**

- Contexte : AIP, pouvoir d'achat, plan d'action, allocations familiales, égalité salariale, climat.
- Mémoire de la FGTB wallonne « Pour une politique de gauche en Wallonie ».
- Affiliées et affiliés soutenus par les services accompagnement en 2018.
- Manifestation du 18 mars contre le gouvernement wallon.
- Décret et arrêté relatifs aux maisons de repos (MR) et maisons de repos et de soins (MRS) : positionnements de la FGTB wallonne.
- État de la mobilisation pour le 18 mars 2019.

► **Mars 2019**

- Contexte : AIP, affiliation gratuite des jeunes, plan d'action.
- Rencontre avec les Gilets jaunes.
- Lancement d'une campagne pour lutter contre les discriminations envers les travailleuses et travailleurs LGBT dans les entreprises.
- La réforme hospitalière.

► **Avril 2019**

- Contexte : AIP, pouvoir d'achat, plan d'action, BNB, CNT, pensions, campagne électorale, situation de la FGTB.
- Assurance autonomie : évolution du dossier.
- Mémoire Audit citoyen de la dette (ACiDe).
- Infrastructures hospitalières (évolution du dossier).
- Préparation de la manifestation du 14 mai.

► **Mai 2019**

- Contexte : futur congrès de la CES, climat, situation de la FGTB.
- Politique de soins et d'aide aux personnes en Wallonie sous le prisme libéral.
- Pour des politiques migratoires garantissant liberté, égalité, solidarité, trois valeurs indissociables garantes d'une véritable citoyenneté – Mise en œuvre des décisions du Congrès de la FGTB wallonne.
- Standstill : annulation par le Conseil d'État d'un arrêté relatif à la réduction des aides accordées aux personnes handicapées.
- Note d'information : renouvellement de la Commission et de l'Assemblée générale des Jeunes FGTB.
- Analyse du résultat des élections du 26 mai 2019.

► **Juin 2019**

- Contexte : salaire minimum, informateurs fédéraux, situation politique, formateurs wallons, constitution des gouvernements wallon et de la FWB, situation de la FGTB, festival les Solidarités, OIT, contrôle de la disponibilité, admissibilité des plus de 25 ans aux allocations d'insertion.
- CESE Wallonie : Secrétariat général.
- La réforme des droits de succession et des droits d'enregistrement proposée par le Conseil de la fiscalité et des finances de Wallonie.
- État des lieux du fédéralisme belge après six réformes de l'État.
- Emploi/formation : priorités pour la Wallonie.
- Coup de Boost à Coup de Boost.

► **Juillet 2019**

- Contexte : libertés syndicales.
- Admissibilité des jeunes de plus de 25 ans aux allocations d'insertion.
- Organisation de deux journées d'études et de rencontres avec des représentants de l'URSCOP de Marseille et de Legacoop de Florence.
- Formation du gouvernement wallon.

► **Août 2019**

- Contexte : formation des gouvernements.
- Conséquences de la politique fiscale menée par le gouvernement fédéral.

► **Septembre 2019**

- Contexte : budget de l'État fédéral, extrême-droite, libertés syndicales, négociations wallonnes, politique industrielle, exportation d'armes, AIP, politique de l'emploi, budget wallon.
- Appel à candidatures pour la désignation dans les groupes d'expert-e-s au sein du Conseil de stratégie et de prospective de l'AViQ.
- Discussion sur les enjeux du développement des coopératives de travailleuses et travailleurs en Wallonie : accueil d'un représentant de Legacoop (Fédération de coopératives italiennes) et d'un représentant du mouvement SCOP (Fédération de coopératives de travailleurs en France).
- Pour des politiques migratoires garantissant liberté, égalité, solidarité.
- Nouvelles formes de travail – Pistes de réflexions et d'actions.
- Le comptage des affiliées et affiliés Jeunes FGTB au sein des instances de la FGTB.



► **Octobre 2019**

- Contexte : gouvernement flamand, G10, gouvernement wallon, formation du gouvernement fédéral, situation des Kurdes, salaire minimum 14 €, pensions, DPR wallonne, allocation familiales, budget 2020, chômage, CESE Wallonie.
- Pour des politiques migratoires garantissant liberté, égalité, solidarité.
- Nouvelles formes de travail – Pistes de réflexions et d’actions.
- Le comptage des affiliées et affiliés Jeunes FGFB au sein des instances de la FGFB.
- Précommandes de la BD réalisée à l’occasion des 75 ans de la sécurité sociale.
- Mobilisation dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la misère du 17 octobre.
- Formation RISE/Mobilité pour les nouvelles et nouveaux élus (élections sociales 2020).
- Appel à la mobilisation massive pour une politique cohérente, volontariste et budgétisée contre les violences faites aux femmes, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes.

► **Novembre 2019**

- Contexte : négociations fédérales, revalorisation du RMMG.
- La Déclaration de politique régionale.
- Contrôle de la disponibilité des chômeuses et des chômeurs.
- Rencontre avec la Smart.
- Budget 2020 de la Région wallonne.
- Décembre 2019 – PV vide sauf OJ
- COFI du 10 décembre 2019 : suivi

► **Janvier 2020**

- Contexte : budget de la Wallonie, GPSW, rapport FOREM (Cour des comptes), aides aux personnes âgées, plan de rénovation des bâtiments scolaires, note des informateurs (pension universelle, flexi-jobs), brochure sur la sécurité sociale, grève des femmes du 8 mars, retour manifestation du 28/01, rapport des informateurs.
- Projet européen «Adaptation» – Organisation d’une conférence au parlement wallon, les 18 et 19 février 2020.
- Réseau de déléguées et délégués actifs sur les questions d’environnement, d’énergie et de mobilité 2020.
- Campagne-enquête sur l’articulation vie privée-vie professionnelle.
- Suite de la manifestation antifasciste du samedi 25 janvier à Charleroi.

► **Février 2020**

- Contexte : blocage total de la situation politique fédérale, sécurité sociale, élections sociales, GPSW (aides à l’emploi et à la formation), APE, ALE, situation de GSK.
- Affiliation des travailleuses et travailleurs migrants.

► **Mars 2020**

- Contexte : négociations politiques fédérales, G10, coronavirus, violences policières.
- Le fait régional à l’aune de l’actualité politique.
- Affiliées et affiliés soutenus par les services accompagnement en 2019.
- Rapport d’exécution du contrôle de la disponibilité au sein du FOREM portant sur l’année 2019.

► **Mai 2020**

- Contexte : crise Covid, prolongation des mesures de crise, actions dans les hôpitaux, outils économiques, plans impulsion, Sésame et PFI.
- Crise Covid-19 et PFI.
- Crise Covid-19 et contrôles de la disponibilité.
- Sortie de crise Covid-19 : priorités pour le gouvernement wallon.
- Renforcement du fonctionnement des Cellules de reconversion.



- Élargissement des possibilités d'intervention du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM).
- Accord sur les prosumers.
- Covid-19 et dette publique.
- Covid-19 et tracing.
- Aides à l'emploi et politique d'accompagnement, les discours dominants à l'épreuve des évaluations.
- Création d'une banque de données auprès de Sciensano.
- Brochure post-Corona.

► Juin 2020

- Contexte : G10, chômage temporaire, chômage « corona », dégressivité des allocations de chômage.
- Réorientation des aides à l'emploi : vers un modèle unique, intégré, cohérent, efficace et mesuré.
- Candidature à la présidence de la FGTB.
- Lancement de l'appel à candidature pour le poste de Secrétaire général·e de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.
- Proposition de loi en vue d'instaurer dans le Code civil une protection juridique prénatale.
- Éviter les écueils de la *Silver Economy* afin de porter une filière de production essentielle relative à la grande dépendance.

► Juillet 2020

- Contexte : traçage, AViQ, emploi (accompagnement), réforme APE, concertation sociale en wallonie, G10, liaison au bien être, élections sociales, ONEM.
- Candidature pour le poste de Secrétaire général·e de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.
- Moins d'institutionnalisation et plus d'inclusion dans les politiques de l'action sociale et de la santé.

► Août 2020

- Contexte : concertation sociale, AViQ, négociations fédérales, liaison au bien-être.
- Avant-projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Région wallonne, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune, concernant le traitement conjoint de données par Sciensano et les centres de contact désignés par les autorités régionales compétentes ou par les agences compétentes, par les inspections sanitaires et par les équipes mobiles dans le cadre d'un suivi des contacts auprès des personnes (présumées) infectées par le coronavirus sur la base d'une base de données auprès de Sciensano.
- Organisation du Comité wallon du 10 septembre 2020.

► Septembre 2020

- Contexte : chômage, affiliations, crise Covid, AIP, AViQ, accompagnement, convocations ONEM, allocations d'insertion, CNT, conflit InBev, aides à l'emploi, Get up Wallonia.
- L'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA) en Région wallonne.
- Organisation du Comité wallon du 10 septembre 2020.
- La réforme de l'accompagnement des demandeuses et demandeurs d'emploi : coaching orienté solution.

► Octobre 2020

- Contexte : Get up Wallonia, réforme APE, certifications de compétences professionnelles, réforme sur le contrôle des chômeuses et des chômeurs, réforme de l'État, pensions (réforme), sécurité sociale, chômage, prolongation des mesures Covid, élections sociales, extrême droite, situation sanitaire, réforme des APE, AViQ, G10 et kern.
- Avant-projet de réforme des APE – 3^e essai.
- Mise en place d'une Commission Emploi-Formation professionnelle – FGTB wallonne.
- Première analyse des propositions figurant dans la communication de la Commission « Stepping up Europe's 2030 climate ambition. Investing in a climate-neutral future for the benefit of our people » du 17/9/20 + état des lieux au niveau wallon.

- Allocations familiales : supprimer les paiements provisionnels pour éviter les indus à rembourser sur les suppléments sociaux.
- Analyse de la dette publique wallonne et propositions.
- La caisse publique d'allocations familiales (FAMIWAL) – État des lieux après les premiers mois de fonctionnement.
- Actualités syndicales sur les coopératives de travailleuses et travailleurs associés.

► **Novembre 2020**

- Situation du Secrétariat fédéral.

► **Décembre 2020**

- Contexte : Crise Covid, énergie, plan de relance européen, Get up Wallonia, aides à l'emploi, nouvelles formes de travail, liaison au bien-être, AIP, réforme APE, congé-éducation payé, accompagnement des sans emploi, chômage, libertés syndicales.
- Situation du Secrétariat fédéral.
- Aménagement de postes dans le cadre de la réintégration des malades de longue durée : proposition de collaboration entre la FGTB wallonne, le CEPAG et l'AViQ.
- Réforme de l'accompagnement des chercheuses et chercheurs d'emploi – Avant-projet de décret relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions – Deuxième lecture.
- Get up Wallonia: état des lieux» (information orale).
- Coordination FGTB wallonne au sein de Faire Front.

► **Janvier 2021**

- Contexte : Get up Wallonia, Cellule de veille stratégique et de prospective, budget base zéro, Fedex, AIP.
- Procédure de remplacement de la Secrétaire fédérale.
- Avant-projet de réforme des APE – État des lieux suite à la 2^e lecture.
- AViQ – Le point sur la vaccination.
- Plan de relance pour l'Europe.

► **Février 2021**

- Contexte : plan de relance européen, budget base zéro, Coup de Boost, Territoire zéro chômeur, AIP, liaison au bien-être, « retour de bâton fiscal », libertés fondamentales, Journée des droits des femmes, Faire Front, chômage temporaire.
- Réseau de déléguées et délégués actifs sur les questions d'environnement, d'énergie et de mobilité 2021.
- Rapport d'exécution du contrôle de la disponibilité au sein du FOREM portant sur l'année 2020.
- Lutte contre la précarité énergétique – Offre de formation pour les Régionales.
- Violences policières à Gilly.
- Quelle organisation future de nos soins de santé ? Enjeux et balises pour la FGTB wallonne.
- Soutenir nos Camarades sans-papiers.

► **Mars 2021**

- Contexte : marchés publics, réforme des incitants à la formation, nouveau train d'aides wallonnes aux entreprises, charte des achats responsables, AViQ, Immowal, situation de certaines entreprises, AIP, liaison au bien-être, Get Up Wallonia, Plan de relance européen, Territoire zéro chômeur, chômage temporaire.
- Réforme du précompte immobilier et/ou du revenu cadastral : trouver l'efficience et tendre vers l'équité fiscale.
- Budget 2021 de la Région wallonne.
- Premier bilan des aides Covid aux entreprises, indépendants, indépendantes, travailleuses et travailleurs.
- Rapport d'activités 2020 de la Cellule lutte contre les discriminations.



► Avril 2021

- Contexte : Get Up Wallonia, Boucle du Hainaut, Standstill, AIP, loi de 96, marchés publics, précarité hybride, 1^{er} mai.
- Réforme de l'accompagnement des demandeuses et demandeurs d'emploi – Avant-projet de décret relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions – 3^e lecture.
- Premier bilan des aides Covid aux entreprises, indépendants, indépendantes, travailleuses et travailleurs – Actualisation de la note présentée au BIW du 18 mars.
- Territoire zéro chômeur.
- Le certificat de compétence professionnelle.
- Budget base zéro (présentation Laurent Pirnay).

► Mai 2021

- Contexte : Get Up Wallonia, marchés publics, Palestine, Immowall, Commission d'intégration sociale CESEW, Standstill, précompte professionnel libérateur, AIP.
- La précarité hydrique en Wallonie – État des lieux et pistes de solutions.
- Réforme dans le secteur des titres-services.
- Les conditions de droit des étudiantes et étudiants en alternance en matière d'allocations familiales – Proposition de suppression des plafonds de revenus pour toutes et tous.

► Juin 2021

- Contexte : plan de relance, réforme APE, marchés publics, boucle du Hainaut, énergie, formation en alternance, AViQ et Famiwal, allocations d'insertion (standstill), AIP, chèque ALE « Covid-19 ».
- Les Solidarités 2021.
- La formation en alternance pour les jeunes : état des lieux et perspectives.
- Transition énergétique : le nucléaire.
- Réforme des APE : approbation définitive.

► Juillet 2021

- Contexte : plan de relance, CESE, énergie (nucléaire), AIP, mobilisation contre la loi '96, sans-papiers.
- La formation en alternance pour les jeunes : état des lieux et perspectives.
- Enseignement obligatoire : quel paysage institutionnel pour répondre aux défis de demain ?

► Septembre 2021

- Contexte : inondations, rentrée politique de l'IW, plan de relance, GT Enseignement, AViQ, campagne de vaccination, conclave budgétaire wallon, régionalisme, manifestation pour la modification de la loi '96, condamnation de 17 Camarades, mesures corona, augmentation des prix de l'énergie, sans-papiers, réforme des aides à l'emploi, clause dérogatoire, RCTT, chômage temporaire force majeure, budget 2022, réforme des pensions, conférence pour l'emploi, métiers en pénurie, coût de l'énergie, exclusion des jeunes du chômage, inondations.
- Réforme de l'accompagnement des demandeuses et demandeurs d'emploi. Projets d'arrêtés «Accompagnement» et «Contrôle».
- Procès des 17.
- Campagne des Jeunes de la FGTB wallonne sur les recours pour ouvrir/maintenir le droit à l'allocation d'insertion.
- Consultation sur la troisième génération des Accords de branche.
- GT Enseignement : suivi (pour info).
- Plan de relance : focus sur l'IFAPME.
- Dette wallonne : où en sommes-nous ?
- Rapport d'exécution du contrôle de la disponibilité au sein du FOREM portant sur le premier semestre 2021.

► Octobre 2021

- Contexte : 35 mesures du budget fédéral, procès des 17, énergie, semaine des 4 jours, e-commerce, travail de nuit, « Chez nous », réforme de l'accompagnement, Bureau wallon des femmes, plan d'action sur les libertés syndicales, loi de 96, conclave budgétaire et réforme du marché du travail, rapport à l'expression Agoria.
- Budget initial 2022 de la Wallonie : premiers éléments.
- Projet de motion de solidarité avec les travailleuses et travailleurs de la CGIL. Résistance syndicale contre l'extrême droite. Partout. Toujours.
- Congrès statutaire 2022 – Organisation des travaux.
- Résistance syndicale : commande de matériel.
- Les Solidarités 2022.
- Mobilisation par rapport à la crise des prix de l'énergie.
- Plan de relance.

► Novembre 2021

- Contexte : audit sur Famiwall, manifestation du 6 décembre, G10, télétravail, vaccination obligatoire, réforme des pensions, conclave budgétaire.
- Orientations du Congrès statutaire du 19 mai 2022 – États d'urgence.
- Plan de relance de la Wallonie : état des lieux.
- Projet de réforme des incitants à la formation continue.
- Vers un impôt plus juste en Wallonie ?
- Arbitrage de dividendes (scandale du CumEx Files) : une fraude en bande bien organisée.

► Décembre 2021

- Contexte : plan de relance, énergie, droits des étrangers, chômage, métiers en pénurie, manifestation du 6 décembre, vaccination obligatoire, chômage corona, réforme des pensions, prime corona, indexation, campagne « Pouvoir d'achat – Loi de 96 – Attaques contre l'indexation », Vivaldi, Congrès fédéral.
- Programme du Congrès statutaire de la FGTB wallonne.
- Orientations du Congrès statutaire du 19 mai 2022 – États d'urgence démocratique.
- CCT9.be – État des lieux et perspectives 2021-2027.
- Les milieux d'accueil de la petite enfance (0-3 ans) : les enjeux prioritaires du nouveau contrat de gestion de l'ONE 2021-2025.
- Orientations du Congrès statutaire du 19 mai 2022 – États d'urgence économique.
- Orientations du Congrès statutaire du 19 mai 2022 – États d'urgence environnementale.
- Dette publique wallonne : gare au retour de l'austérité !
- Présentation de l'étude de la CLCD sur les métiers en pénurie.

1.7. LE BUREAU WALLON DES FEMMES

Le Bureau wallon des femmes (BWF) a été mis en place en 1998, suite aux modifications de statuts de la FGTB (Congrès de décembre 1997).

Le rôle du BWF est de défendre les droits des femmes au sein de la société et de la structure syndicale par un travail de veille, d'actions et de formation avec et pour les affiliées et affiliés de la FGTB et pour la population au sens large. Le BWF s'assure de la présence et de la participation active et décisionnelle des femmes au sein de la FGTB et travaille à la convergence des luttes contre les inégalités et les discriminations.

1.7.1. COMPOSITION

Le BWF est composé :

- d'une Présidente (élue en son sein);
- de 2 vice-Présidentes (élues en son sein);
- des membres féminins du Bureau de l'Interrégionale wallonne (membres de droit du BWF);
- de 12 représentantes et représentants désignés par les Centrales professionnelles de la FGTB wallonne;
- de 12 représentants et représentantes désignés par les Régionales interprofessionnelles de la FGTB wallonne;
- de personnes ressources issues de la FGTB;
- de membres invité-e-s;
- d'une personne assurant le secrétariat.

1.7.2. FONCTIONNEMENT

Le BWF se réunit une fois par mois. Entre 2018 et 2021, il s'est réuni 43 fois.

1.7.3. ACTIVITÉS

► Veille politique

- Analyse et prise de position avec un éclairage féministe des actualités et sujet de société tels que le fonctionnement interne de la FGTB, les choix de plans d'action et la représentation paritaire des femmes dans la structure et lors des élections sociales.
- Dénonciations des pratiques de harcèlement dont sont victimes les femmes et des visions sexistes encore trop souvent présentes dans nombre d'institutions, dont la FGTB.
- Participation au Bureau fédéral des femmes, à la mise en place du plan Gender et à la commission de suivi.
- Rédaction et relecture de motions, rapports et notes FGTB (réalités spécifiques aux femmes, sensibilisation à l'écriture inclusive, ...).
- Analyse de déclarations gouvernementales, lois, décrets, aux niveaux fédéral, régional, communautaire et local : AGR, Réforme APE, Get Up Wallonia, Allocation d'aide aux personnes âgées, Lutte contre la pauvreté, Loi IVG, ...
- Débats avec les candidates au poste de Secrétaire fédérale de la FGTB.

► Evènements et formations

- Lancement en 2018 et succès des États généraux du féminisme depuis 4 ans : 3 rendez-vous annuels avec des thématiques telles que les violences faites aux femmes, les maladies professionnelles des femmes, l'individualisation des droits, la charge mentale familiale et ménagère, le cyber harcèlement.
- 2020 : journée de sensibilisation des services de formation des Centrales et de l'Interprofessionnelle à l'égalité Femmes-Hommes.
- 2020 : matinée de réflexion sur les métiers essentiels occupés par les femmes en temps de pandémie.

► Groupes de travail spécifiques mis en place

- Check list genres : en cours.
- Charge mentale : réalisation d'une enquête sur 1.000 personnes et mise en place d'un des États généraux du féminisme sur le sujet.
- Groupe de travail pédagogique Egalité Femmes-Hommes : cocréation d'une formation interprofessionnelle commune sur l'Egalité Femmes-Hommes.

► Participation aux campagnes et journées nationales telles que :

- 8 mars, Journée internationale des droits des femmes : organisation d'actions de grève, d'arrêts de travail, manifestations délocalisées (Liège, Namur, Charleroi, ...) et organisation des États généraux du féminisme en lien avec le 8 mars;



- Égalité salariale :
 - poursuite de la mise en place d’une campagne fédérale pour l’égalité salariale entre les femmes et les hommes, en mars de chaque année, avec des outils symboliquement porteurs et récurrents au fil des années. Dénonciation de la renonciation à la revendication — fondamentale pour le BWF — de la suppression des discriminations salariales dont sont victimes les femmes, lors des négociations AIP et autres projets politiques;
 - organisation et soutien aux arrêts de travail et actions symboliques lors de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars pour marquer l’inégalité salariale entre les femmes et les hommes;
- lutte contre les violences faites aux femmes – 25 novembre : chaque année, participation aux actions du 25 novembre de lutte contre les violences faites aux femmes avec l’organisation d’un des États généraux du féminisme et un appel à la participation à la manifestation;
- Fureur de lire : chaque année, dans le cadre de la Fureur de lire, rencontre d’une auteure et/ou d’un livre pour développer la force critique et l’inventivité citoyenne. La culture comme vecteur du combat social!

2. LES JEUNES FGTB

2.1. PRÉSENTATION

Les Jeunes FGTB se battent aux côtés des jeunes pour faciliter leurs conditions d’accès à un enseignement égalitaire et de qualité, améliorer leurs conditions de travail, défendre leurs droits et leur permettre d’entrer dans un réseau solidaire avec d’autres jeunes. Pour atteindre ces objectifs, il est important que le jeune soit bien informé, de manière individuelle comme collective, afin de devenir un acteur critique, solidaire et responsable mais aussi afin de lui permettre d’entamer des démarches dans son école, dans son entreprise ou au niveau politique pour faire changer les choses et rendre le monde plus juste!

Depuis le Congrès de 1997 qui a instauré la « Centrale Jeunes-Cadets », celle-ci se fait le relais politique des jeunes au sein de la FGTB. Elle y joue un rôle de moteur des thématiques interprofessionnelles propres à la jeunesse dont la FGTB peut se saisir. Les Jeunes FGTB sont également reconnus en tant qu’organisation de jeunesse depuis 2012 par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2.2. MISSIONS

► **Au niveau des étudiants au sens large (étudiants, apprentis, NEET’s, jeunes en stage d’insertion professionnelle ou en allocation d’insertion affiliés aux Jeunes FGTB)**

- Défense des étudiants dans le cadre de leur job étudiant et au niveau de l’école (aide au recours...).
- Formations et animations dans les écoles (jobs étudiants, fin d’école, qu’est-ce qu’un syndicat?...).
- Organisation de débats, groupes de travail, actions, manifestations en collaboration avec d’autres associations.
- Prises de positions politiques.
- Organisation et/ou participation à diverses activités culturelles telles que des festivals, du théâtre-action, des ciné-débats...
- Formation des militants à travers notre « école syndicale » : décolonisation, complotisme, sécurité sociale, intersectionnalité...
- Projets internationaux d’échange de jeunes dans un objectif de convergence des luttes.
- Actions contre l’extrême droite.
- Participation aux forums sociaux relatifs à la jeunesse.
- Etc.

► **Au niveau des jeunes travailleurs (jeunes travailleurs, jeunes délégués ou allocataires sociaux de moins de 35 ans affiliés au sein d’une Centrale professionnelle de la FGTB)**

- Accueil de jeunes travailleurs, avec ou sans emploi, en recherche d’informations sur les plans professionnel, juridique, social... Suivi d’une mise en relation avec la Centrale professionnelle.

- Organisation de formations propres à une réalité « Jeunes » (recherche d'emploi, droit du travail...), édition de fiches d'information.
- Représentation et défense des intérêts généraux des jeunes travailleurs dans des instances communautaires (Conseil de la jeunesse francophone, CCOJ, ProJeuneS...) ou européennes (CES...) et dans le milieu associatif.
- Organisation et/ou participation de manifestations et d'actions – y compris de lutte contre l'extrême droite, discrimination de genre...
- Participation aux forums sociaux internationaux.
- Collaboration avec de jeunes syndicalistes européens dans un objectif de convergence des luttes.
- Prises de positions politiques.

2.3. INSTANCES DES JEUNES FG TB



Les Jeunes FG TB se sont rendu compte que la structure des « Jeunes » au sein de la FG TB était complexe à comprendre, peu claire et différente d'une interrégionale à l'autre. Dès lors, pendant deux ans, les Jeunes FG TB ont travaillé avec l'ensemble des membres de l'Assemblée générale des Jeunes FG TB (militants étudiants, membres de la Commission Jeunes et travailleurs de la structure confondus) afin de proposer un projet de clarification sur l'organisation et la place des Jeunes au sein de la FG TB. Voici son fonctionnement actuel.

2.3.1. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES JEUNES FG TB

► Objectifs principaux

- Définir les orientations, activités et positions des Jeunes FG TB.
- Renforcer l'implication des jeunes par leur participation aux prises de positions au sein de la FG TB.

► Composition

L'Assemblée générale a été renouvelée en 2020, comme indiqué dans les statuts. Elle réunit aujourd'hui 68 jeunes issus du milieu du travail comme de celui des études. Les 15.000 affiliés Jeunes FG TB¹⁴ ont été invités par courrier à en devenir membres. L'Assemblée générale et la Commission des Jeunes FG TB (désignée sur mandats des Centrales professionnelles et des Régionales) ont cohabité jusque fin 2017 pour ensuite fusionner au sein de l'Assemblée générale. Ce changement a apporté une confusion dans la compréhension et le fonctionnement des rôles de chacun.

L'Assemblée générale a également élu en son sein un nouveau Conseil d'administration, ainsi qu'un président des Jeunes FG TB, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

► Avis et propositions

L'Assemblée générale traite tous les sujets qu'elle juge importants en matière de défense des intérêts des jeunes, selon 4 axes :

- politique Jeunesse et Emploi : étudiants jobistes, jeunes quittant l'école, formation en alternance, bourses d'étude, enseignement, chômage des jeunes, droit du travail...;
- politique générale : précarité, revenus, soins de santé, logement, mobilité, Europe, sécurité sociale...;
- politique syndicale : positions, actions, revendications, services de la FG TB et prise en compte de l'avis des Jeunes en son sein ;
- vie et activités de l'ASBL : participation active des jeunes au processus décisionnel, actions militantes, activités d'organisation de jeunesse (événements, formation idéologique, action internationale, élections sociales...), administration.

¹⁴ Chiffre repris du listing des membres affiliés en Centrale 13 de l'AS400.



Pour ce qui est des différents sujets traités, l'Assemblée générale formule des avis et propositions. Par la suite, ces propositions sont, soit directement mises en œuvre, soit présentées au niveau concerné : Bureau de la FGTB wallonne, Bureau de l'Interrégionale bruxelloise, Bureau fédéral ou Conseil d'administration de l'ASBL. Le Secrétaire général de la FGTB wallonne et/ou la Coordinatrice des Jeunes FGTB assurent le relais entre les différentes instances de la FGTB et l'Assemblée des Jeunes FGTB.

2.3.2. LA COMMISSION JEUNES

► Objectifs principaux

La Commission a pour objectif de porter une attention particulière aux réalités que vivent les jeunes travailleurs en entreprise et/ou sur le marché de l'emploi.

À travers la Commission, de jeunes délégués, mandatés par leur Centrale, peuvent partager leurs expériences liées à leur statut de Jeunes mais aussi celles de leur camarades Jeunes — provenant d'autres secteurs — et en informer les Centrales. Ainsi, la FGTB s'assure, d'une part, d'être informée sur les conditions et réalités de travail des jeunes, tous secteurs confondus — et ce malgré les différences intergénérationnelles — et d'autre part, offre une possibilité aux jeunes travailleurs de s'exprimer.

► Composition

La Commission est composée de délégués de moins de 35 ans mandatés par leur Centrale. Les mandats Jeunes sont répartis selon le nombre d'affiliés que la Centrale représente tout en respectant l'équilibre entre les membres issus des Centrales et des Régionales.

► Avis et proposition

Depuis la fusion de la Commission Jeunes et de l'AG, la Commission aborde les mêmes 4 axes que l'AG.

2.3.3. SECTIONS SYNDICALES DANS LES ÉCOLES — UNION SYNDICALE ÉTUDIANTE (USE)

Les Jeunes FGTB installent des délégations dans les écoles, composées d'étudiants militants qui vivent les problèmes rencontrés au sein de l'école. En tant qu'étudiants, ils connaissent les solutions les plus appropriées pour remédier à des situations difficiles (individuelles ou collectives).

L'Union syndicale étudiante (USE) est ainsi née des Jeunes FGTB et a été reconnue comme section représentante des revendications étudiantes au sein des Jeunes FGTB. Présents et très actifs à l'ULB (Bruxelles) et à l'UCL (Louvain-la-Neuve), ils tentent de s'implanter dans toutes les universités et hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ils adhèrent, tout comme les Jeunes FGTB, à la déclaration de principe de la FGTB mais disposent de leur autonomie en matière de revendications liées à l'enseignement supérieur, tout en s'engageant à ne pas contrevenir aux décisions politiques de la FGTB wallonne. Comme pour les autres instances, les membres de l'USE sont également membres de l'AG.

L'USE Jeunes FGTB permet aux étudiants de sortir de l'isolement et d'agir collectivement. C'est un syndicat étudiant qui lutte pour un enseignement qui permette l'accès et la réussite pour tous : un enseignement démocratisé. Pour cela nous luttons contre la précarité, la sélection sociale et la logique marchande dans l'enseignement. Nous y opposons des projets d'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants.

2.3.4. CENTRALE CADETS

En Wallonie, la Centrale des Cadets est principalement composée de jeunes bénéficiaires d'allocation d'insertion en première année (article 36). Au-delà de la première année, ils sont automatiquement transférés en Centrale.

Ces jeunes sont actuellement organisés à travers l'Assemblée générale, comme pour l'ensemble des composantes Jeunes.



2.3.5. CONCLUSION DES TRAVAUX

Pour comprendre et améliorer le fonctionnement des Jeunes FGTB, il faut faire la distinction entre :

- l'organisation de jeunesse (dit le « mouvement militant ») qui informe les jeunes militants non organisés en Centrales via des animations et des brochures, les défend juridiquement ou en portant leur voix dans des instances publiques liées au secteur de la jeunesse et les organise en leur proposant des actions et activités gratuites en Wallonie et à Bruxelles ;
- la « syndicale » qui porte les revendications politiques syndicales Jeunes via les instances de la FGTB et se regroupe en deux entités : la Centrale Cadets (militants affiliés Jeunes art. 36 reconnus au sein de la FGTB) et la Commission Jeunes (jeunes délégués en entreprise mandatés par leur Centrale et reconnue par la FGTB).

Pour ce faire, les Jeunes FGTB ont demandé de sortir la Commission Jeunes de l'AG et rappelle l'importance de cette Commission aux Centrales afin que celles-ci y mobilisent et libèrent leurs délégués Jeunes.

Les Jeunes FGTB ont constaté qu'une des faiblesses dans l'organisation des Jeunes venait aussi du fait qu'ils n'existaient pas au niveau fédéral. Les Jeunes FGTB demandent dès lors d'avoir un mandat au Bureau fédéral de la FGTB.

L'autre faiblesse des Jeunes FGTB consiste à la différence de fonctionnement et de reconnaissance de ses membres en interne entre la Wallonie, la Flandre et Bruxelles. Les Jeunes FGTB aimeraient harmoniser et clarifier le statut des cadets (votants) et des affiliés jeunes (non-votants).

Enfin, pour faciliter le partage de connaissances et d'informations de terrain, les jeunes FGTB ont demandé/suggéré aux régionales d'octroyer un mandat d'observateur aux Permanents Jeunes lors des bureaux régionaux.

La Jeunesse est l'avenir du syndicat. Il est donc important de la former, l'accompagner, la soutenir et l'inclure dans la maison syndicale pour qu'un jour elle puisse reprendre le flambeau.

2.4. ACTIONS

Portés par une jeunesse réactive et engagée, « maître de son destin », les Jeunes FGTB ont rejoint entre 2018 et 2020 les combats menés par des jeunes militants tels que les mouvements #Me too, Black live matters, Act4Climate, « Belgique décoloniale », justice pour Mawda et contre les violences policières..

Les jeunes se sont fait entendre ! Tous les jeudis, des jeunes de tout âge se rassemblaient à travers toute la Belgique pour dénoncer nos modes de vie (la surconsommation, le capitalisme), notre impact sur la planète — comme le réchauffement climatique — et pointer du doigt les politiques qui n'agissent pas en conséquence.

Avec l'arrivée de la crise sanitaire mi-2020, la jeunesse a rencontré de nouvelles difficultés. Bien que les Jeunes FGTB aient été freinés dans leur possibilité de mener des actions vives de terrain, ils ne se sont pas arrêtés. Durant cette période, de nombreux jeunes se sont retrouvés privés de leur revenu (job étudiant), à devoir quémander des repas solidaires comme seule alternative au système social insuffisant. Cette situation aura au moins permis de mettre en avant les limites des aides et des droits sociaux accessibles aux étudiants.

L'USE et les Jeunes FGTB se sont alors mobilisés sur les campus et à travers les réseaux sociaux pour réclamer un meilleur financement de l'enseignement (qui faciliterait également l'accès aux bourses et aux aides financières scolaires), une augmentation des cotisations sociales des jobistes (banc patronal et travailleur) afin que ceux-ci puissent aussi accéder aux allocations de chômage et à l'ensemble des piliers de la sécurité sociale. Enfin, imposer une rémunération lors des stages de formation en entreprise, au même titre que les apprentis.

Les Jeunes FGTB sont sur tous les combats : création d'une maison d'aide pour les coursiers ; actions pour sensibiliser l'opinion publique sur la précarité du statut des jobs étudiants et l'impact de ce dernier sur le monde du travail ; criée aux esclaves pour pointer la précarité et l'exploitation dont sont victimes les jeunes — notamment les stagiaires ; rappeler que les combats des travailleurs sont les mêmes que ceux des étudiants (jobsdeal, emploi précaires..) ; piquets de grève solidaires (soutien aux travailleurs en grève dans les entreprises) ; sommets ; manifestation contre la répression policière ; manifestations en soutien aux réfugiés ; action contre la précarité énergétique...

Les actions des Jeunes FGTB sont décidées par les jeunes eux-mêmes. Soit elles sont prises d'initiative, soit elles rejoignent des collaborations avec d'autres associations. Les Jeunes FGTB mobilisent et participent évidemment à toutes les actions, manifestations et campagnes menées par la FGTB wallonne.



2.5. CAMPAGNES

Ces quatre dernières années, les Jeunes FGTB ont mené plusieurs campagnes : campagne contre les jobs étudiants précaires « S'unir-Lutter-Gagner » ; campagne relative à la précarité de l'emploi « L'action collective contre les jobs de merde », basée sur des témoignages ; campagne de la CES sur les stages non rémunérés. La dernière campagne, toujours en cours, est « chope tes allocs ». Celle-ci porte sur la possibilité de récupérer ses droits en faisant un recours contre l'ONEM pour bénéficier de l'allocation d'insertion, malgré les conditions liées à l'âge. Cette campagne fonctionne particulièrement bien : elle est d'ailleurs portée par les 3 interrégionales de la FGTB (en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre) et par d'autres associations de jeunesse qui nous ont rejoints dans le combat et sur le terrain. Le but est évidemment de faire changer la loi.

Nous y avons mis les moyens humains (tractages dans toutes les régionales, sur les campus, organisation d'événements sur la thématique) et financier : achat et production de matériel : stylos, Totebag, vestes, drapeaux, brochures, affiches...

2.6. PROJETS INTERNATIONAUX

Depuis 2020, les Jeunes FGTB développent un volet international avec l'Amérique latine, en étroite collaboration avec l'IFSI et ce, suite à une invitation à participer à la « Rencontre entre les syndicats et la société civile d'Europe et d'Amérique centrale et andine » organisée en novembre 2019 à Bogota (Colombie).

Les débats avec de nombreux jeunes syndicalistes, notamment colombiens, ont révélé un intérêt sur des thématiques communes et une volonté de les porter au niveau international. Ces thématiques sont nombreuses et variées : travailleurs de plateforme, accès aux études, précarité de la jeunesse, respect des droits LGBTQIA+, égalité de genre, droits environnementaux... Depuis, les Jeunes FGTB sont devenus partenaires officiels pour leur volet « jeune » jusqu'à 2025 minimum. Le GT « International » a été créé au niveau de l'AG des Jeunes FGTB pour développer les partenariats en accord avec les souhaits de notre base militante.

Si la pandémie Covid-19 a évidemment été un frein organisationnel, les Jeunes FGTB ont été invités à participer à de nombreux événements internationaux en distanciel : réunions de préparation de la campagne « Respect des droits humains » avec la CUT Colombie (septembre 2020), participation au Forum social mondial (janvier 2021), à la 1^{re} « Réunion continentale des jeunes travailleurs américains » (mars 2021), à plusieurs ateliers organisés par la CSA courant 2021 (Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques) ainsi qu'à ceux de la CUT (Centrale unitaire des travailleurs) Colombie et encore récemment au séminaire international de « suivi des respects de droits humains » en Colombie (novembre 2021). Des entretiens ont pu être organisés pour aboutir à la publication d'un article sur le non-respect du droit du travail en Colombie.

De ces nombreuses activités ont émergé des liens étroits avec la jeunesse latino-américaine, notamment avec la CJTA (Comité de la juventud trabajadora de las Américas) qui constitue l'organe de représentation « jeune » de la CSA. Un ou une militant-e est invité-e à notre Camp Jeunes 2022. De cette rencontre avec nos militants émergeront les pistes de travail concrètes que nous développerons avec eux, l'IFSI et les ABVV Jongeren.

2.7. ÉCOLE SYNDICALE

À plusieurs reprises, les Jeunes FGTB ont été sollicités par des militants qui souhaitaient recevoir des formations idéologiques plus « poussées » lors des animations Jeunes. À leur demande, les jeunes FGTB ont alors décidé d'organiser des formations et activités plus spécifiques, plus militantes, extérieures au cadre scolaire. De là est né le projet d'« École syndicale ». Aujourd'hui, on compte 2 nouvelles animations : Genre – Complotisme – ainsi que d'autres en construction. Notre animation TOR a également été remodelée.

- **Animation « Complotisme »**

Les thématiques liées au complotisme ont émergé lors de la journée Jeunes de juillet 2021. Les Jeunes FGTB proposent à présent une formation permettant d'outiller notre public à la critique de sources, de l'information... Elle met en avant les méthodes des tenants des théories du complot qui se donnent une image pseudo scientifique, les biais psychologiques liés au complotisme et donne des pistes pour détecter et combattre mésinformation et désinformation.

- **Animation « TOR »**

Le jeu est un succès de formation depuis sa création mais au bout de 10 ans, il nécessitait une mise à jour qui touche à sa fin. Le jeu est actualisé aux thématiques actuelles ; des changements au niveau de dynamique de jeu ont également été intégrés afin de le rendre encore plus participatif. Construit autour des thématiques



de solidarité, le jeu présente aussi des réflexions autour des thématiques de genre, de droits LGBTQIA+, d'environnement, d'immigration, de fraude fiscale, ...

À travers notre école syndicale, les Jeunes FGTB organisent et travaillent en partenariat avec d'autres formateurs ou associations afin de mettre en place des activités formatives militantes aux thématiques variées telles que nos visites décoloniales à Bruxelles, le récit des sans-papiers à la Gécamines, une formation sur l'intersectionnalité, la visite de Keramis, une journée à Breendonk et aux «Kazerne Dossin»...

2.8. CAMP JEUNES FGTB

Le camp Jeunes FGTB, ou la formation résidentielle des Jeunes FGTB, est un évènement important de l'organisation. Il s'organise tous les deux ans et réunit une cinquantaine de jeunes autour de moments formatifs mais également ludiques afin de consolider la dynamique du mouvement.

Au programme : ateliers thématiques qui poussent à la réflexion, débats et apprentissage (idéologie gauche/droite, féminisme, syndicat, écologie, traités de libre échange, internationalisation des luttes, austérité et résistance, méthode et organisation d'une action, lutte contre l'extrême droite, lutte pour l'égalité de genre, répression policière...), ciné-clubs, soirées festives...

2.9. BROCHURES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES – ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

Chaque année, les Jeunes FGTB éditent une série de brochures utiles, informatives et éducatives. C'est une porte d'entrée «de services» mais également un moyen de faire passer un certain nombre d'idées. Elles servent de support pour toutes nos animations dans les écoles.

Parmi les «classiques» informatives: «Fin d'école, faim d'emploi», «Ton job d'étudiant», «Lexique du jeune travailleur», «Guide de survie du jeune chômeur», «Agenda de l'apprenti», «Aides à l'embauche»...

Les autres brochures sont davantage à caractère idéologique telles que : «Contre les Jobs de merde», «Élections sociales 2020», «Manifeste des Jeunes FGTB», «DETOX», «DETOX2 – Antiréac'».

Nous rédigeons également un journal trimestriel «Camarade» dont les thématiques varient selon l'actualité syndicale et politique.

Les objectifs des animations dans les écoles sont les suivants :

- fournir des informations fiables concernant les droits et obligations des jeunes dans divers domaines (jobs étudiants, fin de la scolarité, conseils de classes...);
- entrer en contact avec les étudiants du secondaire, du supérieur et des universités et y promouvoir les Jeunes FGTB et les valeurs de solidarité, d'humanisme et de justice sociale;
- amener une réflexion critique sur le monde qui les entoure en commençant par leur vie au sein de l'école, pas uniquement au niveau des études mais aussi du vivre-ensemble.

Exemples d'animations: «La naissance des syndicats et l'histoire du mouvement ouvrier»; «Qu'est-ce qu'un syndicat? Quelle nécessité de se syndiquer lorsqu'on est étudiant ou apprenti?»; «Le CV et la lettre de motivation»; «Jeunes électeurs, jeunes acteurs»; «Qu'est-ce que la sécurité sociale?»...

2.10. IMAGE DES JEUNES FGTB

Ces dernières années, l'image des Jeunes FGTB n'a fait que s'améliorer et le mouvement est aujourd'hui connu dans tous les milieux estudiantins, politiques et syndicaux. Nous sommes présents sur la toile, dans les réseaux sociaux mais également dans la presse, grâce aux nombreux communiqués que nous rédigeons chaque année. Nous participons à des débats, prenons la parole dans les médias pour parler de notre organisation, de l'intérêt des jeunes et de nos revendications.

De plus, pour porter leur message le plus largement possible, les Jeunes FGTB tiennent des stands dans les salons de l'emploi et de l'éducation ainsi que lors de divers évènements.

3. LES COMMISSIONS DE LA FGTB WALLONNE

3.1. LA COMMISSION WALLONNE DES PENSIONNÉS & PRÉPENSIONNÉS (CWP&PP)

La CWP&Pp analyse les questions liées à la place occupée par les aînées et aînés dans la société. Elle développe un travail de réflexion qui appuie des démarches de revendications et d'actions.

À travers les thématiques abordées, la Commission s'est engagée à défendre une société qui unisse, par la solidarité, les différentes générations et qui préconise une pleine intégration sociale et politique des aînées et aînés.

La CWP&Pp est composée de 55 militantes et militants, pensionnés ou prépensionnés, dont 27 représentants des Centrales et 28 des Régionales. Ce sont, pour la plupart, d'anciennes et d'anciennes délégués, militantes et militants syndicaux. Les animateurs sont membres à part entière de la Commission.

Se réunissant une fois par mois (sauf en juillet et en août), elle a un rôle d'avis, de proposition, d'animation et d'action sur toutes les matières de compétence fédérale, communautaire et wallonne qui concernent les aînées et aînés.

► Pension – Fin de carrière – Soins de santé

Dans un contexte où une idéologie politique et économique dominante utilise comme prétexte le vieillissement de la population et la recherche continuelle d'un équilibre budgétaire :

- pour remettre en question la viabilité de la sécurité sociale. Celle-ci coûterait trop cher puisqu'il y a de moins en moins de travailleuses et travailleurs en activité pour la financer en regard d'un nombre toujours plus grand de pensionnées et pensionnés ;
- pour retarder l'âge légal de la pension (66 ans en 2025 et 67 ans en 2030) et vider de leur contenu tous les dispositifs qui permettent de lever le pied avant l'âge légal de la pension (pension anticipée, RCC, crédit-temps fin de carrière), avec comme logique absurde que comme on vit plus longtemps il faut travailler plus longtemps ;
- pour justifier les attaques contre les régimes légaux de pension et les périodes assimilées ;
- pour justifier des économies qui se chiffrent en milliards d'euros pour le financement de l'INAMI, à tel point que se soigner devient un luxe inabordable pour la plupart des pensionnées et pensionnés ;

la CWP&Pp revendique, a contrario :

- une politique de pensions axée prioritairement sur le renforcement et la revalorisation de la pension légale par répartition, c'est-à-dire le 1^{er} pilier constitué et organisé au sein de la sécurité sociale car il est fondé sur la répartition (ce sont les actives et actifs d'aujourd'hui qui financent, via leurs cotisations sociales, les pensions payées aux pensionnées et pensionnés d'aujourd'hui) et est à l'abri de la spéculation. Seul le 1^{er} pilier de pension par répartition peut garantir un revenu de remplacement décent à tous les pensionnés et pensionnées ;
- le maintien des trois régimes légaux de pension par répartition (celui des salariées et salariés du secteur privé, celui des indépendantes et indépendants et celui des fonctionnaires) ; pas d'harmonisation vers le bas en détruisant la pension des fonctionnaires !
- une politique de fin de carrière axée sur un vrai projet de sortie en douceur du circuit du travail qui s'accompagne d'une réduction collective du temps de travail (RCTT). Pour la CWP&Pp, une telle politique doit d'abord s'appuyer sur une prise en compte de la pénibilité du travail (en lien avec les services chargés de la prévention et de la protection au travail) et empêcher les licenciements collectifs pour cause de délocalisation ou de restructuration des entreprises, dont nombre de travailleuses et travailleurs âgés sont victimes. En outre, la RCTT avec embauche compensatoire et sans perte de salaire doit être à la base de toute politique en matière de fin de carrière et de création d'emplois de qualité ;
- un meilleur financement de la sécurité sociale et de l'INAMI, et la création de maisons médicales au forfait pour un meilleur remboursement solidarisé des soins de santé, du coût des médicaments et des frais d'hospitalisation.

La Commission défend ses revendications en matière de pension, de fin de carrière et de soins de santé dans les représentations extérieures à la FGTB, au sein :

- de la Fédération européenne des retraités et des personnes âgées (FERPA) qui est l'organisation représentative des travailleuses et travailleurs retraités et des personnes âgées issue de la Confédération européenne des syndicats (CES), fondée en 1993 et où la CWP&Pp dispose d'un mandat effectif et d'un mandat d'observateur ;

- des cinq commissions permanentes du Conseil consultatif fédéral des aînés (CCFA) qui est l'organe représentatif des aînées et des aînés au niveau fédéral. La CWP&Pp y est représentée par 3 mandats (1 effectif et 2 suppléants). Les cinq commissions permanentes sont : les commissions « Pensions », « Intégration sociale et lutte contre la pauvreté », « Egalité des chances », « Accès aux soins de santé » et « Mobilité »;
- de la Coordination des associations de seniors (CAS) qui est l'organe consultatif et représentatif des aînées et des aînés au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La CWP&Pp y dispose d'un mandat effectif et d'un mandat suppléant ;
- de la Confédération des seniors socialistes (C2S) instaurée au sein du PS et où la CWP&Pp dispose d'un mandat effectif.

► Brochures, colloques et Commission wallonne élargie de P&Pp

En collaboration avec le CEPAG, la CWP&Pp :

- a organisé deux colloques destinés aux pensionné-e-s et prépensionné-e-s mais aussi aux permanent-e-s, déléguées et délégués syndicaux :
 - « Vieillir dans la pauvreté... La nouvelle réalité » (20 novembre 2018);
 - « La sécurité Sociale. Quel avenir pour la solidarité ? » (4 octobre 2019);
- a écrit 2 brochures :
 - « La liaison à l'évolution des salaires – Ou comment lier les pensions légales par répartition, l'ensemble des allocations sociales et les aides financières octroyées par l'aide sociale (le Revenu d'intégration sociale – RIS et la Garantie de revenus aux personnes âgées – GRAPA) à l'évolution des salaires bruts ? ». Cette brochure a été présentée lors d'une Commission wallonne élargie de pensionnés et prépensionnés le 20/06/2018;
 - « La Santé est un droit, non une marchandise ! Quels enjeux pour les personnes âgées ? » Cette brochure a été présentée :
 - lors d'une Commission wallonne élargie de pensionné-e-s et prépensionné-e-s le 10/12/2019;
 - lors d'un débat organisé sur « Facebook Live » le 10/02/2021.

3.2. LA COMMISSION WALLONNE DES TRAVAILLEURS SANS EMPLOI (CWTSE)

La CWTSE se mobilise sur les questions relatives au non-emploi, aux politiques sociales, à la précarisation grandissante d'un nombre importants d'allocataires sociaux... et articule ses activités autour de la défense des chômeuses et des chômeurs.

La Commission travaille de plus en plus avec le monde associatif et participe régulièrement aux travaux du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLCP).

La Commission veut depuis toujours garder un lien de contacts et d'échanges avec les travailleuses et les travailleurs avec emploi. Pour ce faire, des actions d'information et de sensibilisation sont organisées au plan local, régional et wallon.

► Thématiques centrales abordées par la commission

- Politiques publiques en matière de création d'emploi.
- Évolution des législations chômage et CPAS, quelles conséquences pour les TSE (accompagnement, contrôle et sanction des TSE) ?
- Enveloppe bien-être et allocations sociales.
- Analyse de la DPR du gouvernement wallon : zoom sur le projet de création des territoires zéro chômeurs, etc.
- Individualisation des droits.
- Service communautaire.

► **Actions organisées par la CWTSE ou auxquelles elle a participé**

- Octobre 2018-2019: actions RWLCP.
- 26-27 octobre 2021 : rentrée associative des Grignoux le 26/10 à Liège et le 27/10 à Namur : Projection du documentaire «Aube dorée, l'affaire de tous» d'Angélique Kourounis.

► **Colloques en collaboration avec le CEPAG**

- 17 octobre 2019: conférence débat autour de la «Déclaration de politique régionale wallonne 2019-2024: regard transversal sous le focus de la pauvreté».
- 29 novembre 2019: régionalisation du contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi: bilan & perspectives.

► **Interventions extérieures**

- Diverses interventions extérieures ont eu lieu sur les mesures d'économies du gouvernement fédéral en matière de chômage, le contrôle de la disponibilité des chômeuses et des chômeurs et la dégressivité des allocations de chômage, les politiques prises à l'encontre des allocataires sociaux...
- Dispense d'informations sur la dégressivité des allocations de chômage, le RCCE et le volontariat dans les Cellules de reconversion.

3.3. LA COMMISSION WALLONNE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS (CWTI)

La CWTI regroupe des travailleurs et des travailleuses avec ou sans papiers, des déléguées et délégués syndicaux, des associations ou personnes physiques proches de la FGTB et actives dans la défense du droit des étrangers: Monde des possibles, Promotion et Culture asbl, Nouveau Saint-Servais, CRACPE (Collectif de résistance aux centres pour étrangers), Groupe montois de soutien aux sans-papiers, la Marche des migrants de La Louvière, des animatrices et animateurs des différentes Régionales de la FGTB et du CEPAG qui, comme mouvement d'éducation permanente, est impliqué tant en Wallonie qu'en Région de Bruxelles-Capitale.

Le programme d'action poursuivi entre 2018 et 2021 s'articule sur plusieurs axes.

► **Travail de terrain**

Rassemblement, formation de base, coordination des luttes avec les travailleuses et travailleurs migrants avec ou sans papiers et le monde associatif, aide et soutien logistique des occupations:

- réunions mensuelles du groupe «Flux migratoire» (Commission wallonne des travailleurs immigrés) rassemblent de 15 à 20 personnes;
- l'EDS (École des solidarités) à Charleroi, Liège, Namur, Mons et Verviers;
- la plateforme de soutien aux sans-papiers se réunit une à trois fois par mois (20 rencontres sur l'année).

► **Dimension formation**

Nous avons mis au point une formation destinée à offrir au plus grand nombre une vision critique des politiques migratoires actuelles, sur base d'un état de la question et d'une analyse en termes de classes sociales.

► **Dimension culturelle, sensibilisation, expositions, lecture**

- Chaque année, un carrefour syndical (en collaboration avec le CEPAG) organisé en décembre, en marge de la Journée nationale des migrants, rassemble universitaires et syndicalistes pour un échange des savoirs autour des enjeux que posent à notre société les migrations.
- La Fureur de lire permet tous les ans, à travers la littérature, d'aborder les différents défis des migrations et de l'interculturalité.

► **Diffusion**

De 2018 à 2019, le JSP (Journal des sans-papiers) a été lancé et imprimé à 3.000 exemplaires.

► Actions

Elles furent nombreuses et nous ne pouvons les citer toutes. Nous retiendrons ces quelques actions emblématiques du travail que nous réalisons :

- manifestations :
 - contre les centres fermés pour étrangers : de Vottem (10/03/19, 09/05/21) et de Jumet en construction (30/09/18, 26/10/19);
 - pour la régularisation : 18/12/19 (Régulariser, c'est humain et juste !), 24/06/20 (Contre le virus, la régularisation c'est maintenant !);
- « Journée internationale des migrant-e-s » organisée le 18 décembre (2018 et 2019) autour des droits des personnes migrantes avec, à chaque fois au cœur des revendications, la régularisation et la lutte contre l'exploitation au travail des sans-papiers.

► Interface juridique

En lien avec les Régionales de la FGTB et des associations proches, le juriste de l'interface assure des permanences juridiques dans les locaux de ses divers partenaires.

► Initiative innovante

La CWTI participe au projet Union Migrant Net, porté avec la Confédération européenne des syndicats. Il vise à favoriser les relais nécessaires pour ouvrir les champs de l'insertion socioprofessionnelle et la création d'entreprises coopératives par et pour les personnes migrantes.

4. LES SERVICES DE LA FGTB WALLONNE

4.1. LE SERVICE D'ÉTUDES

Ce service est composé de conseillers qui suivent des dossiers spécifiques.

► Les politiques sociales

Certains membres traitent des matières sociales au travers de dossiers sur l'emploi, la formation et la formation continue, l'insertion socioprofessionnelle, la santé (prévention, maladies professionnelles, intégration des personnes handicapées...), l'aide aux personnes, les allocations familiales, l'éducation (enseignement...), les titres-services, les agences locales pour l'emploi, les allocations sociales, les pensions et la fin de carrière, le contrôle de la disponibilité des chômeurs, la coopération au développement...

► Les politiques économiques et environnementales

Les personnes chargées de se pencher sur les matières économiques examinent des dossiers tels que les salaires et leur formation, le budget wallon, la fiscalité (verte...), la loi spéciale de financement, la politique industrielle et la relance économique, l'économie bas carbone, la mobilité, les pôles de compétitivité, les incitants financiers, les zones d'activité économique, les marchés publics, les holdings publics, l'économie sociale...



4.2. PROPAGE-S



agence-conseil en **économie sociale**

Propage-s est l'agence-conseil en économie sociale créée par la FGTB wallonne et agréée depuis le 1^{er} janvier 2009.

Ses missions consistent à conseiller et accompagner des projets d'économie sociale. Il s'agit de projets et d'entreprises, essentiellement des coopératives et des sociétés à finalité sociale, qui développent une activité économique et dont l'objectif premier n'est pas la rémunération du capital mais bien une gestion plus démocratique, une pérennisation de l'emploi et une juste redistribution des richesses produites. Les termes « économie sociale » ne renvoient pas exclusivement à du travail social mais bien à une économie à finalité collective.

La résurgence du mouvement coopératif et de l'économie de la collaboration font affleurer nombre de projets ayant une base collective, c'est-à-dire portés par des groupes de personnes qui souhaitent inscrire dans leur projet d'activité économique une dimension collective. S'il convient d'accompagner ce mouvement qui est indéniablement en marche, il nous semble qu'il est aussi crucial de le stimuler dans des secteurs et territoires où il a plus de mal à émerger.

La particularité de Propage-s comme agence-conseil en économie sociale créée par la FGTB n'est, à ce titre, pas anecdotique. La programmation 2014-2020 du FSE nous a permis de développer un large programme de formations dans les Cellules de reconversion et dans les entreprises, touchant annuellement près de 450 stagiaires en accompagnement à la création ou dans le cadre de leur entreprise et presque autant dans des activités de formation/sensibilisation à l'entrepreneuriat en économie sociale, auxquels s'ajoutent près de 450 personnes formées dans le cadre du projet CCT9.be annuellement, soit près de 900 personnes touchées chaque année par l'agence-conseil.

Dans les années qui viennent, Propage-s entend :

- continuer à stimuler et accompagner des projets d'économie sociale et coopérative – à la fois à travers leurs porteuses et porteurs de projets et leurs travailleuses et travailleurs ;
- soutenir les actions et entreprises relevant des divers dispositifs wallons de soutien à l'économie sociale ;
- accentuer ses partenariats avec le CEPAG, les mouvements représentatifs de l'économie sociale, les outils de financement, les autres agences-conseils et ce, en vue d'œuvrer à l'émergence d'un mouvement coopératif fort ;
- accentuer ses actions de formations et d'accompagnement des représentantes et représentants du personnel qui exercent un mandat au Conseil d'entreprise (ou au CPPT).

4.3. SCOPWALL

Depuis 2018, le CEPAG a mis en place, à travers le projet SCOPWALL, une série de formations et d'actions de sensibilisation sur la promotion des coopératives, et plus particulièrement des coopératives de travailleurs associés (CTA), mais aussi des valeurs de l'économie sociale, au travers de la compréhension du modèle coopératif sous ses formes diverses et variées.

Ces actions ont permis de diffuser des réflexions et des questionnements auprès des publics cibles du CEPAG (migrantes et migrants, travailleuses et travailleurs sans-emploi, pensionnées et pensionnés), mais aussi auprès des délégué-e-s et représentant-e-s syndicaux de la FGTB, sur les enjeux autour de l'économie sociale et des coopératives de travailleurs. Ce travail de sensibilisation est également mené auprès de l'organisation de jeunesse Jeunes FGTB Oafin de toucher un public jeune et étudiant, mais aussi au sein des Cellules de reconversion.

Le sujet des reprises et transmissions d'entreprise sous forme coopérative, notamment dans des contextes de fermetures et de faillites d'entreprises en Wallonie, a permis de considérer la solution coopérative comme une alternative envisageable et crédible pour les travailleuses et travailleurs. L'attention a également été faite sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement existants en Région wallonne.

L'ambition du projet SCOPWALL était aussi de contribuer à créer davantage de liens entre les mouvements coopératif et syndical. Une dynamique déjà entreprise au niveau international, et qui suit son évolution en Belgique, et particulièrement en Wallonie.



► Rencontres et échanges avec des fédérations coopératives en Italie et en France

Dès ses débuts, le projet SCOPWALL a mis en place des partenariats avec des fédérations coopératives de l'étranger afin d'exposer la réussite et la pertinence du modèle coopératif dans d'autres pays européens. Ainsi, en 2018, en collaboration avec l'agence-conseil en économie sociale Propage-s, le CEPAG a organisé trois voyages d'étude en Italie (à Florence) et en France (à Marseille), des pays où les formes d'entreprises coopératives sont significativement développées. Ces voyages d'étude ont permis de constituer des liens étroits avec nos partenaires : la Fédération d'entreprises coopératives Legacoop en région de Toscane, et l'Union régionale des SCOP en région Provence Alpes Côte d'Azur. Nos partenaires italiens et français sont également venus à leur tour en Belgique en septembre 2019, principalement à Liège, afin de rencontrer les acteurs de l'économie sociale comme la SOWECSOM (aujourd'hui dénommée W.Alter), et les expériences d'économie sociale en Wallonie. Une visite de la coopérative Dynamocoop a eu lieu pour présenter l'efficacité du modèle de financement participatif dans les projets coopératifs en Wallonie. Une intervention a également pu être faite lors d'un Bureau de la FGTB wallonne.

Dans ce cadre, un colloque¹⁵ a également été organisé à La Louvière le 20 septembre 2019, avec un focus particulier sur les coopératives de travailleuses et travailleurs. Nos partenaires ont pu présenter et développer la réussite des modèles distincts en France et en Italie, notamment concernant leur système d'entraide à la création et à l'investissement des coopératives, où l'outil de travail appartient à celles et ceux qui y sont salariés et qui privilégient le travail et la pérennité de la société dans une juste répartition des richesses. Dans cette perspective, le modèle coopératif est aussi très efficace en cas de reprise ou transmission d'entreprise.

Enfin, ce colloque aura permis de mettre en lumière les deux principaux manques du mouvement coopératif belge, comme étant la force des mouvements coopératifs étrangers : la formation des travailleuses et travailleurs et l'autonomie financière.

► Un protocole sur les reprises et transmissions d'entreprises sous la forme de CTA

L'aboutissement de ce protocole est issu des voyages d'étude en 2018 et de la consultation en 2019 des Centrales professionnelles de la FGTB wallonne. Le bilan des expériences d'accompagnement de projets de reprise d'entreprises en CTA par Propage-s a également servi comme base d'analyse.

Développé dans une dimension syndicale, ce protocole insiste de près sur la nécessité de renforcer en amont d'une reprise ou transmission d'entreprise en CTA, d'une part, le travail de sensibilisation et de formation auprès des travailleuses et travailleurs soucieux de préserver l'activité économique de leur entreprise, et d'autre part, le travail d'anticipation de la situation économique de ces mêmes entreprises.

Concrètement, ce protocole repose sur quatre axes principaux décrivant la méthode et le séquençage idéal du processus de création/reprise/transmission en CTA. Ainsi, à travers le projet SCOPWALL, le CEPAG mène principalement les activités liées au volet sur la sensibilisation et la formation au modèle coopératif et aux CTA, tandis que la collaboration permanente avec Propage-s permet d'assurer le volet sur l'accompagnement des projets de reprise d'entreprise en CTA.

Les quatre axes du protocole sont les suivants :

- axe I : travail de sensibilisation et de formation sur les reprises/transmissions en CTA ;
- axe II : veille analytique et d'expertise des situations économiques des entreprises visées ;
- axe III : pré-validation du projet de CTA avec des professionnels de l'accompagnement et les acteurs concernés ;
- axe IV : accompagnement du projet de CTA en bonne intelligence avec les acteurs concernés.

Pour permettre l'application de l'axe I, il est essentiel que la thématique des coopératives de travailleuses et travailleurs et des reprises, transmissions ou créations d'entreprise en CTA soit davantage intégrée aux programmes de formation des Centrales professionnelles de la FGTB wallonne.

Ces formations sont les suivantes :

- un module focalisé sur les spécificités de l'économie sociale en Wallonie (présentation des dispositifs de soutien, des principes et du modèle coopératif), en insistant bien sur les volets juridiques et financiers (principes généraux et de gestion financière, caractéristiques de la SC ou d'autres formes juridiques d'économie sociale) ;

¹⁵ Colloque *Coopératives : pourquoi pas nous ?* organisé par le CEPAG, en partenariat avec la SOWECSOM et l'agence-conseil Propage-s, avec la collaboration de la FGTB wallonne, de la FGTB Centre, de la Centrale générale, du SETCa Liège, et avec le soutien de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- un module centré sur la création ou la reprise d'entreprise par les travailleuses et travailleurs, sous forme de CTA, en soulignant bien ses aspects économiques, sociaux et juridiques (démarches administratives, particularités d'une gestion démocratique, remise en question du rôle de la délégation syndicale, présentation des aides spécifiques pour les cas de création, reprise et/ou transmission d'entreprises);
- un module sur l'histoire des coopératives en Belgique, avec un rapport d'actualité sur l'émergence progressive du modèle coopératif dans les débats de société de nos jours.

En ce qui concerne l'axe II, le but sera de sensibiliser en priorité les délégations d'entreprises qui sont dans des situations économiques qui laissent penser qu'elles vont connaître des modifications importantes (relocalisation, fermeture, faillite, restructuration etc.). Ceci se ferait en collaboration avec les divers dispositifs d'accompagnement et de formation des déléguées et délégués syndicaux siégeant dans les Conseils d'entreprise.

Arrivé à l'axe III, un pré-examen du projet de reprise ou transmission de l'activité économique de l'entreprise en CTA est validé. Si celui-ci n'est pas validé, toutes les causes externes ou internes n'ayant pas permis le projet de reprise seront sereinement identifiées afin d'envisager une réorientation dans la recherche d'une solution pour l'entreprise. Si en revanche, le pré-examen est validé, alors le projet de reprise peut commencer à être accompagné par Propage-s en vue de sa réalisation à court et moyen termes, tout en réunissant les acteurs syndicaux nécessaires.

Enfin, l'axe IV consiste à effectuer l'accompagnement des projets de reprise d'entreprise en CTA.

Ce protocole a été entièrement validé par le Bureau wallon de la FGTB wallonne du 29 octobre 2020, avec une volonté de promouvoir — dans une dimension syndicale — le modèle coopératif, en particulier les coopératives de travailleuses et travailleurs, et de soutenir davantage le développement de coopératives en Wallonie, avec un point d'attention de rester dans une non-concurrence des services publics. La considération suivante a également été faite que la solution coopérative ne doit plus être perçue comme la dernière piste pour sauver l'entreprise en difficulté.

Dans ce protocole, les objectifs de sensibilisation et d'anticipation sont très avancés, sans pour autant obliger à ce qu'une décision d'orientation vers une reprise ou transmission d'entreprise sous forme coopérative ne soit forcément prise. En effet, il est nécessaire pour les travailleuses et travailleurs de prendre en compte toute une série d'éléments et d'enjeux avant de se lancer dans une telle démarche entrepreneuriale collective. Ce n'est qu'après ces étapes spécifiques de sensibilisation, de formation et d'anticipation, qu'un accompagnement par l'agence-conseil Propage-s ou une autre agence-conseil peut être envisagé, avec le soutien et l'appui des représentantes et représentants syndicaux des secteurs économiques concernés par les éventuels projets de reprise ou transmission d'entreprise sous forme coopérative.

► Plus largement que les coopératives de travailleurs, la mise en avant du modèle coopératif !

L'idée étant de pouvoir rendre compte que l'économie sociale permet de générer des activités économiques — notamment à travers la mobilisation de l'épargne citoyenne — dont le profit n'est pas le but ultime. Les bénéfices sont, ou bien redistribués en dividendes aux coopératrices et coopérateurs, ou bien mis en réserve, ou investis dans la finalité sociale ou environnementale de l'entreprise. Le fonctionnement de la prise des décisions est démocratique. Le pouvoir de décision est donc collectif autour du projet coopératif, tout comme la propriété collective du capital, ouvert et variable. Ces modalités de déploiement d'activités économiques, si portées par les organisations syndicales et leurs militantes et militants, permettront de créer de la richesse et de l'emploi de qualité et non délocalisables.

Afin de ne pas se limiter qu'aux coopératives de travailleuses et travailleurs, mais bien de faire connaître l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et leurs spécificités, le projet SCOPWALL du CEPAG contribue à ce que le mouvement syndical FGTB rencontre les structures représentantes du mouvement coopératif en Belgique. Dans cette démarche, tout l'intérêt est de pouvoir démontrer que ces deux mouvements ont plus à gagner à pouvoir travailler ensemble par la mise en réseaux des différents acteurs du syndicalisme et de la coopération. Cela demande néanmoins beaucoup d'écoute et de compréhension sur les perceptions des uns et des autres, et considérer que là où se trouvent certains désaccords, il n'est à fortiori pas impossible de coopérer sur le reste.

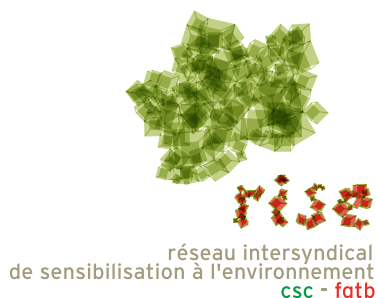
Le but étant de faire comprendre aux syndicalistes représentant le monde du travail que l'économie sociale permet de générer de nouvelles activités économiques plus locales et durables, créatrices d'emplois non délocalisables et où le profit n'est pas la finalité. Tandis que les entreprises coopératives peuvent tout aussi saisir que les représentantes et représentants syndicaux sont en capacité d'apporter bien plus en termes d'expertise sur les droits des travailleuses et travailleurs qu'une simple confrontation classique vis-à-vis d'un employeur, quand bien-même celui-ci gèrerait une coopérative.

Poursuivant cet objectif, le projet SCOPWALL du CEPAG anime plusieurs initiatives afin de permettre ces échanges entre acteurs des mouvements coopératif et syndical. Dans cette perspective, un forum¹⁶ de rencontres entre acteurs syndicaux et de l'économie sociale s'est déroulé les 16 et 30 novembre 2021, en partenariat avec Concertes et l'ensemble des agences-conseils en économie sociale.

Le projet SCOPWALL s'est également inscrit dans l'élargissement de l'étude du modèle coopératif au-delà du seul prototype des coopératives de travailleuses et travailleurs car on peut y déceler de nombreuses synergies communes entre mouvements syndical et coopératif. Qu'il s'agisse des nouvelles formes de travail ou des contours de l'économie collaborative, les syndicats font preuve d'une grande vigilance à ce qui pourrait dénaturer et déformer le monde du travail salarié et la sécurité sociale. Des préoccupations et revendications syndicales concernant les mutations du monde du travail qui sont tout à fait légitimes face à l'avènement de phénomènes toujours plus rétrogrades de précarisation qu'on retrouve par exemple dans l'économie de plateforme. Pourtant, l'économie coopérative est en capacité de répondre à ces enjeux, en s'inscrivant comme des acteurs économiques pouvant beaucoup mieux répondre aux attentes des organisations syndicales concernant les droits des travailleuses et travailleurs ou de contribuer et renforcer le bien commun qu'est la sécurité sociale. Cela se remarque notamment dans l'étude des alternatives sous forme coopérative face au renforcement du phénomène des faux-indépendants et de l'économie de plateforme (par exemple avec les coopératives de livraison).

4.4. L'ENVIRONNEMENT ET LA MOBILITÉ

4.4.1. RISE



Créé en 1996 et soutenu par la Région wallonne, RISE (Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement) rassemble la FGFB et la CSC. La CGSLB est intégrée dans la même convention-cadre sous la dénomination PREPART.

RISE poursuit trois objectifs principaux :

- sensibiliser les travailleuses et travailleurs et leurs représentant-e-s à l'environnement ;
- stimuler la concertation sociale en environnement dans les entreprises ;
- renforcer la capacité d'intervention des déléguées et délégués sur les questions environnementales.

► Thématiques abordées

Au fil du temps, le travail de RISE a évolué autour du thème de la transition juste. Pour reprendre la définition de la Confédération internationale des syndicats (CSI) : « Une transition juste assure l'avenir et la subsistance des travailleurs et travailleuses et de leurs communautés lors de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Elle repose sur le dialogue social entre les travailleurs et travailleuses et leurs syndicats, les employeurs et le gouvernement et sur la consultation des communautés et de la société civile. Un plan pour une transition juste prévoit et garantit des emplois meilleurs et décents, davantage de possibilités de formation et une plus grande sécurité d'emploi pour tous les travailleurs et travailleuses affectés par les politiques en matière de réchauffement global et de changement climatique. »

Néanmoins, l'énergie et le climat ne sont pas les seules thématiques abordées par RISE. La destruction de la biodiversité est un enjeu global tout aussi important qui menace l'avenir des travailleuses et travailleurs.

¹⁶ À l'initiative du CEPAG, en partenariat avec Concertes, et avec la participation de la FGFB wallonne, la CSC wallonne, le CEPAG Afico, Reso, Propage-s, Syneco, Febecopp, SAW-B, Credal et Step-entreprendre, ainsi qu'avec le soutien de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au cours de la période, RISE s'est attaché à analyser dans une optique syndicale les politiques mises en place afin d'avancer vers cette transition et à l'analyse de leurs impacts : développement des énergies renouvelables, fonctionnement des marchés du gaz et de l'électricité, précarité énergétique, économie circulaire, adaptation aux changements climatiques, impact du numérique, etc.

Elle s'est également concentrée sur la promotion des actions possibles en entreprises dans le cadre de la concertation sociale et à outiller les déléguées et délégués de sorte à faire avancer leurs projets en matière d'énergie, d'alimentation durable, de gestion des déchets, de produits dangereux (notamment les perturbateurs endocriniens), de santé et sécurité au travail, etc.

► Formations

RISE a dispensé 79,5 jours de formations : formations interprofessionnelles des déléguées et délégués syndicaux, intervention dans les programmes de formation des Centrales professionnelles et des Régionales du CEPAG, formations pour les groupes spécifiques, formations pour les Cellules de reconversion, formations externes (Form'action André Renard, Institut Éco-Conseil).

Le volume de formation a néanmoins été impacté par les mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire par rapport à la période précédente mais cette diminution relative a pu être compensée notamment par un développement des outils de communication numérique.

► Réseau de déléguées et délégués

Depuis 2013, un réseau de déléguées et délégués actifs sur les questions d'environnement dans leur entreprise a été développé.

Les objectifs poursuivis sont l'échange de bonnes pratiques, l'acquisition de compétences et la création d'un espace de discussion plus large que celui de l'entreprise permettant de renforcer l'action des déléguées et délégués grâce au soutien du groupe.

Ce réseau s'est étoffé progressivement et comprend aujourd'hui une trentaine de participants de 24 entreprises de secteurs différents (chimie et pharmacie, loisirs et éditions, grande distribution, alimentation, télécommunications, secteur public et mutuelle, défense et armement, automobile...).

Le réseau complète le soutien direct aux déléguées et délégués via la réalisation d'appuis techniques en entreprises en réponse aux interpellations de Camarades confrontés à des problématiques environnementales dans leur cadre de travail.

► Enquête sur la concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité

Dans la suite de l'enquête réalisée en 2016 auprès de 239 entreprises de plus de 50 travailleuses et travailleurs en Wallonie afin d'analyser la manière dont se déroule la concertation sociale en environnement et en mobilité, 30 entretiens qualitatifs ont été menés qui ont permis de dégager 15 facteurs de réussite (indicateurs) pour la réalisation de projets syndicaux.

Ces facteurs ont été intégrés dans la nouvelle version de la brochure «L'environnement et la mobilité, terrains d'action syndicale» publiée en 2020.

► Communication et publications

Le site www.rise.be reprend toutes les publications de RISE, à la fois sur l'environnement et la mobilité. Les séminaires d'actualité auxquels participe RISE et les notes d'analyse et de réflexion rédigées par RISE figurent, par ailleurs, sur le site du CEPAG.

Au cours de la période, une version actualisée de la brochure «L'environnement et la mobilité, terrains d'action syndicale» a été publiée, ainsi que 11 fiches qui sont venues compléter l'outil évolutif «Aborder l'environnement dans l'entreprise – Fiches pour guider l'action syndicale».

En 2019, RISE a réalisé l'outil pédagogique «La transition juste ou no jobs on a dead planet: le quiz!» qui a été intégré dans la mallette pédagogique du CNCD sur la justice climatique.

Une lettre d'environnement électronique est envoyée trois à quatre fois par an à une base de données de près de 1.000 personnes.

Plusieurs séminaires thématiques ont été organisés en collaboration avec le CEPAG sur les sujets suivants : «5G et ondes électromagnétiques: quels dangers?», «La guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique

et numérique», «Quelle place pour les femmes dans une économie bas carbone?», «L'urgence environnementale à reculons», «Remunicipalisation des services publics».

Une page Facebook «RISE/CEPAG – Pour une transition juste» a été créée en 2020.

Partant du constat que l'action des syndicats en matière d'environnement est très mal connue du grand public et des jeunes en particulier, RISE a réalisé, en 2020, une courte vidéo présentant son travail et ses objectifs qui a été publiée sur le site RISE, sur la page Facebook et qui peut être utilisée comme outil d'animation en formation ou dans le cadre de projets syndicaux européens.

RISE a également été amené à intervenir lors de nombreux événements organisés par d'autres acteurs tels que le Futurama «Quelle transition pour la Wallonie» organisé par l'IWEPS en 2020, la vidéoconférence «Covid-19, quel mouvement climat?» organisée également en 2020 par l'association culturelle Joseph Jacquemotte, la conférence «Capitalisme et dérèglements climatiques» organisée par l'ULB en 2018.

► Projets

RISE a organisé ou contribué à l'organisation de nombreux projets sur l'ensemble de la période :

- en 2020 et 2021, RISE a participé à l'appel à projets interdisciplinaires de l'IGEAT-ULB (Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire) et a travaillé avec les étudiants sur l'alimentation durable et sur «Quel syndicat pour un futur climatique?»;
- en 2019, RISE a été associé au comité d'accompagnement du rapport de la Fondation Roi Baudouin (FRB) «L'emploi circulaire en Belgique – Analyse de référence de l'emploi dans l'économie circulaire en Belgique». En 2021, il a représenté les syndicats dans un nouveau projet de la FRB «Travailler dans une économie circulaire en 2035»;
- en 2021, RISE a contribué au processus participatif (conférence citoyenne) prévu par la DPR en vue de déterminer collectivement les mesures les plus efficaces dans le cadre de l'actualisation du PACE 2030;
- depuis 2019, RISE participe à la «Journée mondiale pour rendre notre travail à l'épreuve du climat» organisée par la CSI et à la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD);
- RISE a été partenaire du projet européen «Impliquer les syndicats dans la politique d'adaptation» coordonné par la CES (Confédération européenne des syndicats) et a organisé dans ce cadre le cinquième séminaire européen du projet à Namur en mars 2020;
- en 2020, RISE a participé au comité d'accompagnement de l'étude fédérale sur les impacts socio-économiques du changement climatique;
- sur l'ensemble de la période, RISE travaille avec le CEPRé autour du thème des «Communs» par le biais de plusieurs projets successifs dont un cycle d'activités «Centr'ons nous sur un avenir commun» et «Les ateliers du monde d'après»;
- en 2018, 2019 et 2020, RISE a participé à l'analyse des dossiers de candidature du prix belge de l'Énergie et de l'Environnement;
- en 2018, RISE a également participé pour le mouvement syndical à la COP 18 sur le climat qui s'est tenue à Katowice, en Pologne;
- et bien d'autres...

4.1.2. LA CELLULE DE MOBILITÉ



Depuis sa création en 2002, la Cellule de mobilité du CEPAG a pour objectif de stimuler la concertation sociale sur la thématique de la mobilité durable — en particulier sur les déplacements domicile-travail — et de renforcer la capacité d'intervention des délégués et déléguées dans les entreprises sur ces questions.

Depuis lors, les enjeux de mobilité demeurent majeurs. Ils sont à la fois sociaux, environnementaux et économiques. L'importance des émissions liées au transport et leur part croissante dans les émissions totales de CO₂ (et donc dans les changements climatiques) fait que la mobilité est appelée à évoluer rapidement (sortie des motorisations thermiques,



essor de la motorisation électrique, développement des LEZ, MAAS¹⁷, développement du vélo, renforcement des transports publics, etc.). Par ailleurs, la crise du coronavirus et le recours massif au télétravail laisseront de profondes marques dans l'organisation du travail de la majorité des entreprises et dans la manière dont les employeurs et les travailleurs organisent leur mobilité.

Les formations dispensées par la Cellule de mobilité sont désormais, pour la plupart, réalisées conjointement avec RISE, par souci d'économie d'échelle. De la même façon, la Cellule de mobilité intervient conjointement avec RISE au niveau du réseau de déléguées et délégués actifs sur les questions d'environnement et de mobilité, qui se réunit à raison de 4 à 5 jours par an.

Depuis 2017, un module spécifique a été développé pour les travailleuses et travailleurs qui participent aux Cellules de reconversion. Il vise à leur donner des pistes pour organiser leur mobilité professionnelle future et en réduire le coût, tout en privilégiant les alternatives à la voiture individuelle. Ces formations se basent en grande partie sur la brochure « Pas d'auto, pas de boulot ! », mise à jour en 2019. Elle aborde les réalités rencontrées par les demandeuses et demandeurs d'emploi non motorisés et fournit de nombreuses informations utiles à la recherche de solutions. Chaque année, plusieurs cellules font appel à la Cellule de mobilité pour dispenser ce module.

Au total, ce sont 55 journées de formation qui ont été données sur la période 2018-2020, touchant près d'un millier de participants et ce, malgré la crise sanitaire qui a conduit à de nombreuses annulations.

Au plan des publications, la Cellule continue à produire des brochures en fonction des sujets d'actualité. C'est ainsi qu'ont notamment été publiées une brochure sur le télétravail et une autre sur le budget mobilité. Plusieurs fiches pratiques ont également vu le jour. La lettre d'information « Mobilité » est envoyée, trois fois par an, par mail à environ un millier de personnes tandis que le site RISE est régulièrement alimenté sur les questions de mobilité et regroupe l'ensemble des publications sur le thème.

Au niveau des actions en entreprise, soulignons la participation accrue de la Cellule dans le cadre des activités de la Semaine de la mobilité, organisée chaque année en Wallonie du 16 au 22 septembre. Depuis 2018, un Défi Mobilité pour les représentants des travailleuses et travailleurs a été mis en place pour stimuler les actions de sensibilisation de la part des déléguées et délégués en matière de mobilité durable. Sur les quatre dernières années, une vingtaine d'équipes FGTB ont pris part à la démarche. Par ailleurs, la Cellule de mobilité continue à soutenir les démarches et collaborations dans le cadre de l'élaboration de plans de mobilité de zones d'activité (PMZA), malgré l'absence de cadre réglementaire et le fait qu'il ne s'agisse pas d'une priorité politique du gouvernement wallon.

Au cours des trois dernières années, la Cellule de mobilité a réalisé un travail spécifiquement centré sur deux secteurs: les titres-services d'une part et les entreprises de travail adapté (ETA) d'autre part. Cette approche sectorielle a permis de réaliser un état des lieux de la mobilité des travailleurs dans chacun des secteurs et de mettre en évidence les solutions de mobilité durable les plus adéquates pour les travailleuses et travailleurs de ces secteurs. La collaboration avec la Centrale générale est toujours en cours, notamment afin d'obtenir des avancées dans le cadre des négociations sectorielles.

Enfin, soulignons que l'importance du travail de fond sur la mobilité dans les entreprises, notamment via le réseau. Ce travail est soutenu par l'obligation de réaliser tous les 3 ans une enquête sur les déplacements domicile-travail, dans les entreprises de plus de 100 travailleurs. Cette enquête permet au Conseil d'entreprise de disposer d'un état des lieux de la mobilité des travailleuses et travailleurs et d'entamer ou poursuivre les discussions avec l'employeur sur les questions de mobilité.

¹⁷ LEZ : low emission zone, MAAS : mobility as a service (proposition de différents modes de transports sur une seule et même plateforme, service qui permet d'être utilisateur et non plus possesseur de moyen de transport mais aussi d'utiliser une plus grande variété de modes de transport).



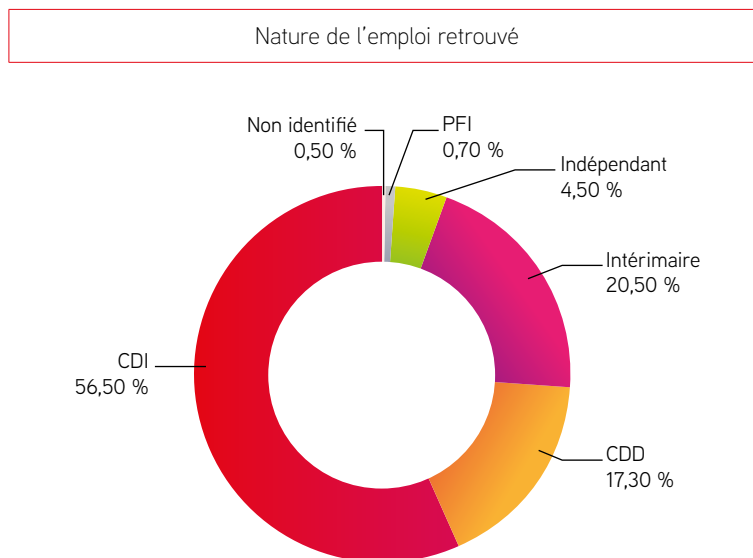
4.5. LES CELLULES DE RECONVERSION

REVERSIONS COLLECTIVES

Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 septembre 2021, 104 Cellules de reconversion ont été actives en Wallonie. Une centaine d'entreprises en restructuration ou tombées en faillite sont à l'origine de ces Cellules, provoquant le licenciement collectif de 8.919 travailleuses et travailleurs. Même si le nombre de Cellules est en augmentation depuis 2021, on ne peut pas affirmer que la crise sanitaire en soit la cause. La fin des mesures de protections extraordinaires déployées pour faire face à la crise sanitaire pourrait néanmoins avoir un impact à la hausse sur les licenciements collectifs à partir de 2022.

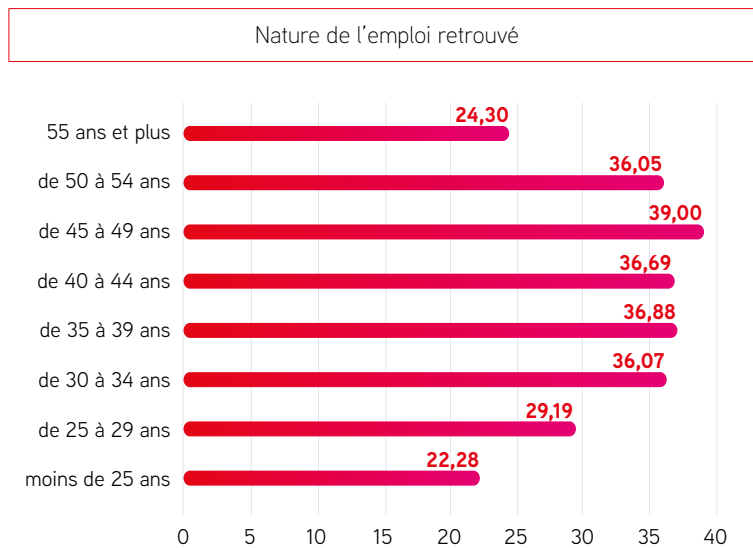
Les résultats d'insertion demeurent tout à fait remarquables pour les années pré-Covid. Avec des taux de réinsertion à l'emploi de 73 % et 66 %, les Cellules font toujours figure de dispositif ultra performant, d'autant plus que la qualité de l'emploi retrouvé est elle aussi au rendez-vous (57 % d'insertion en CDI). Néanmoins, il faut également noter une chute des résultats en 2020, et probablement aussi en 2021, du fait de la contraction des opportunités d'emploi pendant la crise.

- 2018 : 27 Cellules et 1.312 travailleuses et travailleurs accompagnés | Taux d'insertion à l'emploi = 72,90 %
- 2019 : 23 Cellules et 3.515 travailleuses et travailleurs accompagnés | Taux d'insertion à l'emploi = 66,40 %
- 2020 : 25 Cellules et 1.842 travailleuses et travailleurs accompagnés | Taux d'insertion à l'emploi = 54,70 %
- 2021 : 29 Cellules et 2.250 travailleuses et travailleurs accompagnés | Résultats NC



Complémentaire aux résultats d'insertion à l'emploi, pointons également la place toujours aussi importante de la formation professionnelle au sein du dispositif. Avec près d'1/3 du public accompagné qui a suivi au moins un module de formation, les Cellules de reconversion continuent de remplir leur mission d'adaptation et de montée en compétence. À court terme, cette participation à la formation professionnelle va également avoir une influence positive sur l'insertion à l'emploi, car les résultats d'insertion sont calculés à la clôture de la Cellule et pas mal de personnes ayant suivi une formation s'insèrent au-delà de cette limite.

Sur les 5 dernières années, nous relevons une grande diversité de formations visant tantôt des compétences métiers et aussi des compétences transversales. Pointons parmi les formations très représentées les domaines suivants : PMTIC, transport et logistique, qualité-sécurité-environnement, industrie, télécoms, langues.



L'action de notre organisation s'est également étoffée au cours de ces dernières années. Toujours ancrés dans l'éducation permanente, nos services ont développé de nouvelles animations au sein des Cellules de reconversion. Citons pêle-mêle des animations autour de la sécurité sociale, des migrantes et migrants, du contrat de travail, de la fiscalité, etc. En 2021, 2 nouvelles thématiques ont été mises en chantier : l'économie circulaire et collaborative et le bien-être et la santé au travail.

► Coup de boost : un dispositif pour les jeunes, inspiré des Cellules de reconversion

Fin 2016, dans le cadre d'initiatives européennes¹⁸, la coordination des Cellules de reconversion a imaginé un dispositif à destination des jeunes en décrochage du marché de l'emploi, de l'enseignement et de la formation (NEETs). Ce dispositif, nommé Coup de boost, repose sur les principes fondateurs des Cellules de reconversion : un accompagnement intensif et sur base volontaire, un respect du rythme des personnes accompagnées, une alternance d'activités collectives et individuelles, une prise en compte des freins à l'insertion (mobilité, confiance en soi, logement, etc.), un accompagnement social, une découverte des métiers, etc. Le programme d'actions de ce nouveau mode d'accompagnement se concentre sur 6 mois (avec possibilité de prolongation) et vise notamment à remobiliser le jeune dans son parcours d'insertion.

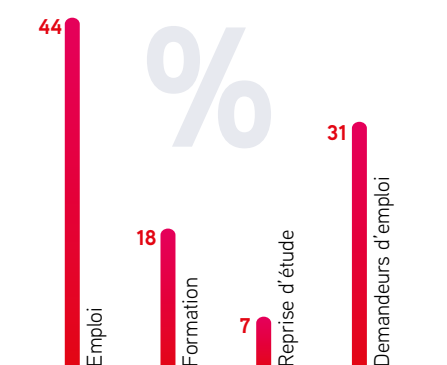
Les actions de Coup de boost ciblent les jeunes faiblement qualifiés qui ont entre 18 et 25 ans. Parmi les 463 jeunes accompagnés sur les plateformes de Liège, de Mons, du Luxembourg, de Charleroi et de Namur, 75 % du public ne disposaient pas du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS). La moitié du public ne bénéficiait d'aucun revenu de remplacement et près de 9 jeunes sur 10 ne possédaient pas le permis de conduire.

Les résultats de Coup de boost sont remarquables. Près de trois jeunes accompagnés sur quatre ont connu une amélioration de leur situation à l'issue du parcours. Le taux de sortie positive vers l'emploi et la formation atteint 69 % et près d'un jeune sur deux est à l'emploi (44 %).

¹⁸ Le dispositif a été initié dans le cadre du FEM (Fonds européen d'ajustement à la mondialisation) et également soutenu par l'Initiative européenne pour la jeunesse (IEJ 2).



Situation des jeunes à l'issue de l'accompagnement CDB



Notre organisation s'est battue pour pérenniser Coup de boost et pour le généraliser sur l'ensemble du territoire. Nos efforts ont abouti à la mise en place de 10 plateformes réparties sur l'ensemble des bassins d'emplois de Wallonie, à partir de 2022 et pour une durée de 3 ans. Dans les prochains mois, nous devons œuvrer pour stabiliser ce dispositif au-delà de cette période, en lui obtenant une assise légale.

4.6. LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



La Cellule de lutte contre les discriminations (CLCD) a été mise sur pied par la FGTB wallonne et le CEPAG en septembre 2008.

L'objectif est de promouvoir l'égalité dans le domaine de l'emploi et de la formation, que ce soit à l'embauche ou tout au long de la relation de travail.

Dans la pratique, l'équipe de la CLCD intervient essentiellement auprès des affiliées et affiliés qui signalent une discrimination via le formulaire de contact de la FGTB ou directement auprès de nos services. Entre 2018 et 2022, ce sont des centaines de situations problématiques individuelles que la CLCD a eu à analyser et à traiter. Ce travail important est assuré en collaboration avec les Centrales professionnelles concernées. La Cellule dispose également, en tant qu'organisme relais pour la FGTB wallonne, du précieux protocole de collaboration établi entre la FGTB et Unia, mais également de contacts privilégiés avec l'IEFH (l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes).

La CLCD intervient, à la demande des Centrales, auprès des délégations syndicales, en leur proposant des formations et un accompagnement à la mise en place de plans d'action visant à lutter contre les discriminations dans leur entreprise. Ces formations peuvent s'articuler autour des questions de discrimination en général ou à partir d'une thématique spécifique. Par ailleurs, plusieurs séances d'information concernant les discriminations, la Cellule et ses missions, ont été délivrées au cours des deux dernières années au sein de différents comités professionnels. À titre d'exemple, en préparation aux élections sociales, de nombreuses et nombreux délégués ont participé au module de formation visant à promouvoir des listes de candidates et candidats non discriminatoires. À cette occasion, nous avons mis un focus particulier sur la lutte contre la discrimination sur base de l'appartenance syndicale. Dernièrement, nous avons conçu une formation originale qui met en lien les valeurs de la FGTB, les devoirs des mandataires et la lutte contre les messages de haine, discriminatoires et populistes sur les réseaux sociaux.

La CLCD forme par ailleurs des travailleuses et travailleurs avec et sans emploi, notamment dans le cadre des Cellules de reconversion, afin de mieux les armer dans leur recherche de formation et d'emploi face à de potentielles discriminations.



La CLCD a également produit des notes d'analyse disponibles sur le site du CEPAG et de la FGTB wallonne : elles informent et alimentent la réflexion à la FGTB et vers l'extérieur, souvent à partir du travail de terrain. La Cellule continue également de produire des outils utiles aux déléguées et délégués et aux affiliées et affiliés en éditant des brochures et en mettant à jour les brochures existantes.

Afin de remettre en cause les discriminations structurelles dans plusieurs domaines, pendant la période 2018-2021, la CLCD a travaillé de manière approfondie sur quatre thématiques particulières : la lutte contre l'homophobie et la transphobie au travail ; la discrimination sur base de l'état de santé ; la discrimination sur base de l'âge ; la discrimination sur base du handicap. Nous avons également commencé à développer une expertise sur d'autres types de discrimination moins connues, comme la discrimination sur base de la fortune.

Enfin, en vue de développer la visibilité et l'accessibilité des services proposés par la CLCD, toute la charte graphique a été revue, un site Internet a été créé, des vidéos simples et efficaces ont été conçues. Nous avons constaté une nette augmentation des signalements ces deux dernières années, probablement en partie grâce à cette nouvelle publicité autour de nos services. Les signalements à partir de 2020 se sont répartis comme suit : état de santé actuel et futur 22 %, sexe 19 %, handicap 17 %, critères dits « raciaux » (origine nationale ou ethnique, couleur de peau et nationalité) 14 %, orientation sexuelle 10 %, conviction syndicale et âge 7 % et caractéristique physique et fortune 2 %.

Notre pratique de terrain, ainsi que les échanges avec plusieurs partenaires, nous indiquent qu'au-delà des situations individuelles, des discriminations structurelles manifestes persistent. Elles sont dommageables pour les personnes qui en sont victimes et dangereuses pour la cohésion de notre société.

Face à ces constats, rechercher l'égalité des droits doit guider la poursuite de nos actions sur plusieurs plans :

- sur le plan Individuel, en permettant aux travailleuses et travailleurs avec ou sans emploi, victimes de discrimination, d'oser reconnaître le préjudice subi et les inviter à y réagir ;
- au niveau collectif, en travaillant sur les aspects préventifs, en formant et accompagnant les déléguées et délégués syndicaux (et d'autres intervenants) pour qu'ils agissent dans leur entreprise et qu'ils obtiennent un recrutement et des conditions de travail neutres et non discriminatoires ;
- sur le plan juridique et politique, en mettant en lumière les dysfonctionnements systémiques du marché de l'emploi dont sont victimes les travailleuses et travailleurs porteurs d'un stigmate. Ceci en dénonçant publiquement les pratiques discriminatoires, en faisant évoluer la jurisprudence en matière de traitement des cas de discrimination, en invitant les politiques à mettre en place de véritables sanctions à l'égard des employeurs discriminant.

► La lutte contre l'homophobie et la transphobie au travail

La CLCD, accompagnée de déléguées et délégués investis au travers d'un groupe de travail qui se réunit tous les deux mois, a choisi de mettre un accent particulier sur ce domaine encore trop souvent tabou alors que les discriminations, notamment sous la forme de harcèlement, sont une réalité dans les entreprises. Plusieurs actions ont donc été menées : webinaire, colloque, réalisation d'une campagne comprenant divers outils de sensibilisation et d'information, formation thématique, participation à la Belgian Pride... De plus, diverses collaborations avec des associations expertes dans le domaine de la défense des droits des personnes LGBTQI+ ont été renforcées, ce qui nous permet de rayonner davantage auprès du public concerné.

► La discrimination sur base de l'état de santé

Le nombre de signalements reçus sur base de ce critère a particulièrement crû ces dernières années, que ce soit auprès d'Unia ou auprès de nos services. La législation « Back to work » mise en place par la ministre De Block sous le gouvernement Michel n'est pas étrangère à ce phénomène. Le traitement des situations individuelles que nous menons nous montre à quel point les travailleuses et travailleurs peuvent être discriminés sur base de leur état de santé, ce qui questionne également les conditions de travail et la prévention dans les entreprises.

La Cellule a organisé des formations sur la notion d'aménagement raisonnable et l'obligation des employeurs en la matière, en lien avec l'interdiction de discriminer sur base de l'état de santé.

Nous avons également initié un travail de collaboration avec l'AViQ en vue de répondre plus efficacement aux situations problématiques rencontrées par les affiliées et affiliés et les déléguées et délégués dans les entreprises, en lien avec les trajets de réintégration individuelle. En travaillant conjointement, nous pouvons proposer un panel d'actions plus large et lutter de la sorte contre les licenciements pour force majeure médicale.

En outre, et en amont de ce travail, nous proposons d'accompagner les permanent-e-s et délégué-e-s à la mise en place de politiques de réintégration collectives, promues par la FGTB, en les outillant efficacement en termes de prévention dans ce domaine.

► **Les discriminations dues à l'âge**

Les discriminations dues à l'âge sont une forme de discrimination systémique qui reste très présente. Elle concerne à la fois les demandeuses et demandeurs d'emploi plus âgés ainsi que les travailleuses et travailleurs en poste qui auront moins facilement accès aux formations.

Elle concerne également les travailleuses et travailleurs plus jeunes souvent écartés de l'accès à un premier emploi parce qu'une expérience parfois démesurée est exigée.

La Cellule a travaillé sur le thème de la discrimination des travailleuses et travailleurs plus âgés, notamment en participant activement à la mise au point d'un outil sous forme de vidéo en partenariat avec le FOREM et la CSC, intitulé « Age et préjugés », servant de support dans l'animation avec des personnes chercheuses d'emploi en reconversion professionnelle.

► **Une étude sur les métiers en pénurie**

Fin 2021, la CLCD publie une étude qui passe au crible plus de 2.500 offres d'emploi pourtant sur 14 « fonctions critiques », dont 10 sont dites « en pénurie ». Ces offres ont été analysées en fonction de plusieurs critères considérés comme pouvant constituer des freins à l'embauche. Résultat ? Tous les métiers étudiés sont concernés par (au moins) trois critères discriminants. Et, dans de nombreux cas, les exigences des employeurs semblent totalement disproportionnées au regard de l'offre d'emploi. Sur base de ses conclusions, la CLCD émet un certain nombre de recommandations tant à l'adresse des employeurs que du FOREM.

► **Focus sur la période « Covid »**

Durant cette période, nous avons reçu des dizaines de mails nous signalant une injustice ou une dérogation unilatérale aux conditions de travail, du fait de la Covid et de l'interprétation au cas par cas des mesures sanitaires. La nouveauté et la complexité de la situation ne nous ont pas permis d'établir un lien tangible entre ces traitements différenciés et les critères légaux de discrimination. Il faudra toutefois rester prudents pour que la Covid ne soit pas une occasion offerte à certains employeurs, désireux de se séparer de travailleuses et travailleurs stigmatisés ou qui ont des difficultés à se remettre physiquement et/ou mentalement de cette terrible maladie, pour les licencier à bon compte.

Par ailleurs, nous avons co-organisé, fin 2021, un colloque ayant pour thème : « Comment la Covid a exacerbé les discriminations sur base de l'état de santé ». L'occasion de faire remonter les réalités de terrain, les difficultés et la créativité des secteurs, mais également de croiser les points de vue avec Unia et la médecine du travail.

4.7. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

► **La lutte contre les inégalités et pour la solidarité : cadre d'action de la FGTB wallonne**

Au cours de ces dernières années, la situation sociale, économique, environnementale et sanitaire s'est fortement dégradée. Les conflits sociaux se sont multipliés. Les répressions des mouvements syndicaux se sont généralisées. Les crises sociétales et environnementales sont systémiques, structurelles, profondes. Elles touchent particulièrement les pays du Sud et les populations les plus pauvres. Les inégalités explosent et le dérèglement climatique, et plus récemment la pandémie, accroissent les déséquilibres mondiaux.

C'est dans ce contexte explosif que la FGTB wallonne a poursuivi son action de solidarité internationale de lutte contre les logiques d'exploitation, de prédation et domination que nous rencontrons sur le terrain. Conscientiser, dénoncer, lutter et proposer des alternatives au capitalisme mondialisé constituent le cœur de notre travail.

La FGTB wallonne co-construit une solidarité qui vise à répondre aux besoins concrets de nos Camarades du Sud, dans un souci constant de promouvoir les droits humains sur les plans politique, socio-économique, culturel et environnemental. Une conception de la lutte qui repose sur une vision commune de l'émancipation et sur relation responsable et égalitaire entre la FGTB wallonne et les organisations syndicales du Sud.

► **Nous n'agissons pas seuls**

La FGTB wallonne siège au Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale. Elle a participé aux missions du CWBCI en Haïti, en Tunisie et en Guinée.

Elle est membre de l'IFSI et de la Commission internationale de la FGTB. Elle participe aux travaux de la Commission politique du CNCD. La FGTB wallonne a soutenu, aux côtés de l'ONG LHAC les projets de la MLK (construction de la Maison de la laïcité de Kinshasa).

Elle est également active dans le champ de l'éducation au développement et participe chaque année à l'opération 11.11.11. Grâce à ce soutien, avec la collaboration de Solsoc et du CEPAG, un programme d'appui aux organisations de jeunesse en Palestine a été renforcé.

► **Sur le terrain**

Avec le soutien de Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI), la FGTB wallonne a été active :

- **Au Bénin**

En partenariat avec la CSA Bénin, le CEPAG et Propage-s asbl, la FGTB wallonne mène jusqu'en 2022 un projet de « Renforcement des syndicats professionnels des conductrices et conducteurs de taxis-motos (CMT) affiliés à la CSA-Bénin en matière de sécurité et de santé au travail dans l'exercice de leur métier ». Le renforcement des capacités en matière de santé et sécurité au travail et la promotion de l'approche « coopérative » dans les secteurs liés aux activités des CTM est au cœur de l'action.

- **En Haïti**

De novembre 2016 à janvier 2019, la FGTB wallonne a soutenu la syndicalisation des travailleuses et travailleurs des zones franches d'exportation en Haïti ». Grâce à ce soutien, les syndicats haïtiens ont enregistré des victoires importantes dans les zones franches. Malheureusement, le pays est traversé de crises politique, sociale et économique très violentes et a sombré, depuis 2019, dans un chaos innommable. Le pays est abandonné (Haïti ne figure plus dans les pays cibles de WBI depuis 2021) et livré aux milices armées et à la corruption des élites. Dans ce climat insurrectionnel, les syndicalistes sont en danger de mort et notre solidarité syndicale est plus que jamais indispensable.

- **En RDC**

En collaboration avec le LHAC (Laïcité et humanisme en Afrique centrale) et le CEPAG, la FGTB wallonne a participé aux activités de l'Université citoyenne de la MLK (Maison de la laïcité de Kinshasa). Elle a participé à l'animation des modules dédiés aux techniques d'animation de groupe et destinés à 40 participantes et participants issus du mouvement syndical et de la société civile congolaise.

4.8. LA FORMATION ET L'ANIMATION

Le syndicalisme dans sa dimension interprofessionnelle doit se développer et se positionner sur les enjeux contemporains liés aux politiques sociales et économiques. C'est un rôle essentiel pour la FGTB wallonne et l'une des clés de l'émancipation des travailleuses et travailleurs.

Pour ce faire, en partenariat étroit avec le CEPAG, plusieurs structures de formation ont été mises en place.

4.8.1. FORMATION DES ANIMATEURS ET ANIMATEURICES/FORMATEURS ET FORMATRICES DES CENTRALES PROFESSIONNELLES

► **Formation continue**

Organisée sur 3 journées par an, l'objectif de cette formation est d'aborder des questionnements pédagogiques au travers de concepts d'actualité traités dans les formations de base ou spécifiques :

- en 2018 : démocratie ;
- en 2019 : organisation du travail ;
- en 2020 : Covid et monde du travail ;
- en 2021 : gestion des données personnelles par l'État.

Parallèlement à ces modules de formation, et pour répondre à la demande des Centrales et des Régionales, des formations aux techniques d'animation et de pédagogies syndicales sont également organisées.



► Groupes de réflexion interprofessionnels

Ces groupes de réflexion interprofessionnels se penchent sur une thématique particulière. Les thèmes suivants ont été abordés : le populisme et l'extrême droite ; l'égalité de genre ; le télétravail, ...

► Formation des animateurs et animatrices

À la demande de certaines Centrales professionnelles, le CEPAG organise 3 x 5 journées de formation aux techniques d'animation et aux processus d'apprentissage.

► Formations spécifiques

Le CEPAG propose des cycles de formation continuée : entraînement mental, arpentage...

Une coordination entre la FGTB wallonne, le CEPAG et les responsables de formation des Centrales se réunit plusieurs fois par an pour aborder l'enjeu des formations continuées pour les animatrices, animateurs, formatrices et formateurs syndicaux.

4.8.2. MODULES « À LA DEMANDE »

À la demande des Centrales professionnelles, le CEPAG prend en charge des formations qui concernent tous les sujets d'actualité socio-économique.

Dans le cadre des élections sociales, la FGTB wallonne, avec le CEPAG, propose des formations en amont et en aval. Ces formations sont organisées en accord avec les Centrales professionnelles.

La FGTB wallonne, avec le CEPAG, propose des modules de formation spécifiques. Ils concernent les questions d'environnement, de mobilité mais aussi la lutte contre les discriminations ou les questions liées au genre. Ils peuvent également aborder des questions d'actualité comme l'organisation du travail ou l'analyse de mesures gouvernementales. Ils sont organisés à la demande des Centrales ou des Régionales.

4.8.3. FORMATION CONTINUÉE UNIVERSITAIRE

Depuis 2013, un partenariat actif entre l'ULB (Faculté des sciences du travail), la Formation continue de l'ULB, la FGTB wallonne et le CEPAG, propose une formation continuée de type universitaire. Cette formation de 80 heures octroie une certification en « politiques économiques et sociales » permettant aux participants et participantes de passer directement en 3^e année en sciences du travail à l'ULB. Depuis sa création, toutes les Centrales professionnelles ont largement investi, avec leurs permanent·e·s et délégué·e·s, cette structure de formation.

4.8.4. ACTIVITÉS DIVERSES

Afin d'alimenter au mieux les débats dans les groupes de délégué·e·s et de militant·e·s en formation, mais aussi pour apporter un discours en rupture avec la pensée unique, la FGTB wallonne collabore avec le CEPAG pour l'organisation de différentes activités.

- États généraux du Travail 2017-2018 et final le 17 janvier 2019.
- États généraux féministes : 3 rendez-vous annuels, depuis 2018, pour aborder les questions liées à l'égalité de genre et à la place des femmes dans la société et l'organisation syndicale.
- Octobre 2018 : sortie du documentaire « Au bonheur des Dames ? » d'Agnès Lejeune et Gaëlle Hardy (soutenu par le CEPAG, la FGTB wallonne, HORVAL, la Centrale générale et la FGTB fédérale).
- 30 novembre 2018 : matinée de colloque « Lutte contre les discriminations, lutte syndicale de terrain » dans le cadre des 10 ans de la Cellule de lutte contre les discriminations.
- 20 septembre 2019 : journée de réflexion et de débat « Coopératives : pourquoi pas nous ? ».
- 10 novembre 2019 : colloque sur la réintégration des malades de longue durée (avec la Cellule de lutte contre les discriminations).
- 18 décembre 2019 : matinée de colloque « Droits bafoués des personnes migrantes : comment (ré)agir ? ».
- 16 et 30 novembre 2021 : forum « Coopératives et syndicats : quelles approches communes ? ».

4.8.5. EXPOSITIONS

- En 2018 et 2019, l'exposition sur les 40 ans des Cellules de reconversion (partenariat CEPAG, FGTB wallonne, CSC, Forem et ULB) est programmée à Mons, Liège et Tournai.
- Juin 2021, l'exposition «Le droit de vivre» retraçant l'histoire de la sécurité sociale, en partenariat avec plusieurs associations, est présentée pour la première fois à Verviers. Elle est programmée dans les différentes régions en 2021 et 2022.

4.8.6. OUTILS – PUBLICATIONS

La FGTB wallonne diffuse également les outils et publications du CEPAG (études, analyses, brochures, outils pédagogiques, catalogue de formations et bulletins de liaison) et relaie les différentes activités et campagnes de sensibilisation du mouvement d'éducation populaire.

En janvier 2020, le CEPAG, la FGTB wallonne et Solidaris publient la bande dessinée «Un cœur en commun. La belge histoire de la sécurité sociale» d'Harald Franssen (aux éditions Delcourt).

4.9. LA CELLULE COMMUNICATION ET POLITIQUE SYNDICALE

Mise sur pied en 2009, la Cellule Communication & politique syndicale est en charge de l'ensemble de la communication et de l'expression de la FGTB wallonne.

Chaque membre de l'équipe assure des missions spécifiques mais une grande partie du travail de communication est réalisée de manière collective et concertée.

En outre, en quelques années, la communication numérique (principalement sur les réseaux sociaux) a pris une place prépondérante dans la communication de la FGTB wallonne. Notre Cellule s'est adaptée à cette réalité nouvelle en développant continuellement une stratégie de communication numérique.

► Communication externe, interne et digitale

- Relations avec la presse : suivi des sollicitations des journalistes, organisation des « sorties » dans les médias, préparation de ces expressions avec le Secrétaire général et/ou les collaboratrices et collaborateurs sollicités...
- Rédaction et diffusion de communiqués de presse, motions de soutien et/ou de solidarité, cartes blanches...
- Réalisation de capsules vidéo de sensibilisation, d'information sur le chômage temporaire « Corona » ; messages du 1^{er} mai, de rentrée politique ou dans le cadre des élections sociales... L'outil vidéo est de plus en plus développé par la Cellule, avec une utilisation qui s'est encore accrue depuis les confinements.
- Diffusion sur la RTBF des émissions de radio « Opinions » et des émissions télévisées « Regards » produites et réalisées par un membre de la Cellule (cf. chapitre « Place publique »).
- Développement de la présence en ligne de la FGTB wallonne : alimentation du site www.fgtb-wallonne.be mais aussi des comptes Facebook, Twitter, YouTube et Instagram (depuis décembre 2018 pour ce dernier) de l'Interrégionale.
- La Cellule Communication répond également aux différentes questions/réactions des internautes, qui ont été très nombreuses durant les pics de la crise sanitaire.
- Réalisation de campagnes de communication et de sensibilisation à destination des militantes, militants et du grand public : définition du message, réalisation de visuels (en collaboration avec des graphistes), conception des outils (en collaboration avec les services de la FGTB wallonne et/ou du CEPAG).
- Réponses aux courriers adressés à la FGTB wallonne.

► Travaux de rédaction et développement des supports visuels

- Brochures et outils d'information et de sensibilisation (tracts, articles, visuels...).
- Textes politiques : textes de Congrès, mémorandums, courriers d'interpellation...
- Articles pour le site internet de la FGTB wallonne.
- Contributions pour *Écho FGTB, Syndicats* — version papier et en ligne — ou pour des demandes extérieures...
- Articles pour la lettre d'information trimestrielle envoyée électroniquement aux affilié-e-s sans emploi (plus de 20.000 personnes en Wallonie).

- Élaboration de divers supports visuels (affiches, visuels, tracts, autocollants, vidéos, photos...) à destination des réseaux sociaux.
- En plus de ce travail rédactionnel, les membres de la Cellule se chargent de la relecture d'écrits (brochures, articles, outils...) produits par les autres services.
- Le travail de mise en page des différents supports est également réalisé, quand c'est possible, en interne par la Cellule. Si des travaux graphiques sont réalisés en externe, la Cellule en assure le suivi.

► **Suivi des débats et vie politique interne de l'organisation**

- Présence aux réunions du Bureau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.
- Rédaction des procès-verbaux du Bureau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.
- Rédaction de notes au Bureau.

Un membre de la Cellule assure la coordination des travaux préparatoires et de la rédaction des Orientations de Congrès de la FGTB wallonne.

Le chapitre (Ré)action du rapport d'activités est également du ressort de cette Cellule.

► **Collaborations**

- La Cellule diffuse les différents outils de communication de la FGTB wallonne auprès des services Communication de la FGTB fédérale, des Centrales professionnelles, des Régionales wallonnes, de services de formation, de partenaires...
- Elle assure le relais des outils de communication de ces mêmes services (sur le site internet et les réseaux sociaux).
- Elle coordonne des actions, des campagnes et participe au développement de partenariats avec le monde associatif, syndical, mutuelliste mais aussi avec des collectifs citoyens.

► **Organisation d'évènements**

- Evénements de l'Interrégionale wallonne: Congrès, Comités wallons, rentrées politiques....
- Manifestations, actions, conférences de presse....
- Chapiteau de la FGTB wallonne aux Solidarités.

La Cellule participe également à l'organisation d'actions ou d'évènements d'autres services de l'Interrégionale wallonne (assemblées générales, colloques, actions de sensibilisation...).

► **Appui**

La Cellule vient également en appui de la communication de différents services de la FGTB wallonne (RISE, Cellule Mobilité, Cellules de reconversion, Cellule de lutte contre les discriminations...). Elle fournit aussi des conseils au développement de leur présence sur les réseaux sociaux.

Interrégionale wallonne de la FGTB

rue Haute 42
1000 Bruxelles

T +32 (0)2 506 82 36

Espace Solidarité

rue de Namur 47
5000 Beez

T +32 (0)81 26 51 52

fgtb-wallonne.be

FGTBwallonne   